NOVEMBRE 2020 1822 4€

Le MONDE LIBERTAIRE

LE MENSUEL SANS DIEU NI MAÎTRE
DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Membre de l'internationale des fédérations anarchistes

https://www.monde-libertaire.fr

CE MONDE LIBERTAIRE EST ACCOMPAGNÉ D'UN EXEMPLAIRE DU JOURNAL "VLAN"

Celui-ci n'a d'autre prétention que de donner des clés à celles et ceux qui se questionnent sur ce qu'est l'anarchie. Qu'est-ce qu'une société libertaire, comment sera-t-elle organisée…? Comment y parvenir?

Des articles courts et intemporels, diffusables partout et plus encore. Si vous êtes intéressés pour diffuser ce journal qui peut être vendu à prix libre, le collectif inter-groupe de la FA vous les fera parvenir au prix de revient de 10 centimes l'exemplaire. Vous pouvez passer commande de 10, 20, 50 ou plus d'exemplaires en écrivant à: leferment@federation-anarchiste.org

Libellez le chèque a l'ordre du CPCL. Un RIB sera fourni sur demande.
Adresse postale: Librairie La Commune
17 rue de Chateaudun
35090 Rennes

L'administration du Monde Libertaire soutien cette initiative d'un collectif de la Fédération Anarchiste

---

Le MONDE LIBERTAIRE — Le mensuel sans dieu ni maître — de la Fédération Anarchiste

BULLETIN D'ABONNEMENT

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom :
Prénom :
Adresse :_ _
_ _
Code postal :
Ville :
Pays :
Courriel : @

JE CHOISIS MON ABONNEMENT

Tarif réduit, chômeurs-ses, étudiants-es France métropolitaine et DROM-COM. Gratuit pour les détenus-es

	Abonnement standard	Abonnement + soutien	Abonnement tarif réduit
UN AN, NUMÉRIQUE UNIQUEMENT	onze numéros 22€ ☐	onze numéros 42€ ☐	
UN AN, PAPIER + NUMÉRIQUE	onze numéros 44€ ☐	onze numéros 85€ ☐	onze numéros 22€ ☐
ABONNEMENT À DURÉE LIBRE, PAPIER + NUMÉRIQUE	Prélèvement automatique par trimestre 11€ ☐	Prélèvement automatique par trimestre 21€ ☐	Prélèvement automatique par trimestre 5,50€ ☐

OFFRE D'ESSAI TROIS MOIS PAPIER + NUMÉRIQUE 6€ ☐

Votre compte à débiter
Titulaire :
Adresse :_ _
_ _
IBAN :
Votre établissement bancaire
Nom :
Adresse :_ _
_ _

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal LE MONDE LIBERTAIRE. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal par courrier ou par courriel: administration-ml@federation-anarchiste.org. ORGANISME CRÉANCIER -PUBLICATIONS LIBERTAIRES- 145 RUE AMELOT 75011 PARIS N°NATIONAL ÉMETTEUR: 58 50 98

Date et signature obligatoires
Merci de joindre un RIB

ÉTRANGER Tarif réduit, chômeurs-ses, Gratuit pour les détenus-es

Uniquement virement ou PayPal	Abonnement standard	Abonnement + soutien	Abonnement tarif réduit
UNION EUROPÉENNE & SUISSE (si paiement €)	onze n° papier + numérique 49€ ☐	onze n° papier + numérique 89€ ☐	onze n° papier + numérique 24€ ☐
RESTE DU MONDE	onze n° papier + numérique 65€ ☐	onze n° papier + numérique 105€ ☐	onze n° papier + numérique 32€ ☐

J'envoie ce bulletin sous enveloppe affranchie avec mon règlement à:

Les Publications Libertaires
145 rue Amelot 75011 Paris
Mon règlement:

- ☐ Par chèque bancaire, libellé à l'ordre de «LES PUBLICATIONS LIBERTAIRES»
- ☐ Par virement bancaire: IBAN FR76 4255 9100 0008 0015 1423 617 BIC CCOPFRPPXXX
- ☐ Par prélèvement pour les abonnements à durée libre en remplissant le coupon d'autorisation.

TABLE DES MATIÈRES

3 Édito
4 Chronique autour d'un mot: "Virucide"

TERRAINS DE LUTTES

5 De la servilité judiciaire… et de la lâchitude politique
6 Le groupe Salvador Seguí (FA) vous informe
7 Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?
9 Faits d'hiver:Du ruissellement
9 Robocratie : FlopCovid !

HISTOIRE

10 Chico Rei
11 Les aventures d'Élisée Reclus à Bruxelles
13 2 ans de gilets jaunes

PASSE-PORTS

15 Justice restauratrice ou vengeance d'État
16 Familiares de presos por la revuelta social (Chili)
17 La bataille de la mémoire
18 Chemins de l'oubli

RÉFLEXIONS

19 Du non intérêt de construire le communisme libertaire…dans un cimetière !
21 Ecole obligatoire, liberté moribonde
23 Mondialisatioon, je le veuux !
25 En finir avec les animaux ?
26 En finir avec les animaux ?
28 Et la pub, c'est pour les chiens ?
30 Au pays du sophisme déconcertant
31 Il serait bien temps, mais ne vous leurrez pas...
32 Petite réflexion autour des « Psys »

DOSSIER

35 Poème "la prison"
36 Illégalisme (1934)
38 La justice dans les sociétés sans État
40 Robocratie : M. le juge 2020-356
42 Le bel avenir de la justice populiste
44 Sorcières, femmes libres et rebelles !
45 Portrait d'un justiciable…Errico Maletesta

CULTURE

46 Comment le pouvoir est-il traité dans les albums illustrés pour enfants ?
48 À propos de la révolte et de la révolution:Vivre… avec !
49 Anarchistes et guerres coloniales
50 Reconquista
50 Ernest Pignon-Ernest Comme des pas sur le sable
51 Mémoires de prison d'un anarchiste
51 Stig Dagerman, la liberté pressentie de tous

LA FÉDÉ

52 Annuaire des groupes et liaisons de la Fédération Anarchiste
54 Appel à souscription: Marcher sur les pas des communards
55 Bad Rabbit

Le Monde Libertaire 145 rue Amelot 75011 Paris.
Direction de la publication: Claudine Annereau
Prix de vente au n° : 4€
Dépôt légal 44145 1er trimestre 1977
N°ISSN: 0026-9433
Commission paritaire: 0624D80740
Numéro d'imprimeur: 19070146
Imprimé par: Corlet Imprimeur
ZI Rue Maximilien-Vox
14110 Condé-sur-NoireaU
Ce numéro comporte pour les abonnés un exemplaires de la publication "Vive l'anarchie"

PEFC 10-31-1510

EDITO

Ce mois-ci, dans le dossier thématique, on vous parle de l'ajustice.
L'ajustice, avec un petit « a ».
L'ajustice, kézako ?
L'ajustice, c'est comme l'anarchie, mais en moins bien.
En fait non, ça n'a rien à voir. Le seul point commun entre les deux mots, c'est un petit « a » que messieurs les grammairiens et mesdames les grammairiennes intitulent avec solennité « privatif ». Là où l'anarchie annonce une société où l'organisation sans le pouvoir prévaut, l'ajustice dépose platement sur le tapis le constat d'une société privée de justice. Déjà, la justice, on aimait pas bien ça : justice bourgeoise, justice de classe… Mais à présent, c'est un peu comme si on n'allait même plus se donner de point de repère. Une société sans justice du tout, l'ajustice. Avec pour seul dessein l'exercice féroce de la domination, par l'intermédiaire du bras armé de l'État, détenteur de la violence légitime. Pour rappel, la violence légitime de l'État n'est ni un droit, ni une fatalité. C'est un choix politique, celui de la répression. C'est à cela que nous autres, anarchistes, continuons d'opposer le projet d'une société fraternelle et sororelle, qui n'évite ni le conflit ni le dissensus mais qui cherche leur résolution sans le recours à la violence, sans domination de classe.

Retrouvez également nos rubriques : Terrains de luttes, Histoire, où vous avez rendez-vous avec Chico Rei et Élisée Reclus, ainsi qu'un anniversaire en images, celui des deux bougies du mouvement des Gilets Jaunes. Passe-ports franchit les frontières, vers le Pays Basque, l'Espagne, le Chili… Et des Réflexions, et des Recensions.

L'équipe du comité de rédaction continue d'apprendre de ses erreurs. On ressent le soutien de nos compagnons et compagnonnes, qui nous porte, et on essaye de tirer le meilleur des critiques qui nous sont adressées. On ne cherche pas la perfection. Serait-ce donc le chemin qui nous mène vers… l'aperfection ?

Christophe.

VIRUCIDE

Ce mot du siècle dernier, du latin « virus » (poison) auquel est accolé le suffixe « cide » (qui tue), retrouve une nouvelle jeunesse avec la COVID-19. En effet, on en retrouve des occurrences, dans la langue française, dès les années 1970, en particulier dans la littérature médicale.

C'est le cas, par exemple, d'un article portant sur la désinfection des eaux résiduaires : « Nous devons poursuivre nos essais de traitement d'effluents primaires, l'étude de l'action virucide devant faire l'objet d'une publication ultérieure par le Dr Jacques Maurin » (*Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, novembre 1975).

Une dizaine d'années plus tard, ce mot bénéficie d'une nouvelle médiatisation, notamment avec Pierre Langlois, inventeur du tampon Pharmatex : « En tant que simple gynécologue, j'étais persuadé de l'action non seulement spermicide mais également bactéricide et virucide de mon tampon » au chlorure de benzalkonium (*Le Monde*, 13 janvier 1987).

Avec la pandémie de SIDA, on associera désormais ce terme aux techniques de prévention, notamment celles destinées aux femmes (*Journal des anthropologues*, 1997), avant que l'émergence du virus de la grippe A (H1N1) au Mexique, à la fin des années 2000, ne fasse apparaître dans les revues des expressions d'une troublante familiarité : « La désinfection des mains était réalisée avec un gel hydro-alcoolique virucide » (*Santé publique*, 2011).

Sans entrer dans le débat consistant à considérer (ou non) le virus comme un « être vivant » (*Sciences et avenir*, 31 mars 2017) – pouvant donc être tué, ce qui soulignerait le caractère impropre du terme « virucide » (*Le Journal des femmes*, 29 octobre 2014) – on pourrait plutôt se demander pourquoi son cousin « virocide » a la préférence du *Robert*.

Toujours est-il que ce mot rime étrangement avec d'autres catastrophes humaines, surtout chez ceux dont la conscience historique est interpellée chaque fois que les tenants du pouvoir décrètent état d'urgence, couvre-feu et autres confinements, en disséminant la peur (de la maladie, de la contagion, puis de la mort) sur un ton faussement paternaliste.

L'appauvrissement de pans entiers de la population laborieuse, l'incertitude qui frappe un nombre grandissant d'individus, en particulier les jeunes, la stigmatisation de personnes déjà précarisées ne risquent-elles pas, en fin de compte, de nous conduire à un sociocide masqué qui dégagerait une forte odeur d'alcool ?

Nedjib SIDI MOUSSA

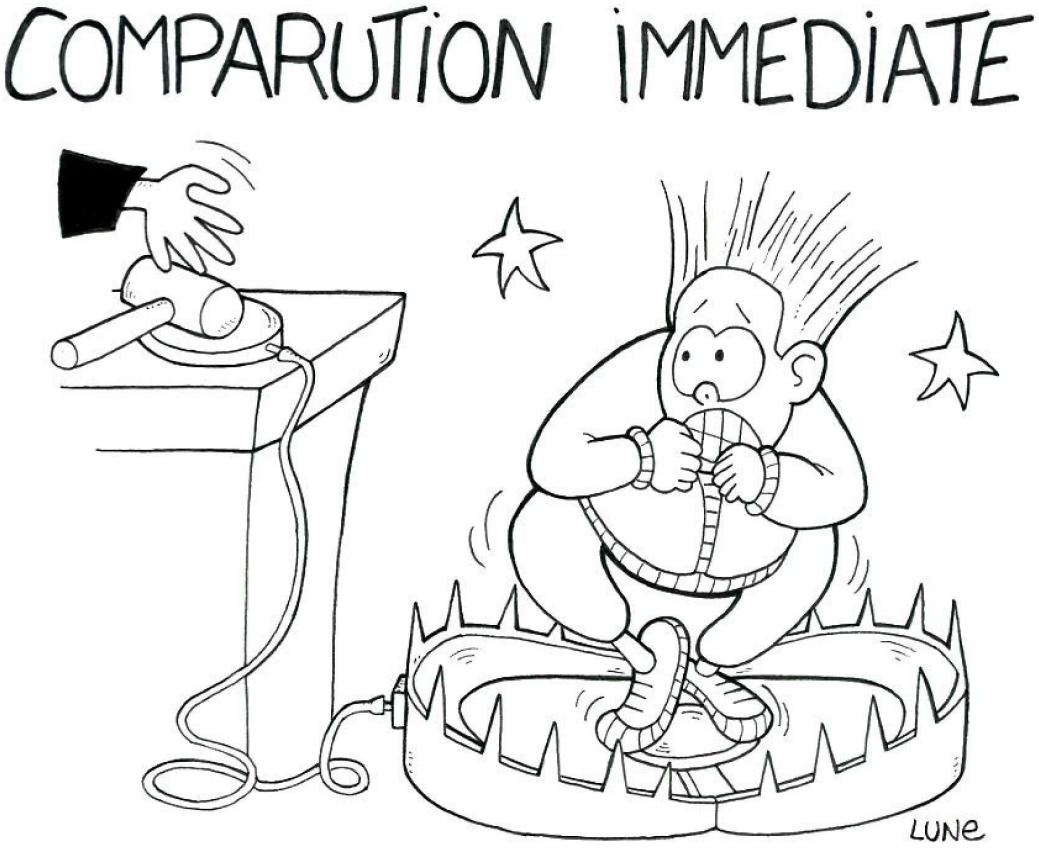

DE LA SERVILITÉ JUDICIAIRE… ET DE LA LÂCHITUDE POLITIQUE

Frédérik-Xistor Haramburu, Jakes Esnal et Ion-Kepa Parot, Basques français (pardon, du nord), incarcérés en France depuis le 8 avril 1990, ont été condamnés (toujours en France) à la perpétuité pour des actions d'ETA en Espagne. Cette perpétuité était assortie d'une peine de sûreté de 18 ans. Ce qui signifie qu'ils pouvaient prétendre à une libération conditionnelle depuis 2008. Dans un premier temps, leurs demandes étaient refusées. Et puis, récemment, la cour anti-terroriste d'application des peines de Paris (pas franchement des gauchistes) accédait à leurs demandes. ETA avait arrêté la lutte armée en 2011, rendu ses armes en 2016 et s'était auto-dissoute en 2018 pour favoriser un processus de paix initié par la société civile basque (toutes tendances politiques confondues) depuis quelques années. Et puis, Xistor, Jakes et Ion approchaient les 70 balais. Toutes choses réduisant l'hypothèse d'une récidive à néant. Ici et là, on s'est réjoui de ces décisions d'un tribunal d'exception s'ouvrant enfin au bon sens de l'accompagnement d'un processus de paix. Mais c'était sans compter avec des procureurs faisant systématiquement appel de ces décisions. Pourquoi pas ? Sauf que la Cour d'Appel anti-terroriste, instance suprême de cette juridiction d'exception, casse systématiquement les décisions de première instance. Et c'est ainsi que vu son verdict du 24 septembre 2020, Jakès, qui aurait pu bénéficier d'une libération conditionnelle en août 2020, ne sera pas libéré. Mais pourquoi tout cela ?

À tribunal d'exception, « justice » d'exception !

Mon camarade et ami Jakes va entrer dans sa 31e année de détention. Il va bientôt avoir 70 ans. ETA a cessé toute action armée de puis 2011, a rendu publiquement ses armes en 2016 et s'est auto- dissoute en 2018 pour accompagner un processus de paix initié depuis quelques années par la société civile basque, toutes tendances politiques confondues. Mais pour un procureur et la juridiction d'exception qu'est la cour d'appel anti-terroriste, cela est insuffisant pour écarter un risque de récidive. Difficile de faire pire en matière de mauvaise foi. Jakès, comme tous les prisonniers politiques, est un détenu modèle, dixit l'administration pénitentiaire. Pendant 30 ans, son épouse, ses enfants, ses amis lui sont restés fidèles. Malgré son âge, dès qu'il sort il a une certitude d'embauche. Son seul rêve se résume à retrouver les siens, à cultiver son jardin, et à se faire des plans pêche avec moi sur l'île d'Oléron. Pour le reste, comme on dit, il a déjà donné.
D'un point de vue strictement judiciaire la messe est donc largement dite. D'autant plus que s'il avait été jugé en Espagne, la peine maximale à laquelle il aurait eut droit étant de 30 ans, aujourd'hui, il serait libre.
Alors pourquoi cela qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un non-sens judiciaire et à un non-sens tout court ?
C'est une bonne question !

De la « justice » au royaume de la raison d'État

Au vu de tout cela la question se pose de savoir pourquoi il en est ainsi. Et, on s'en doute, cela ne relève en rien du hasard. Mais, alors, de quoi ?
La lutte armée menée par ETA en Espagne, commencée sous Franco, aura duré 50 ans. Elle fut âpre et sanglante. Des deux côtés. Et l'Espagne, qui reste encore largement dominée par les séides du fascisme dans la police, la justice, l'armée, l'administration… est plus que jamais dans la vengeance et moins que jamais dans un processus de paix et de justice. C'est un fait.
Mais alors, pourquoi la France qui n'a pas (sauf à la marge, via les commandos fascistes) eu à subir cette lutte armée, se montre-t-elle aussi impitoyable avec ses prisonniers politiques basques ? Jadis, avec l'OAS qui était d'un autre calibre qu'ETA, tous les prisonniers furent libérés au bout de quelques années. Eh bé, c'est simple !
Franco mort, une royauté parlementaire instaurée, l'arrivée au pouvoir des socialistes, l'entrée dans l'Europe… font que l'Espagne n'est plus la pestiférée qu'elle était. Oh, bien sûr, elle n'est pas encore un modèle de démocratie, notamment pour ce qu'il en est de la torture qu'elle pratique toujours allégrement, mais elle fait partie de la famille. Et puis c'est un voisin d'importance pour le commerce. Et surtout, c'est souvent un allié de la France au niveau des décisions européennes et un soutien de poids dans les prises de position de la France à l'international. Alors ?

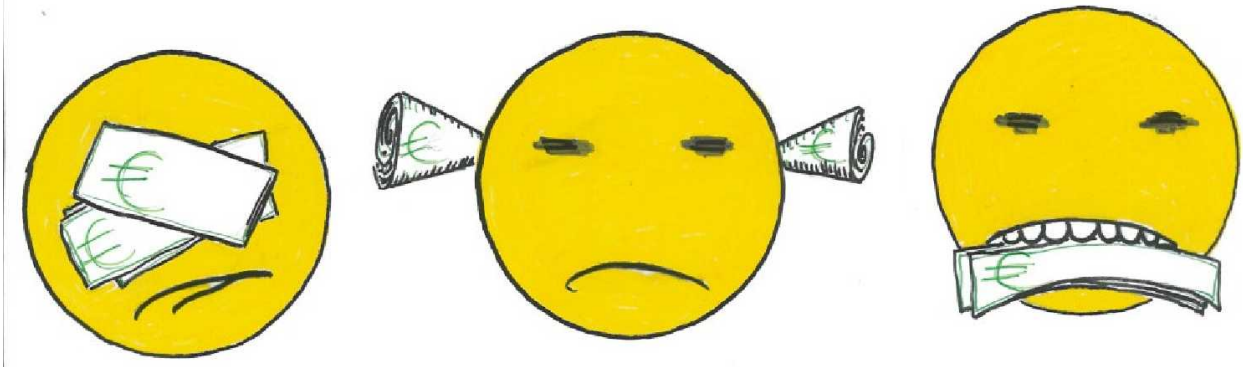

Alors, eh bé c'est simple. Si la France ne soutient pas l'Espagne dans sa vengeance contre les Basques, macache les achats de ceci ou de cela à l'Hexagone et macache le soutien de la France à l'international. Et la France qui n'en a rien à cirer des Basques se couche. Comme elle se couche devant les Ricains et Israël qui lui intiment l'ordre de laisser mourir en prison Georges Ibrahim Abdallah qui en est à 36 ans de détention. Et quant aux droits de l'homme, à la justice…, on met son mouchoir dessus, raison d'État oblige.

Pas de justice, pas de paix

Avec l'abandon de la lutte armée, la remise de ses armes et son auto-dissolution, ETA a mis fin unilatéralement à un conflit de plus de cinquante ans et s'est rendue aux desiderata de la société civile basque qui a initié un processus de paix. Or, un processus de paix ne peut mettre fin à un conflit politique que par une solution politique impliquant que toutes les parties prenantes s'y attellent. Les ingrédients de cette solution sont connus. Arrêt des armes concomitant à un arrêt de la répression. Reconnaissance par toutes les parties du conflit de la responsabilité de leurs actes. Large amnistie et libération des prisonniers à court terme. Gestion des désaccords persistants sur les seules bases politiques et culturelles sans recours à la violence…

ETA, dont je ne suis ni membre ni même sympathisant, a rempli sa part du contrat. L'Espagne et la France, non. À croire que ces deux États ne verraient pas d'un mauvais œil une reprise des hostilités leur permettant, pour pas cher, de détourner l'attention des mécontentements et des révoltes de leurs populations !

De la lâcheté à la lâchitude

Pour l'heure, Xistor, Jakes et Ion vont entamer leur trente-et-unième année de détention. Plusieurs hypothèses.

Le gouvernement français et ses procureurs aux ordres persévèrent dans leur attitude actuelle. Et ils leur faudra assumer d'être hypocrites (d'un côté on dit qu'on a aboli la peine de mort et, de l'autre, on condamne des politiques à mourir en prison) et lâches (en se couchant devant l'Espagne).

Le gouvernement français et ses procureurs optent très vite pour une libération conditionnelle. Ce serait politiquement parlant, intelligent, car la grande France ne peut quand même pas se coucher éternellement devant l'Espagne. Reste, cependant, que cette libération conditionnelle ne pourra leur être pleinement accordée qu'après l'exécution, à titre probatoire, d'une mesure de placement sous surveillance électronique pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Et à l'issue de cette période, il sera à nouveau statué sur leur demande de libération conditionnelle, laquelle sera de toute façon assortie de contrôles et obligations restrictives durant des années. Ils ne seront alors vraiment libres qu'à 80 ans. C'est sûrement mieux qu'à 90, mais, politiquement parlant, cela s'appelle de la lâchitude.

La troisième hypothèse serait que leur perpétuité soit commuée en une peine de trente ans. Ils pourraient alors sortir immédiatement sans épée de Damoclès au dessus de la tête. Ils en ont fait la demande au président de la République qui, seul, a le pouvoir de prendre cette décision. Pour l'heure ce même président, qui, récemment, louait à Biarritz le processus de paix au Pays Basque, ne répond pas et cumule ainsi, **en même temps**, lâcheté et lâchitude. Comme d'hab !

Jean-Marc Raynaud

LE GROUPE SALVADOR SEGUÍ (FA) VOUS INFORME

En raison de la crise sanitaire, la conférence à propos du *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de la Boétie, initialement prévue pour le 11 octobre 2020 à la librairie du *Monde libertaire* (Publico), n'a pas pu se tenir.
Les personnes intéressées par l'étude qui devait y être présentée peuvent néanmoins en recevoir le texte intégral en format PDF en le demandant à l'adresse mail suivante : tyraser@yahoo.com

Leurs commentaires, suggestions, critiques, ajouts seront les bienvenus après lecture.

Pour toute demande de renseignement ou prise de contact avec le groupe Salvador Seguí, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : groupesalvadorsegui@gmail.com

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?

Voici quelques années, une belle exposition plantait le décor : « Présumées coupables (1) », qui analysait les enjeux de la soumission et du silence auxquels les femmes sont assignées par la norme patriarcale. La thèse, en quelques mots, est que les hommes ont le pouvoir et afin de le conserver, il leur est nécessaire de maîtriser le corps des femmes, tentatrices, qui exerce sur eux une peur viscérale. L'exposition était déclinée lors d'un parcours thématique passant des sorcières aux empoisonneuses, des mauvaises mères aux pétroleuses et se terminant par les « tondues » de la libération. Chacun de ces archétypes et figures particulières soulevait la question, de quoi les femmes sont-elles coupables ? D'avoir pactisé avec le Diable, d'avoir empoisonné un mari, un amant, d'avoir assassiné des enfants souvent illégitimes ou adultérins ? De s'être révoltées ou d'avoir trahi ? Ne serait-ce pas plutôt la peur de voir les femmes s'élever hors de ce qui est attendu d'elles, et qu'il faille absolument les réduire au silence, parce qu'elles sont jugées responsables des souillures que sont le sexe et le sang. On estime à environ 200 000 le nombre de procès pour crime de sorcellerie en Europe et de 50 000 à 100 000 femmes brûlées.

Attention sorcières !

D'après Silvia Federici, « *La chasse aux sorcières fut l'un des événements le plus important dans le développement de la société capitaliste et la formation du prolétariat moderne* (2) », lors de campagnes de terreur visant les femmes, mais qui de fait, a participé à affaiblir la résistance de la paysannerie européenne, déjà persécutée à cause de la privatisation progressive des terres, de la hausse des taxes et du contrôle par l'état de tous les aspects de la vie sociale. L'État et les hommes se sont alors appropriés le corps féminin afin de le faire fonctionner comme moyen de la reproduction et de l'accumulation du travail, réduisant les femmes à leur utérus et accentuant leur dépendance aux hommes.
Dès le XVI[e] siècle, « *dans la nouvelle famille bourgeoise, le mari devenait le représentant de l'État chargé d'assujettir et de superviser les « classes subordonnées », une catégorie qui incluait (...) l'épouse et les enfants du mari* (3). » La suite est connue, les crimes diaboliques des sorcières ressemblent plus à une lutte des classes à l'échelle du village qu'au châtiment visant à réprimer la luxure supposée de ces dernières et à la perversion dont seraient coupables de manière globale les femmes, à cause de leur faiblesse morale et intellectuelle qui leur est imputée. C'est ce qui, précisément, consacrera la suprématie masculine. à la fin du XVII[e] siècle, la chasse aux sorcières va cesser tandis que la classe dominante (les hommes) put ainsi jouir du pouvoir conquis. Mais paradoxalement, celui-ci fragilisa les hommes par la menace que les femmes pouvaient représenter face à la puissance qu'ils étaient censés assumer.
Jusqu'alors, la distinction entre public et privé n'existait pas. C'est la société patriarcale qui a créé cette catégorie sociale, le système ainsi instauré repose sur une domination économique et politique fondée sur la binarité des genres et une hiérarchie entre les genres. Dès lors, les rapports sociaux furent sexuellement différenciés, l'activité des femmes au foyer n'étant pas reconnue comme un travail, elle n'est donc pas rémunérée. Le « privé » devint également le lieu de la violence contre les femmes : « *La violence domestique ne constitue pas seulement un phénomène « privé » concernant l'intimité des couples, mais une question politique et sociale globale* (4). »
De leur côté, les garçons apprennent les codes de la masculinité par des épreuves initiatiques dans lesquelles ils masquent leur vulnérabilité en sacrifiant dès l'adolescence l'empathie et le pouvoir émotionnel qui jusque-là faisait partie de leur capacité naturelle. Entre autres, le service militaire permet d'inculquer individuellement aux jeunes la « virilité » ainsi que l'acceptation de la hiérarchie, lire à ce sujet *Devenir un homme en rampant*, de Pinar Selek, L'Harmattan, 2014 – l'autrice étudie les violences et les humiliations que subissent les jeunes hommes pendant leur service militaire en Turquie, afin d'« *accéder à une masculinité honorable* ». D'où le rejet aujourd'hui par une certaine tranche d'âge d'adolescent·es du SNU (Service national universel) qui succède indirectement au service militaire.

Mon cul est politique

Le féminisme en un peu plus d'un siècle et demi a connu une accélération croissante avec, depuis près d'une décennie une vitalité nouvelle à l'échelle internationale, d'où la nécessité de dresser le bilan des luttes qui sont apparues par vagues successives afin d'en voir la perspective. La première correspond à l'obtention des droits civiques (droit de vote), la seconde à la maîtrise par les femmes de leur corps (contraception, IVG) et la rupture avec le mouvement ouvrier par la création d'un mouvement féministe autonome par l'apport de la non-mixité ; enfin, la troisième, datant des années 1980 - 1990, avec la théorie du genre initiée par Judith Butler et la prise en compte des différences (« race » – le *Black feminism* aux États-Unis, classe, ethnie, orientation sexuelle, contexte socioculturel) avec la notion d'intersectionnalité.

Et les sorcières (« *witches* ») dans tout ça ? Elles apparaissent régulièrement depuis Halloween en 1968 et la création à New York du premier W.I.T.C.H. (Women's International Terrorist Conspiracy from Hell, – Conspiration terroriste internationale des femmes de l'enfer), déguisées en sorcières. Leur manifeste proclame que « *Les sorcières ont toujours été des femmes qui osaient être excitantes, courageuses, agressives, intelligentes, non conformistes, curieuses, indépendantes, libérées sexuellement, révolutionnaires. (Cela explique peut-être pourquoi neuf millions d'entre elles ont été brûlées comme sorcières).* »
Le chiffre est exagéré, il n'empêche que leur attitude à la fois décontractée et provocatrice pimente l'actualité, comme par exemple à Paris, lors de la manif. du 12 septembre 2017 contre la loi Travail, le collectif anarchiste de Paris-VII appelant à un Witch Bloc féministe contre Macron et son monde (« *Les sorcières sortent du bois* », titrait alors *Libération*). Clairement, les sorcières affichent leur désir de transformation de la société, dans une sorte d'affrontement (ludique) avec le patriarcat auquel se mêlent les luttes altermondialistes, avec rituels, magie et relents de chamanisme au sein d'un univers spirituel soigneusement préparé. Dorénavant, la magie fleurit également sur Internet et les réseaux sociaux, avec tarot, potions magiques et appels à des journées « écoféministes ». Loin des bûchers, la sorcière est bienveillante. Elle accueille volontiers les stages de méditation et arts divinatoires.
Mais d'un autre côté, le système capitaliste triomphant valorise les comportements individualistes au détriment du collectif d'où émergent des revendications guère en phase avec les luttes sociales. Comme le constatait Françoise Picq, le genre, défini par la sexualité, la socialisation ou le travail est « *fort différent de la démarche qui fut celle du mouvement féministe de construire les femmes comme sujets, individuellement et collectivement, et de la connaissance à partir du vécu des femmes* (5). »

Ne me libérez pas...

Le mouvement féministe est divers et multiple, aussi devrait-on plutôt parler des mouvements féministes qui se conjuguent aujourd'hui en de multiples courants idéologiques et culturels et qui parfois divergent au point de s'affronter. L'universalisme qui était le point de départ des réflexions et des luttes ne semble plus faire l'unanimité et être en mesure de mobiliser les femmes sensibles à ces combats. Mais bien sûr, toutes convergent vers une même finalité contre l'oppression patriarcale. En est-il de même contre l'oppression capitaliste ? Dans l'analyse de l'histoire, le colonialisme et la domination des peuples laisseraient à penser que l'universalisme en question serait celui de femmes blanches, voire bourgeoises, mais

« *les luttes contre l'esclavagisme et contre l'oppression des femmes aussi bien que la lutte des classes ont découlé de cet universalisme – c'est en se référant à lui, pour en prendre le contre-pied ou non, que les peuples réduits en esclavage ou colonisés, les femmes ou le prolétariat se sont dressés et ont revendiqué leur libération ou la fin de leur exploitation* (6). »
Les sorcières, de par leur nature, libres et déterminées – elles n'ont pas toujours été des victimes – portent la charge d'une révolution en marche, on l'a vu en particulier grâce à des organisations et mouvements comme les *Femen* et *#MeToo*, des mouvements qui apparaissent comme spontanés. Elles sont plus que jamais aux avant-postes de la libération des femmes (pour reprendre un mot usité, mais usé). Puissent les hommes leur emboîter le pas dans un élan de solidarité et pour leur propre salut !

Alain Eludut
Groupe Pierre Besnard

(1). *Présumées coupables*, exposition présentée aux Archives nationales à Paris, de nov. 2016 à mars 2017. Catalogue coédité sous la direction scientifique de Claude Gauvard, L'Iconoclaste et Archives nationales, 2016.
(2). Silvia Federici, *Caliban et la sorcière*, Éd. Entremonde, 2014.
(3). Ibid,
(4). Jules Fasquet, *Pax Neoliberalia*, Éd. Ixe, 2016.
(5). Françoise Picq, *Vous avez dit « Queer » ?*, *in* Réfractions n° 24, *Des féminismes, en veux-tu, en voilà*, mai 2010.
(6). Vanina, *Où va le féminisme ?* Acratie, 2020.

Faits d'hiver

DU RUISSELLEMENT

Notre président et ses experts en flagornerie n'arrêtent pas de nous le répéter : plus les riches seront riches et plus ils investiront dans l'économie et, donc, créeront des emplois pour le plus grand bonheur des travailleurs. Ainsi fut fait avec la suppression de l'ISF (impôt sur la fortune), l'instauration de la « Flat Tax » et d'un taux unique d'imposition sur les revenus du capital. Et c'est ainsi qu'en un an seulement 0,1 % des français les plus riches virent leur fortune s'accroître de plus de 25 % tandis que ce furent l'augmentation, comme jamais encore, des inégalités et du chômage qui incarna ce soi-disant ruissellement mathématique d'une augmentation de la richesse pour les riches. C'est bêta ! Mais, promis, juré, la diminution de la pauvreté et du chômage ne manquera pas de voir le jour. Plus tard !

Dans le même ordre d'idée, l'ENA, dont sont issus la plupart de ceux qui nous gouvernent, s'est aperçu (incroyable !) que seulement 1% de ses élèves avaient un père ouvrier. Bonne fille, elle a alors créé une classe préparatoire dite « égalité des chances » avec 36 étudiants dont la moyenne des revenus de leurs parents était de 1300 € par mois. Résultat de cette audacieuse expérience « républicaine », 73% de réussite aux concours les plus prestigieux de la haute Fonction publique. Un vent de panique, et pas question, donc, de multiplier ce genre de classes. Il est des ruissellements dont le pouvoir se méfiera toujours.

Étonnant, non ?

Jean-Marc Raynaud

ROBOCRATIE : FLOPCOVID !

Active ou passive, mais bien réelle : la résistance contre les robots.

Acte I : *Confinement*. Du 17 mars au11 mai dernier, des policiers et gendarmes robots volaient au dessus des villes et des campagnes pour nous traquer. C'était sans compter sur la résistance ; Flop #1 : une plainte conjointe de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Quadrature du Net aura eu pour effet de les clouer au sol.

Acte II : *Déconfinement*. L'État crée les StopCovid, un corps de robots délateurs qui observent et identifient les personnes qui simplement nous approchent – une méthode de profilage par « analyse de réseaux de contacts », bien connue des « services » pour être extrêmement efficace ! Résistance passive et Flop #2 : la population a refusé d'héberger ces espions sur les smartphones. Lancée début juin à grands fracas, cette piteuse armada n'avait produit fin août d'après la Direction générale de la Santé, que 72 signalement de « cas contact », pour atteindre mi-octobre le chiffre ridicule de 472. Réjouissons-nous de cet échec total, à la hauteur de la mise hors d'état de nuire il y a bientôt deux ans, des deux tiers des robots de bords de route. Réjouissons-nous car ces robots invisibles, mais bourrés de technologie par de brillants chercheurs et ingénieurs d'INRIA, forment un corps d'élite entièrement dévoué à une dictature qu'on nous dira « sanitaire ». Infatigables, ils sondent leur environnement à la recherche de leurs congénères. Lorsqu'un contact s'établit, un programme s'active qui envoie des « données » sur un serveur anonyme. Quelles données, à quelle fréquence, et pour quoi faire… nul ne sait, à part bien sûr les commanditaires étatiques et quelques informaticiens complices.

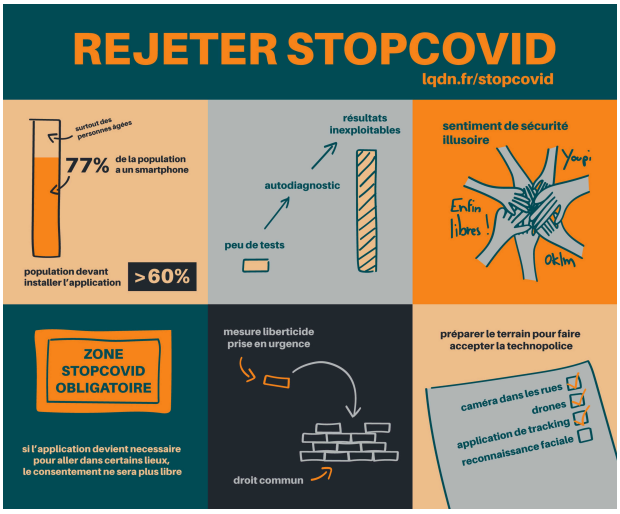

Dès le 6 avril, le Monde Libertaire en faisait l'analyse et appelait au boycott. Le premier ministre nous avait pourtant assuré d'une double transparence, politique et technique : débats et vote à l'Assemblée et code informatique « ouvert ». Le moment venu, plus de débat, plus de vote et un programme informatique pour partie « caché ».

Mais du fait d'une défiance massive, le piège a tourné court. Alors que le taux d'équipement national en smartphones approche de 80 %, seulement 3 % de la population a activé l'application.

Visibles ou pas, les robots sont nos ennemis ; ils sont implacables, ils sont sans pitié. C'est bien dès aujourd'hui qu'il faut y résister.

Hépha Istos

CHICO REI

Récit semi-mythique de la tradition afro-brésilienne, l'histoire de Chico Rei est un délicieux exemple de ruse au service de la justice dans un contexte d'oppression sans pitié, typique de la littérature orale, qui donne souvent le dessus à la subtilité sur la force brute.
Elle se déroule au XVIII[e] siècle, alors que les esclaves africains, arrachés à leur pays et parfois vendus par tribus entières étaient déportés au Brésil par les trafiquants portugais, en particulier pour exploiter les mines d'or, alors en plein essor et qui rapportaient d'immenses fortunes au roi du Portugal et à leurs propriétaires.

C'est ainsi, vendu par un royaume ennemi avec une grande partie de son peuple et de sa famille, que le roi Galanga fut embarqué vers 1740 depuis le Congo à destination des mines d'or du sud du Brésil, « as Minas Gerais », les Mines générales.
L'histoire rapporte qu'une violente tempête éclata pendant la traversée, et que les marins superstitieux jetèrent dans les flots pour les apaiser la reine Djàlo, épouse de Galanga, et leur fille Itulo.
Les esclaves, comme c'était l'usage, ayant été rebaptisés de noms chrétiens, Galanga devint Francisco, et les trafiquants, qui avaient noté l'ascendant que le roi déchu conservait sur son peuple à travers les épreuves, le surnommèrent Chico (abréviation de Francisco) Rei (le roi).
Comptant que son autorité sur les siens leur faciliterait la tâche, les Portugais vendirent à nouveau Chico Rei avec toute sa tribu et son fils Muzinga au même maître, qui les destinait à travailler dans sa mine de la ville de Vila Rica (à présent nommée Ouro Preto, c'est à dire l'*Or noir*, au sens d'*Or des Noirs*).
A l'époque la durée de vie moyenne d'un esclave après l'arrivée dans la mine ne dépassait pas dix à quinze ans, l'extraction étant particulièrement pénible, et le moindre vol puni de mort. En revanche, les esclaves étaient autorisés à cultiver un petit lopin de terre le dimanche et les jours fériés, et pouvaient être affranchis.

Certains racontent que Chico Rei fut inspiré en rêve par Sainte Ifigénia, sainte éthiopienne et première sainte africaine, d'autres par son intelligence subtile.
Toujours est-il que, plutôt que de risquer de perdre la vie dans une révolte d'esclaves ou dans une fuite impitoyablement réprimée, comme il y en eut aussi à cette époque, Chico Rei et son peuple prirent la décision de ne plus se couper les cheveux, et d'aller après le dur travail de la mine les laver à une seule et même fontaine, là même où les femmes de la tribu allaient aussi puiser de l'eau.
Jour après jour, semaine après semaine, la poudre d'or accumulée dans les chevelures se déposait au fond de la fontaine, et était précieusement recueillie, ainsi que les minuscules fragments d'or récoltés et dissimulés sous leurs ongles et sur leur corps, trop petits pour être qualifiés de vol, suffisants pour constituer peu à peu un trésor mis en commun, et destinés à racheter un à un tous les membres de la tribu.
Au bout de cinq ans, le vieux propriétaire de la mine, estimant que celle-ci avait cessé d'être exploitable, offrit à Chico Rei sa liberté, et lui vendit Vila Rica, qu'il put acheter grâce au trésor patiemment accumulé.
Miracle, ou autre chose (on peut penser que les esclaves n'avaient pas dit toute la vérité à leur maître sur son potentiel) la mine se remit alors à produire abondamment, et bientôt Chico Rei fut en mesure de racheter la liberté de son fils, puis peu à peu de chacun des membres de la tribu, chaque esclave libéré travaillant pour contribuer à la libération des autres, jusqu'au dernier...

Chico Rei fit alors bâtir une église à Sainte Ifigenia, dans laquelle les Africains pouvaient se retrouver librement et célébrer un culte syncrétique comprenant des éléments de leur culture et religion d'origine, en particulier Bantu, sévèrement réprimée par ailleurs.
L'une de ces fêtes religieuses afro-brésilienne, le Congado, ou célébration du couronnement du roi du Congo, est encore activement célébrée au Brésil, et tout particulièrement dans la région de Minais Gerais.

Quant à la mine de Vila Rica, elle est désaffectée depuis 1888, année de l'abolition de l'esclavage au Brésil - mais on peut encore la visiter sous le nom de mine du roi Chico.

Aline Pires

LES AVENTURES D'ÉLISÉE RECLUS À BRUXELLES

Première partie : l'annonce faite à Élisée

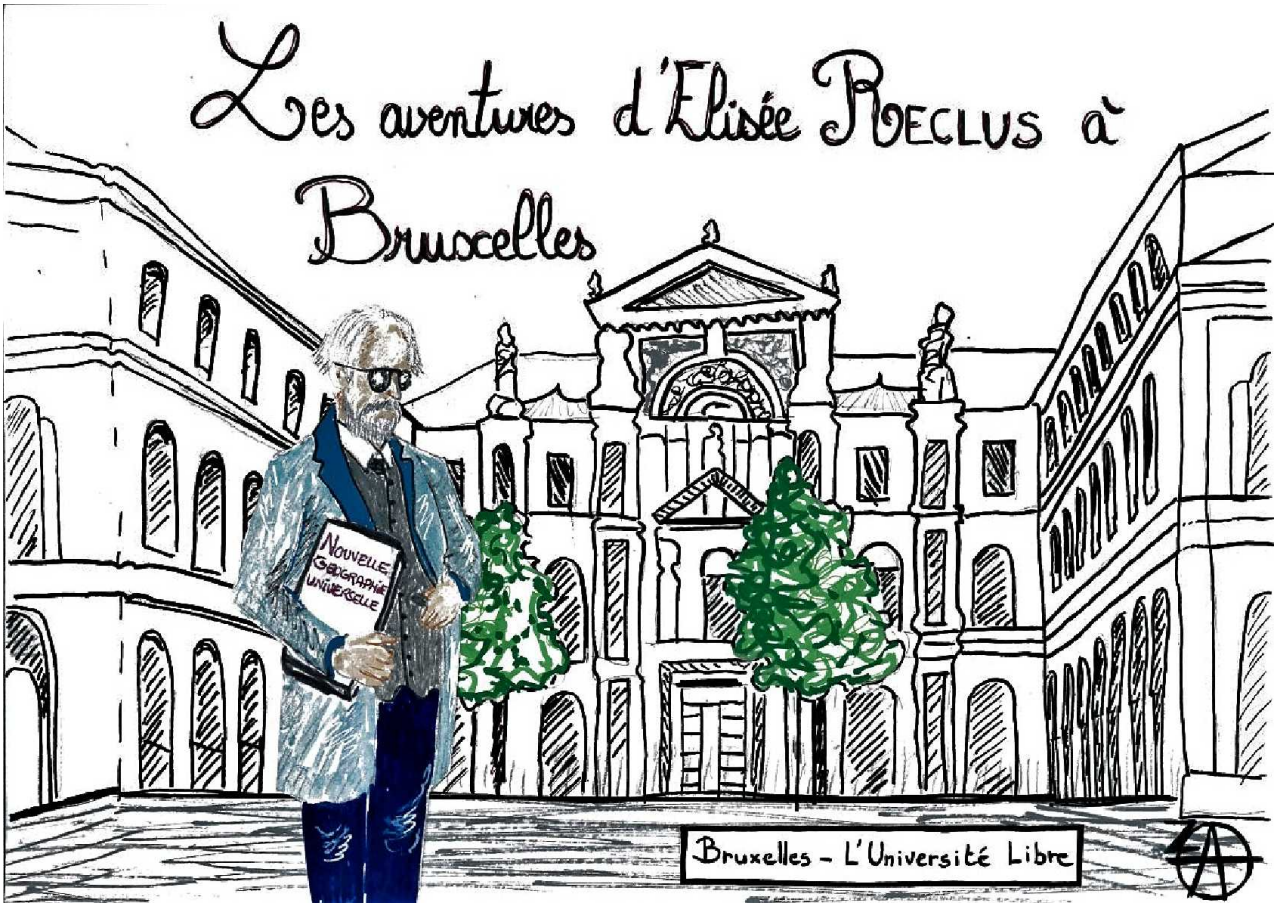

Le 25 octobre 1894, à Bruxelles, une école d'inspiration universitaire, l'Université Nouvelle (de son vrai nom l'École Libre d'Enseignement Supérieur), était inaugurée. Elle accueillait parmi les rangs de ses enseignants les plus en vue une sorte de célébrité dans le monde savant : un certain Élisée Reclus, géographe de renommée internationale et... anarchiste déclaré. Sa carrière académique sur le territoire belge avait connu des débuts quelque peu agités. C'est en effet l'invitation qui lui avait été faite de venir enseigner au sein de l'Université Libre de Bruxelles qui allait être à l'origine d'un fameux bousin ! On va faire un tour par là-bas, histoire de se faire une idée ? Revenons un peu en arrière, en 1892, au moment de l'annonce faite à Élisée par le recteur de l'Université Libre de Bruxelles de venir occuper la chaire de Géographie comparée.

L'Université Libre de Bruxelles, fondée en 1834, c'est un produit assez emblématique de la complexité de la Belgique du XIX^{e} siècle. Peu avant l'indépendance du pays (1830), une union des contraires avait conduit le courant progressiste libéral - athée et libre-penseur - à conclure un pacte avec la mouvance catholique, particulièrement influente à cette époque. De cette union, était née une constitution (1831), et un petit pays, devenu royaume. Ladite constitution serait socialement et politiquement plutôt moderne, tandis que l'enseignement demeurerait majoritairement aux mains des congrégations religieuses. La rivalité se fit bientôt jour à travers l'opposition politique entre les libéraux, rejoints plus tard par les socialistes, d'une part, et un parti catholique très conservateur et encore largement majoritaire, d'autre part. Par ailleurs, la mouvance progressiste allait tenter de développer une filière scolaire laïque, capable de damer le pion à l'hégémonie catholique sur le monde de l'enseignement. C'est de ces efforts, portés notamment par une coterie maçonnique assez résolue, représentée principalement par la loge du Grand Orient de Belgique *Les Amis philanthropes*, que l'Université Libre de Bruxelles allait tirer sa naissance. Un mot d'ordre détermine sa raison d'être et lui tient lieu de parrain de baptême : le libre-examen. Autrement dit : rien ni personne ne peut forcer quiconque à penser autrement que ce que sa raison lui dicte. L'interdit et la censure, en matière de recherche scientifique, sont particulièrement mal considérés, comme on s'en doute. Pour autant, il s'agit d'une institution qui demeure profondément imprégnée d'un esprit progressiste et radical, certes, mais aussi, et de préférence, réformiste et petit-bourgeois. On retrouve dans ses rangs les partisans farouches de la libre-pensée et de l'anticléricalisme, des libéraux progressistes et, plus tard, des socialistes, faisant cause commune contre les "calotins", les cathos, les culs-bénis. En somme, la fondation de l'Université Libre de Bruxelles constitue la réplique laïque et libérale, dans un rapport de symétrie inversée, à la fondation de l'Université catholique de Malines, la même année, à l'initiative des évêques de Belgique. Contre le dogmatisme et le cléricalisme, l'Université Libre de Bruxelles se veut le refuge de la libre-pensée, tant au point de vue social que scientifique.

Élisée Reclus, en 1892, a définitivement installé sa réputation de géographe. Il a gagné l'estime des milieux savants, en dépit, osera-t-on dire, de son idéal anarchiste dont il ne fait nullement mystère. La publication de sa *Nouvelle Géographie Universelle* assure sa renommée autour du monde. Il reçoit deux distinctions en France : la grande médaille d'honneur annuelle de la Société de topographie de France et la grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris. Pourtant, son adhésion à l'idéal anarchiste, qu'il a hissé au rang d'une éthique, lui vaut les suspicions du pouvoir en place. Après les attentats de Ravachol, il ne fait pas bon être anar sur le territoire français ! En plus, l'histoire en rajoute une couche : Auguste Vaillant a suivi l'exemple de Ravachol et balancé une bombe à la Chambre des députés le 9 décembre 1893. Le neveu d'Élisée, Paul, a été en lien avec Vaillant peu avant l'attentat. Il est en fuite. Pour les autorités judiciaires françaises, ça la fiche mal. Le rapport de force a déjà commencé, qui sera consacré, au grand déshonneur de l'État français, par l'adoption des Lois scélérates de 1893-1894. C'est alors qu'une invitation à enseigner en Belgique, à l'université de Bruxelles, décide Élisée à prendre une nouvelle fois le chemin de l'exil. Le géographe est attendu afin d'occuper la chaire de Géographie comparée et ses cours doivent commencer en mars 1894. Il s'agit d'une invitation personnelle, adressée à Élisée Reclus par Hector Denis, professeur de géographie et d'économie politique à la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles. Depuis 1892, il en est devenu le recteur, premier enseignant étiqueté socialiste à accéder à cette fonction. La réponse de Reclus est positive. Auparavant, il souhaite achever un ouvrage qu'il a sur le gaz et qui sera le support de ses prochaines leçons. Il s'engage donc à commencer ses cours pour le début de l'année 1894.

Au bout d'un peu plus d'un demi-siècle d'existence, l'Université Libre de Bruxelles s'est tout doucement engoncée dans sa respectabilité. Pas de vagues, pense-t-on sans doute très fort, parmi les rangs du conseil d'administration !… D'autant que le mouvement anarchiste, en Belgique, même s'il ne représente pas une menace inquiétante au point de vue quantitatif, on connaît et on s'en méfie ! Dans les rangs de la bourgeoisie, grande et petite, mais peut-être encore plus chez les socialistes, fondateurs du Parti Ouvrier de Belgique (POB), réformistes qui ambitionnent de transformer la condition des ouvriers par la voie parlementaire. En 1886, des émeutes et des grèves menées – on n'ose pas dire organisées, vu leur caractère imprévu – par les anarchistes avaient sérieusement inquiété les autorités du pays devant le risque de débordements insurrectionnels. Autant dire que le conseil d'administration de l'université bruxelloise commence à déchanter à l'idée de recruter un bonhomme défendant avec intelligence et résolution l'idéal anarchiste. Suite à l'attentat de Vaillant, la famille Reclus a reçu la visite peu courtoise de la maréchaussée, effectuant saisies et perquisitions. Les forces de police ont fait chou blanc, les Reclus sont hors de soupçon. Seulement voilà, le fait d'avoir fait l'objet d'enquêtes policières, c'est un peu comme la calomnie : il en reste toujours quelque chose… D'autant plus qu'on a commencé à diffuser sur le campus de Bruxelles un opuscule de Reclus, "Pourquoi sommes-nous anarchistes ?" qui… eh bien, pour le dire franco, qui taille plus qu'un costard à toutes les incarnations du pouvoir et de l'autorité… Il les lamine en faisant ni plus ni moins de la destruction de l'État et de toutes les formes de domination (bourgeoisie, armée, police, magistrature, clergé) la condition de la réalisation d'une société d'humains libres et égaux. La Belgique est un jeune État, en pleine expansion économique (en phase d'enrichissement par la grâce, entre autres, du pillage systématique du Congo, organisé par le monarque mégalomane de l'époque, Léopold II), fier de son indépendance et de la stabilité de ses institutions. Un anarchiste donnant des leçons à l'Université ? Pas bon, ça ! Cela risque de provoquer des troubles à l'ordre public, des manifestations, cela va nuire à la réputation d'un établissement académique désormais honorable… « Les instances dirigeantes de l'université prirent peur. Le cours était accessible au public. Les responsables imaginèrent l'auditoire transformé en champ clos où allaient s'affronter, non pas des intellectuels, mais, d'une part, une pègre révoltée et, d'autre part, des réactionnaires fanatiques. » Le conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles glisse sur la peau de banane d'un conservatisme à la papa : Élisée Reclus est prié d'ajourner son cours. Celui-ci apprend la nouvelle par les journaux avant d'en être informé par les voies académiques officielles. C'est encore une autre annonce faite à Élisée. Et celle-ci va provoquer une sérieuse foire d'empoigne.

Comment Hector Denis va-t-il réagir face à cette décision ?
Les étudiants vont-ils se mobiliser en faveur du savant géographe ?
Les anarchistes belges vont-ils apporter leur soutien à ce compagnon désavoué par une institution officielle ?
Elisée Reclus viendra-t-il enseigner à Bruxelles ?
Vous le saurez en lisant la suite des aventures d'Élisée Reclus en Belgique, dans le prochain numéro du Monde Libertaire !

Christophe
Groupe Ici & maintenant de la Fédération anarchiste, Belgique

17 Novembre 2020 : 2ème Anniversaire des Gilets Jaunes

2 ANS D'OPPOSITION DANS LES RUES PARISIENNES

TRAVAILLE CONSOMME & FERME TA GUEULE

CES PHOTOS ONT TOUTES ÉTÉ PRISES AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES LORS DES MANIFESTATIONS DES GILETS JAUNE À PARIS.
LA PLUPART D'ENTRE ELLES ONT FAIT L'OBJET D'UNE EXPOSITION À ATHÉNÉE LIBERTAIRE "L'ÉTOILE NOIRE", 5 RUE SAINT JEAN À LAON DANS L'AISNE, DU 17 MARS AU 31 AOUT 2020.

PHOTOS DE SERGE D'IGNAZIO

POUR EN VOIR PLUS: HTTPS://WWW.FLICKR.COM/PHOTOS/119524765@N06/ALBUMS

JUSTICE RESTAURATRICE OU VENGEANCE D'ÉTAT

7 heures d'audience pour 122 années de prison demandées : combien vaut la minute de justice ? Marixol Iparragirre Genetxea a été condamnée par l'*Audiencia nacional* vendredi 24 juillet à 122 ans d'emprisonnement. Elle aurait commandité l'attentat commis contre Luciano Cortizo : d'autres personnes dont sa fille furent blessées au cours de l'explosion de la voiture de ce militaire de Leon en décembre 1995. Ibon Etxezarreta et Agustin Almaraz déjà condamnés pour cette affaire nièrent au cours de ces deux journées toute participation de Marixol. D'autres procès doivent suivre en octobre, novembre, janvier….. Et ce n'est que le début d'une longue litanie.

Y A BASTA ! le premier jour de l'audience, la justice espagnole lui reprochait d'être une des porte-parole des prisonnières et presos basques. Elle fut choisie par les membres d'ETA pour lire le communiqué de dissolution de l'organisation. Marixol arrêtée à Salies en Béarn en 2004 a été condamnée par la justice française à vingt années de réclusion pour appartenance à ETA. Des demandes d'extradition ont été faites au cours de cette longue période d'enfermement. En 2019, à sa libération, la justice française accepta de l'extrader vers l'Espagne. Pourquoi celle-ci et non pas celles-là ? Retour à la case isolement, transfert de Soto à Avila et vice versa. Enfermement et sur/enferment pour cause de Covid-19.

Procès en série mode d'emploi

Des gardes civils veillant à ce que le minimum de personnes puisse assister au procès. Salles de tribunal en sous-sol. Aucune personne extérieure au monde judiciaire : fonctionnaires, juges, avocats, policiers…

Une cage en plexiglas près des procureurs et avocats des parties civiles. La personne jugée n'a aucun contact avec l'extérieur. Les avocats de la défense de l'autre côté de la salle. Les juges masqués ne parlant pas assez fort. Pas de public, tous les membres de la famille n'ont pas l'autorisation d'entrer dans la salle : six en tout. Une large télévision placée devant le public pour que le tribunal puisse auditionner les personnes invitées à témoigner et permettre à la presse de suivre les débats - mais pas au justiciable. Cerise sur le gâteau aucun témoin de la défense. Vous n'êtes ni à Ankara, ni à Téhéran, ni à Hong Kong, vous êtes en Europe dans un pays qui a aboli la peine de mort en 1978. Vous assistez à un procès anti- terroriste : aucune contextualisation des faits, aucune description des motivations. Aucun éclairage sur l'histoire d'une armée qui a fait de nombreuses victimes mais qui a déposé les armes depuis plusieurs années. Un huis clos que n'auraient renié ni Staline ni Mao.

De 122 à… qui dit mieux ?

La justice française peut regarder ailleurs. Elle a dans ses oubliettes des prisonniers qui en sont à plus de 35 ans pour Georges Ibrahim Abdallah ou à leur 31e année pour Frederik-Xistor Haramboure, Jakes Esnal et Ion-Kepa Parot. Tous ont présenté à plusieurs reprises des demandes de libération conditionnelle, acceptées par les juges du Tribunal antiterroriste d'application des peines. A chaque fois le Parquet a fait appel. La raison d'État l'emporte. Ne pas se fâcher avec Israël ou les USA pour l'un comme l'a dit si justement Manuel Valls et ne pas mécontenter son voisin pour le Parquet qui mêle si allégrement politique policière et raison d'État. OubliéEs de l'histoire, leur statut de personnes Détenues Particulières à Surveiller (DPS) leur ferme les formations, activités sociales, culturelles ou sportives… Voire les éloigne de la zone géographique où vit leur famille et les condamne à la dispersion. Être une femme combattante rompt largement avec le statut de dame, mère, demoiselle... La société pardonne rarement à celles qui ont cassé une image de femme douce et soumise ! Les prisonnières basques sont ainsi éparpillées dans les prisons hexagonales ou péninsulaires. Et quand la société te montre du doigt comme dame vengeresse voire tigresse il est difficile de se tourner vers une justice restauratrice.

À quand la prise en compte de toutes les peines et douleurs ?

À Madrid, la petite fille victime de l'attentat de Leon devenue une femme a refusé d'assister au procès. La responsabilité collective de l'armée clandestine est réelle en la matière et l'a reconnue dans un communiqué lu par… Marixol Iparragirre. Mais si la société espagnole veut tourner la page, il lui revient en toute conscience de confronter toutes les souffrances sans les hiérarchiser ni les soumettre au rouleau compresseur de la répression à tout crin. C'est avec son ennemiE que se construit la paix. La justice ne se rend ni au nom des bourreaux ni en celui des victimes, elle essaie de se tisser au nom de la paix sociale. Au Pays basque nord, la société civile s'est emparée de la question de la lutte armée : désarmement, prise en compte de toutes les victimes, demande de rapprochement des prisonniers et prisonnières, libération des malades et des longues peines. De quoi s'approcher d'une justice réparatrice. Alors qu'attend Paris pour ouvrir la voie à une paix durable ou Madrid pour construire une politique mémorielle et en finir avec ce conflit ?

Thyde Rosell

FAMILIARES DE PRESOS POR LA REVUELTA SOCIAL (CHILI)

Communiqué public - vendredi 2 octobre 2020

Aujourd'hui, en tant que familles, nous sommes frappés par une terrible nouvelle. En absence de contrôles, de mesures sanitaires et de précautions, nous avons appris la présence, depuis plusieurs jours, de cas de Covid-19 dans l'enceinte de la prison et que, de ce fait, nos jeunes ont été remis en isolement. Cela n'empêche pas le nombre de cas d'augmenter, devenant, semble-t-il, incontrôlable.

Des 5 jeunes privés de liberté suite aux plaintes de l'Université de Concepción – UdeC, l'une des plus prestigieuses universités du Chili – en proie au désespoir et à l'angoisse générées par la situation, l'un a cherché à mettre fin à ses jours en se pendant et un autre en se coupant les veines. Ils ont été à chaque fois sauvés par un autre compagnon placé en isolement. La gendarmerie n'a pas informé la famille, occultant les faits.

À présent nous ne pouvons plus vivre tranquilles. Après ce qui s'est passé, il est impossible de garder le moindre espoir que nos jeunes puissent gérer la situation sanitaire de l'intérieur. Nos jeunes ne sont pas des délinquants, ils ne méritent pas les charges criminelles qui leur ont été imputées pour avoir protesté.

En tant que familles, nous nous voyons dans l'obligation de communiquer sur la situation angoissante que nous vivons jour après jour, étant donné les conditions d'isolement sévère dont souffrent nos enfants, puisque, à la date d'aujourd'hui (2 octobre) près de 30 jours se sont écoulés sans droit de visite. Nous demandons à la direction de la prison de répondre à notre communiqué et à notre requête.

LIBERTÉ POUR LES PRISONNIER.E.S DE LA RÉVOLTE !

Bien à vous, Familles de prisonnier.e.s de la révolte sociale.

Traduction de l'espagnol.
Monica Jornet. Groupe Gaston Couté

LA BATAILLE DE LA MÉMOIRE

En Espagne, la bataille autour de la mémoire historique continue de plus belle. Un an après l'exhumation des restes de Franco de la Valle de los Caídos, le gouvernement socialiste de Pedro Sánchez présente un avant-projet de loi comprenant 66 articles. Cette loi prévoirait entre autres des amendes pouvant aller jusqu'à 150 000 euros pour sanctionner tout acte d'hommage au dictateur, et modifierait dans les établissements scolaires les cours d'histoire consacrés à la guerre civile (1936-39) et à la dictature franquiste qui s'ensuivit.

Le *Collectif Mémoire Historique et Victimes du franquisme* en souligne les insuffisances pour garantir les droits des familles des personnes disparues suite à la répression franquiste. À qui doivent-elles s'adresser ? À l'État ? Aux communautés autonomes ? Aux mairies ? Au procureur ? À des associations enquêtant sur les crimes de guerre du franquisme ?
Quid des exhumations des corps toujours ensevelis dans les fosses communes ? L'État ne s'engage pas à subventionner les recherches, alors ces dernières seront-elles à la charge des familles ? Des associations mémorielles ? De même est maintenu dans cet avant-projet, l'article 10 de la loi précédente de 2007 (gouvernement Zapatero) qui divise arbitrairement les victimes de la répression franquiste en deux catégories : de 1936 à 1968 et au-delà de 1968.

Le Collectif estime que le Parlement devrait préciser la procédure d'application de la loi et décréter la mise au service des familles, des médecins-légistes de l'État, des laboratoires ADN, des archives sur la répression franquiste. De même il est demandé quelles compétences seront données à la Justice pour effectuer les recherches sur la période de la guerre civile et la dictature qui s'en est suivie. Et pour cela ne plus permettre à la Loi d'Amnistie (1977) d'empêcher ces recherches.

La dénomination « mémoire démocratique » rappelant celle « d'Espagne démocratique »au moment de la Transition de 1978 après la mort de Franco, pose évidemment problème dans une société où les bourreaux d'hier (sous Franco ou pendant la Transition) n'ont jamais été inquiétés par la Justice. Ce qui en toute logique conduit à demander l'abrogation de la loi d'amnistie de 1977 (amnistie pour les exactions franquistes, vous l'aurez compris).
D'autres points sont soulevés comme le projet du gouvernement d'instituer le 8 mai

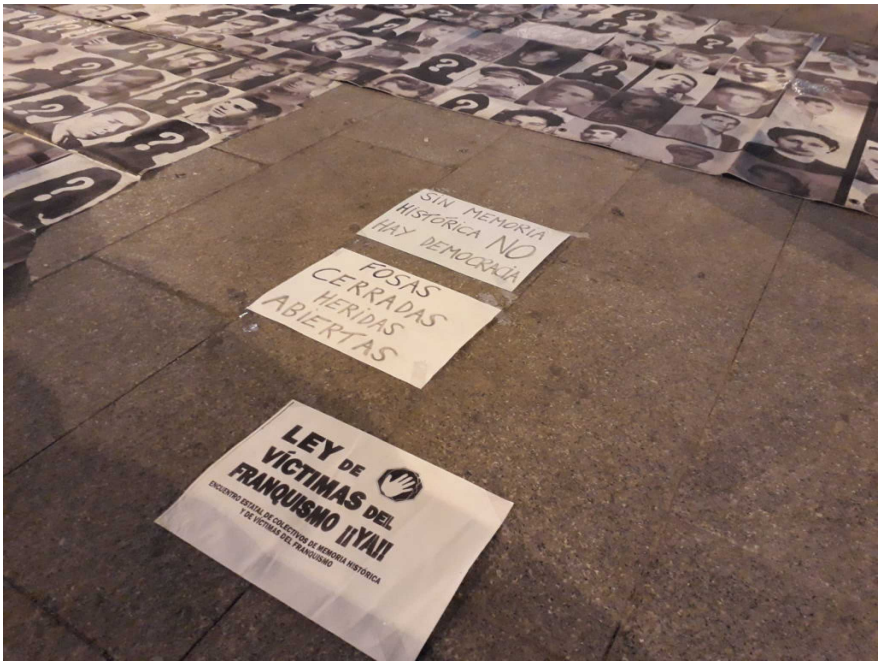

comme *date commémorative de l'exil* ; date correspondant à la défaite du nazisme et n'ayant évidemment jamais été célébrée sous le règne de Franco (ni après, d'ailleurs). Une proposition serait de choisir plutôt le 22 février (mort du poète Antonio Machado). De même que le choix du 31 octobre comme *journée des victimes du franquisme* n'est pas satisfaisant : ce 31 octobre correspondant à la proclamation de la Constitution de 1978. Constitution ne condamnant pas la dictature, ne mentionnant pas les victimes de celle-ci, et qui est une « loi de l'oubli ». Contre-proposition : choisir le 12 décembre date à laquelle, en 1946, l'ONU avait condamné le fascisme espagnol en déclarant la dictature franquiste *« régime méprisable devant être combattu par la Société des Nations »*.

La liste des tâches à accomplir s'allonge :exhumations des fosses communes, recensement des victimes du franquisme, création d'une banque de l'ADN des disparus, nullité des jugements d'exception sous le franquisme, protection et ouverture des archives y compris pour l'après 68, réparation pour le travail/esclavage imposé aux prisonniers politiques, reconnaissance spécifique des combats de la guérilla anti-franquiste …
L'avant-projet de cette « loi démocratique » escamote le fait que le régime monarchiste parlementaire actuel a été imposé par Franco et est héritier de sa dictature, il passe sous silence les convictions antifascistes de celles et ceux qui furent persécutés par le franquisme. Sans oublier qu'une grande partie d'entre eux étaient issus du mouvement libertaire, et avant la répression franquiste, avaient déjà connu prison, exil et violences sous la Seconde république, et cela pour avoir préconisé la révolution sociale, l'émancipation de la classe ouvrière et la démocratie directe, aspirations qui allaient bien au-delà de l'actuel régime représentant bourgeoisie et capitalisme.

À l'heure où se livre en Espagne une véritable « bataille des plaques commémoratives » (à Madrid on enlève les plaques de rues aux noms des socialistes Indalecio Prieto et Largo Caballero, de l'anarchiste Melchior Rodríguez, à Arganzuela il n'y aura finalement pas de Place Lucía Sánchez Saornil, poétesse et fondatrice de *Mujeres libres*), on constate une véritable attaque contre la mémoire de celles et ceux qui luttèrent pour la liberté et les droits de la classe ouvrière.
Le combat antifasciste est toujours d'actualité.

Ramón Pino
Groupe Salvador Seguí (FA)

CHEMINS DE L'OUBLI

Dans le cadre des journées de *Memoria histórica* (Mémoire Historique), une quinzaine d'activités culturelles, dédiées cette année à l'exil républicain se célèbreront dans le Palais des comtes de Gabia à Grenade. Kiko Herero, auteur madrilène de deux livres déjà parus, l'un en 2014 *Sauve qui peut Madrid !*, l'autre en 2018 *El Clinico* et Juan Chica Ventura, artiste peintre, créateur de la peinture murale (2019) traitant le thème historique de la Libération de Paris en 1944, de *la Nueve de la 2e D.B,* se sont retrouvés invités à la Députation de Grenade le 1er octobre 2020, comme représentants de *l'association 24 Août 1944*, (il n'y avait pratiquement personne). Kiko n'a même pas été présenté, finalement Juan s'est retrouvé à expliquer auprès d'autres invités d'associations mémorielles, *Asociación Granada para la Recuperación de la Memoria Histórica*,(Association Granada pour la récupération de la Mémoire Historique), Rafael Gil Bracero, et de *Verdad, Justicia y Reparación*, (Vérité, Justice et Réparation) Francisco Vigueras et de la députée de la Culture, de la Mémoire Historique et Démocratique (tel que c'est nommé aujourd'hui par le gouvernement socialiste espagnol), Maire de la région d'Alfacar Fátima Gómez ; l'exposition de photos de Philippe Gaussot : *Caminos del exilio,* (Chemins de l'exil). Elle traite de la *Retirada* (la Retraite) d'environ ½ millions d'hommes, de républicains, d'anarchistes, de poumistes, de socialistes et de communistes, de femmes, d'enfants et de personnes âgées, qui durent fuirent la Guerre Civile dans cette Espagne en noir et blanc de 1939, poursuivis par les armées : franquiste, fasciste et nazie, en traversant les Pyrénées pour finalement se retrouver dans des camps de concentration en France. Les documents graphiques laissent transparaitre les liens d'humanité que l'artiste a réussi à forger avec les refugié.e.s. Ils constatèrent son émotion, sa bienveillance et son amitié pour elles et eux. Mais aussi, ils transmettent non seulement la chaotique organisation de l'exode et l'angoisse des gens, mais aussi de l'orgueil, de la dignité et surtout toute la combativité, de ces bannis. La visite de l'exposition avec les « quelques invité.e.s », s'est faite au pas de course, comme si nous allions nous contaminer les uns les autres, à signaler aussi, la double absence d'un texte entier sur les « colonies infantiles » et la liste des noms des coordinateurs et organisateurs de l'exposition. Ce sont des manières plutôt cavalières pour une institution qui se vante de travailler sur la culture et la mémoire. Francisco Vigueras un des représentants cités plus haut, nous a avoué que le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) ne veut pas faire de vague et se sert de ce type d'événements pour se donner bonne conscience, personne n'est dupe dans cette histoire, rien de nouveau sous le soleil.

L'association 24 Août 1944 est dépositaire de cet héritage et a réalisé la sélection de photos pour l'exposition. Son objectif est de promouvoir et cultiver la mémoire historique des antifascistes espagnols exilés en 1939.

Cette exposition qui durera du 1er au 31 octobre ouvre le cycle de tout un programme de conférences et débats sur la littérature, les mémoires féminines, les femmes républicaines, les politiciens républicains, les journaux, le cinéma, les artistes, les éditeurs de l'exil. Pour la cinquième année consécutive, la Députation met à disposition de la ville, une exposition qui a pour objectif de relever des aspects de notre passé plus proche de nous, d'analyser et d'approfondir suivant différents contextes : historique, social, universitaire et médiatique, la réalité de cette période de notre histoire.

Cette exposition qui a déjà été présentée à Madrid entre décembre 2019 et février 2020 dans la salle de *l'Arqueria Nuevos Ministerios,* (Arcade des Nouveaux Ministères) de Madrid, dont le succès fut indéniable, continuera son périple dans d'autres villes d'Espagne : Cadiz, Almería, Vigo Barcelone, puis à l'étranger : Paris et Liège. Le travail de diffusion de la Mémoire Historique traite tous les épisodes qui ont eu lieu pendant ces trente deux mois de guerre civile, sans perdre de vue que la cause principale et déterminante était de provoquer une expérience collective et harmonieuse, un rêve égalitaire, ce qui deviendra une révolution sociale dans la culture révolutionnaire anarchiste espagnole.

Juan Chica Ventura
Groupe anarchiste Salvador-Seguí

DU NON INTÉRÊT DE CONSTRUIRE LE COMMUNISME LIBERTAIRE ...DANS UN CIMETIÈRE !

Jadis, les anarchistes, toutes tendances confondues, ont été des pionniers en matière de beaucoup de choses. Tel n'est plus le cas depuis déjà un certain temps.

Un métro d'avance

Fin du dix-neuvième siècle nous étions à la pointe de l'internationalisme prolétarien avec la 1ére Internationale. Les capitalistes, eux, en étaient encore à la concurrence entre États nation. Avec les Bourses du Travail nous jetions les fondations du syndicalisme révolutionnaire tandis que les patrons ne s'unissaient qu'en petit comité, se combattant les uns les autres. Avec Paul Robin, l'orphelinat de Cempuis et l'éducation intégrale (intellectuelle, manuelle, physique) nous étions les premiers à mettre en œuvre la mixité (coéducation des sexes).

Au vingtième siècle, nous fûmes à l'origine de la CGT et d'un syndicalisme de lutte de classe. Dans le même temps, nous fondions des communautés libertaires (les milieux libres) avec retour à la terre, végétarisme, naturisme, amour libre… à la clef. Avec Sébastien Faure et la Ruche, Francisco Ferrer et les écoles rationalistes, nous fûmes une source d'inspiration pour Célestin Freinet et son mouvement de l'École Moderne. Avec Eugène Humbert et Gabriel Giroud nous initiâmes un mouvement néo-malthusien qui déboucha sur un engagement majeur en faveur de la contraception et de la vasectomie (stérilisation masculine). Dans les premières années de la révolution en Russie nous nous battîmes pour une troisième révolution (tout le pouvoir aux soviets débarrassés de la dictature bolchevique) tandis qu'en Ukraine, avec Makhno, nous sauvions la révolution russe en mettant en déroute l'armée blanche de Dénikine tout en jetant les bases du communisme libertaire dans de vastes régions. En Espagne nous mîmes en œuvre la plus grande révolution sociale de tous les temps avec, entre autre, la collectivisation non dictatoriale des moyens de production. Déjà, lors de la Commune de Paris, et ensuite, nous fûmes constamment aux avants postes de la démocratie directe, du fédéralisme, du mouvement coopératif (de production et de consommation), du collectivisme, de l'anticapitalisme, de l'anticléricalisme, de l'antimilitarisme, de la critique du réformisme, du parlementarisme, du communisme autoritaire, de l'avant-gardisme… Bref, hier encore, tout en étant de son temps, notre projet politique, social, culturel… faisait rêver car il incarnait un autre futur. Rêver ! Un autre futur !

Des semelles de plomb

Depuis le milieu du vingtième siècle, c'est un fait, nous avons perdu de notre superbe. Nous ne sommes plus que quelques rescapés errant en bandes éparses et rivales. En soi, ce pourrait ne pas être dramatique s'il n'y avait pas ce phénomène nouveau pour nous, à savoir que nous sommes orphelins de tout projet crédible et désirable aussi bien pour le présent que pour le futur et que, ce faisant, nous ne faisons plus rêver.

Oh, certes, nous sommes toujours présents dans le mouvement syndical, mais dispersés aux quatre vents de toutes les médiocrités bureaucratiques réformistes voire collaborationnistes. Ici et là, à titre individuel ou de petits groupes, on nous retrouve aussi dans les luttes sociales (grèves, gilets jaunes, zades, manifs diverses, soutiens aux exploités et opprimés de toutes sortes…,) mais toujours à la remorque de ceux et celles qui en sont à l'initiative. Jamais en détonateurs ou minorité agissante. Tout au plus, mais comment faire autrement avec nos petits moyens et notre désunion chronique, faisons-nous éclore quelques petits perce-neige alternatifs (Radio Libertaire, Bonaventure, les Éditions libertaires, quelques AMAP libertaires, quelques journaux et revues confidentiels, quelques librairies…) dans le grand manteau blanc de l'hiver politique, social et sociétaire du moment. Bref, non seulement nous ne sommes quasiment rien, non seulement nous ne sommes pas à l'initiative de grand-chose, mais surtout, après avoir chevauché le vent, tout concourt à penser que nos bottes de sept lieux d'hier sont devenues des semelles de plomb. Un peu comme si notre être profond s'était pétrifié, figé à jamais dans des analyses et des modes d'action et d'organisation d'hier.

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, le capitalisme d'aujourd'hui, comme le type de société qu'il induit, sont d'une forme très différente de celle qui était la leur à la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Oh, certes, sur le fond comme sur l'essentiel, le capitalisme n'a pas changé de nature et, à bien des égards, il est même encore plus vorace. La mondialisation capitaliste, la financiarisation de l'économie, le néocolonialisme, l'abrutissement des masses via des avalanches de pub, les médias traditionnels aux ordres, les pseudo réseaux sociaux comme soupapes de sécurité à tous les délires de l'insignifiant signifié, la surconsommation de l'inutile, la société du spectacle, la marchandisation des choses et de la vie…, changent cependant la donne. Car, si la classe ouvrière et les cohortes innombrables des forçats de l'exploitation de l'homme par l'homme sont aujourd'hui plus nombreuses que jamais, elles sont profondément émiettées dans l'espace et le temps de la lutte de chacun contre tous. C'en est, en effet, fini des grosses unités de production favorisant l'organisation des damnés de la terre et l'émergence d'une conscience de classe. C'en est fini des châteaux facilement identifiables des maîtres de forge surplombant des vallées industrieuses tout aussi facilement identifiables. Désormais, non seule-

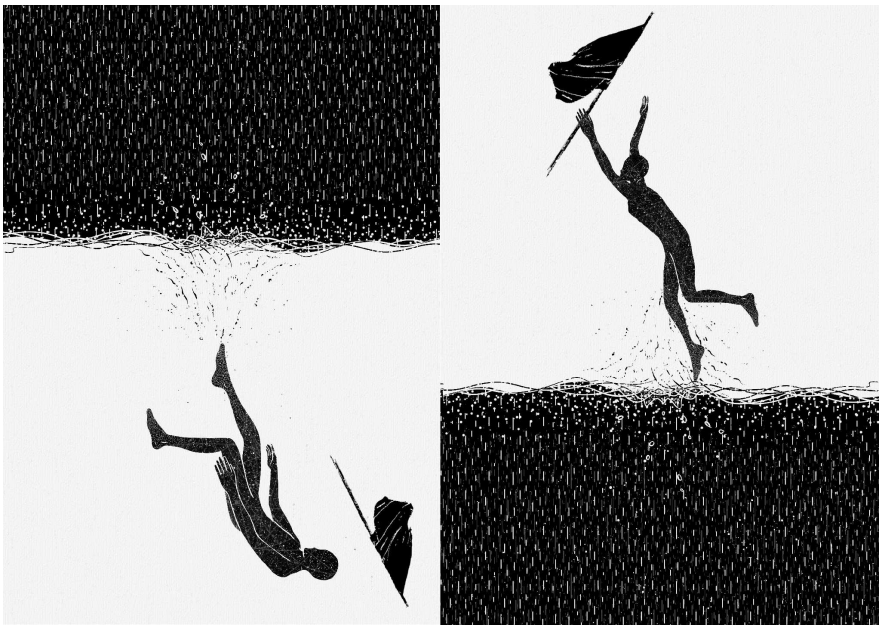

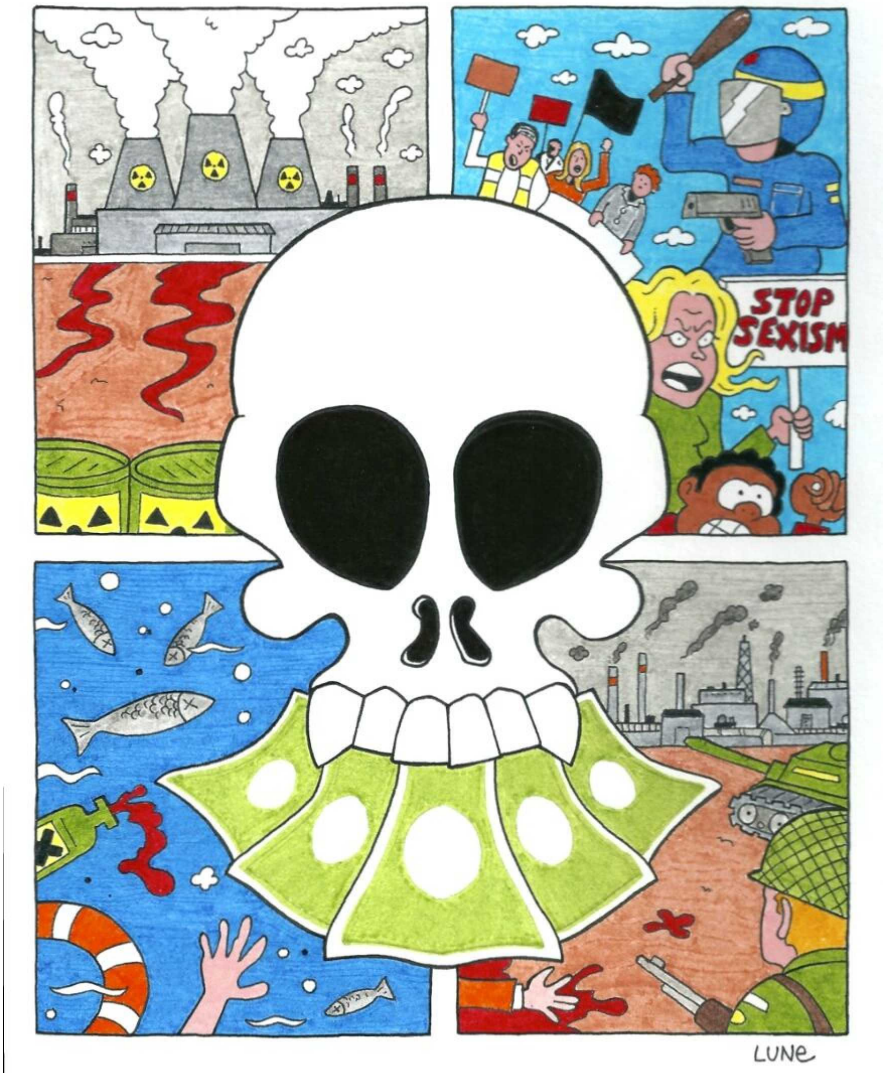

ment le capitalisme a envahi la planète toute entière avec ses innombrables tentacules financiers anonymes, mais il a réussi à imprégner de ses valeurs d'individualisme version loi de la jungle, le conscient et l'inconscient de ses esclaves. Et c'est kif kif pour ce qu'il en est des cent mille fronts de l'oppression. C'est la vieille mais efficace tactique : diviser pour régner.

Or, devant cette évolution indéniable du capitalisme, nous et l'ensemble du mouvement ouvrier, en sommes restés à une vision des choses du siècle dernier. Et cela nous conduit à des formes de lutte et d'organisation complètement décalées par rapport à la situation présente. Ici, là et ailleurs, nous en sommes réduits à la nécessaire mais insuffisante **défense** d'acquis d'hier, dramatiquement incapables de luttes **offensives** pour des **droits nouveaux** avec de nouveaux modes d'organisation à la clef.

Pire, pour en être restés à des schémas de pensée et des analyses datées qui furent pertinentes mais qui le sont moins (comme la primauté de l'industrialisation forcenée, le productivisme, la croissance sans fin, la croyance dans le remède miracle des « progrès » de la science et de la technique…), nous avons loupé l'essentiel de la crise écologique qui affecte et infecte aujourd'hui les conditions même de la vie humaine sur la planète. Et, ça change tout !

Après la pluie, le beau temps ?

Si nous voulons sortir de nos sacristies respectives qui bruissent tous les dimanches de nos odes à un passé glorieux trop souvent mythifié et être de nouveau les ouvriers d'un autre futur, plusieurs conditions doivent être remplies.

Ouvrir enfin les yeux sur ce qui fait que le capitalisme d'aujourd'hui, tout en n'ayant pas changé de nature, n'est plus vraiment le même que celui d'hier.

Sur la base de ces analyses théoriques, nous devrons alors élaborer un projet de société **crédible** et **désirable**. Car, pour l'heure, nous en sommes orphelins. Certes, nous sommes anti-capitalistes. Encore heureux. Mais, par quoi allons-nous remplacer le capitalisme ? Par le fédéralisme libertaire, bien sûr. Mais, concrètement, ça donnerait quoi, aujourd'hui, le fédéralisme libertaire ? Et puis, natürlich, dans une société libertaire il n'y aurait plus d'argent. Mais, sauf à en revenir au troc, par quel moyen d'échange le remplacerions-nous ? Par une monnaie fondante avec une valeur décroissante ? Pas bête car ça scie la branche de toute thésaurisation. Mais ça doperait alors la consommation à outrance. Et quid de la propriété, de l'héritage, des relations avec un extérieur capitaliste et hostile, du commerce international, de notre diplomatie, des usines d'armement, de l'armée, de la gestion de la sécurité une fois les prisons détruites, des usines d'armement, de l'armée, de tous ces secteurs comme l'industrie pharmaceutique, la chimie, ces mégalopoles invivables, le sport business, la liberté d'expression, l'autogestion politique, économique et sociale, l'école, les impôts, le réseau routier, la décroissance de l'inutile, une politique de la natalité, l'accueil des migrants, … ? Comment allons-nous gérer tout cela ? Concrètement. En sachant qu'il faudra du temps pour reconvertir la plupart des merdiers actuels, mettre les villes à la campagne, passer du chimique au bio…

Bref, pas simple que de vouloir **détruire pour reconstruire** ? Pour reconstruire une société fonctionnant de manière libertaire avec, de toute évidence, une majorité de non libertaires pur jus.

Mais, soyons optimistes et osons l'hypothèse selon laquelle nous parviendrions à définir concrètement ce qu'il pourrait en être d'un autre futur crédible et désirable, se poserait, alors, le problème de savoir comment faire franchir à cette hypothèse le test implacable de la réalité. Car, vu notre nombre, et même s'il croissait au-delà de nos espérances, il nous faudrait bien nouer des alliances (déjà entre nos tribus respectives) et définir des périodes de transition. Et, donc, quelle stratégie et quelles tactiques employer ?

Enfin, et surtout, face à l'**urgence** de la crise écologique, de l'épuisement des ressources fossiles, de la fonte des pôles, de l'élévation du niveau de la mer, de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, de la course suicidaire à une croissance sans fin dans un monde fini, de l'extinction de masse de nombreuses espèces vivantes, du réchauffement climatique, … qui nous menacent à court ou moyen terme d'un effondrement systémique, **que faire tout de suite** alors qu'il est peut-être déjà trop tard ? Car se contenter de critiquer l'écologisme, ses mystiques comme ses politicards, le piège à con d'un capitalisme verdâtre, la petite Greta…, c'est sans doute nécessaire, mais c'est assurément insuffisant. Sauf à penser que l'on puisse construire le communisme libertaire dans un cimetière !

Qu'en pensez-vous ?

Jean-Marc Raynaud

ECOLE OBLIGATOIRE, LIBERTÉ MORIBONDE

Emmanuel Macron a annoncé le 2 octobre 2020 son intention d'en finir avec ce qu'il nomme « les séparatismes ». Dans ce grand fourre-tout liberticide camouflé sous des prétextes de lutte contre l'islamisme radical, il a indiqué son désir d'obliger tous les enfants de France à aller à l'école dès 3 ans. Actuellement, seule l'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans, pas l'école. Certaines familles souhaitent, pour des raisons très variées, assurer elles-mêmes l'instruction des jeunes. C'est à ce droit que s'attaque E. Macron, sous prétexte de sécurité nationale et de nécessaire unité républicaine.

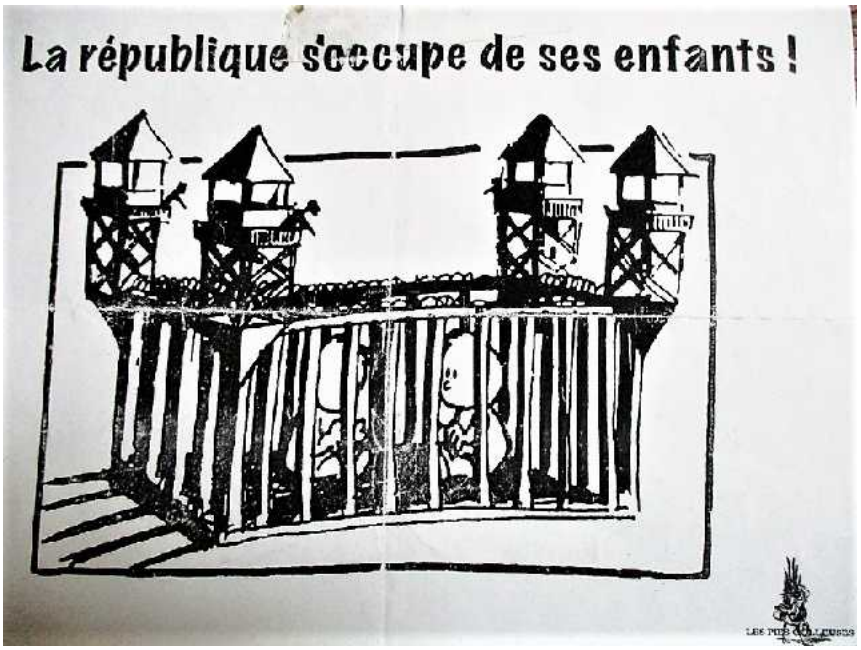

Ne pas scolariser

Défendre le droit de ne pas scolariser est un exercice difficile, tant cette alternative est mal connue et empreinte des clichés distillés à son encontre par les gouvernements successifs. Il faudrait un exemplaire entier du Monde Libertaire pour démontrer l'absurdité de tous les arguments que l'on oppose à l'instruction en famille. Non, ce n'est pas que pour les riches, les diplômés, les familles à deux parents, les enfants surdoués, ou malades, non ce n'est pas que pour des religieux radicaux, ni des coincés de la théorie du genre... Il y a une infinité de profils de familles, une infinité de raisons de vouloir laisser vivre les enfants en dehors des murs de l'école, et une infinité de manière de vivre cette liberté au quotidien. Cette diversité fait toute la richesse non seulement de l'instruction en famille, mais aussi de la société. Car les enfants libres d'école en font partie, ils sont même en plein dedans, tous les jours. Alors E. Macron, cette fois, prétend que la moitié des familles ne scolarisant pas leurs enfants seraient des familles islamistes radicalisées. Pouf pouf. Commençons par dire que le gouvernement n'a absolument aucune idée du nombre d'enfants vivant dans des familles radicalisées, il balance simplement des chiffres pour faire causer et faire peur. Preuve en est, en moins de deux semaines au moins 3 chiffres différents ont été annoncés. Le sociologue Ph. Bongrand travaille sur l'instruction en famille et a montré que les cas de radicalisation y sont extrêmement marginaux. La grande majorité des familles radicalisées envoient leurs enfants à l'école. D'ailleurs, aucun lien n'a jamais été établi entre islam radical et instruction en famille... Au contraire, tous les terroristes français ont fréquenté la fameuse « école de la République »... doit-on l'interdire pour autant ?

Le gouvernement annonce une forte hausse du nombre d'enfants instruits en famille, et laisse entendre que ce serait un grave problème. Dans les discours officiels, les effectifs en hausse sont mis en parallèle avec la question de l'islamisme radical, faisant croire à un lien de cause à effet. Mais cette hausse des effectifs d'enfants non-scolarisés s'explique avant tout par la pauvreté de l'offre scolaire dans notre pays. Il y a fort à parier que si l'école savait s'adapter à son époque, adopter des pédagogies émancipatrices, si elle permettait à ses personnels d'être réellement bienveillants, il y aurait moins d' « hémorragie scolaire », comme le déplorait déjà Najat Vallaud-Belkacem, lorsqu'elle s'attelait à éradiquer l'instruction en famille. Plus récemment, il y a aussi eu une augmentation mécanique due au changement du mode de comptage des enfants vivant sans école : sont désormais inclus les enfants à partir de 3 ans, et non plus 6 ans. Enfin, un autre effet n'a pas encore été quantifié, mais semble réel : l'effet Covid. Des personnes ont été séduites par ce mode de vie, d'autres ont peur de remettre leurs enfants en classe pour des raisons de santé. Tout ceci montre combien est hâtif et infondé le parallèle entre islamisme radical et vie en dehors des murs de l'école.

Des enfants en danger ?

On nous parle ensuite des enfants en danger... Eh bien il existe, en France, tout un arsenal juridique et des institutions qui sont censées protéger les enfants. Il faut savoir que les familles qui ne scolarisent pas leurs enfants sont bien plus contrôlées que les autres : chaque année, nous recevons la visite au moins une fois d'une délégation du rectorat qui vérifie l'instruction dispensée, et une année sur deux, nous devons répondre à une enquête de la mairie. Ces visites font l'objet de rapports, qui sont consignés. Si les visites concluent à un défaut d'instruction, les parents reçoivent une injonction à scolariser leur enfant. Et s'ils ne le font pas, ils risquent la prison. Si les visites conduisent à des soupçons de maltraitance, les familles peuvent être signalées au Procureur de la République, avec des conséquences lourdes pour les familles. Notons que souvent, les personnes chargées de ces inspections et contrôles sont défavorables ou peu familières des modes de vie et d'éducation alternatifs. Les contrôleurs sont donc plus suspicieux que la moyenne et nombre de familles sont signalées abusivement. Nous ne sommes donc pas lâchés dans la nature sans surveillance, bien au contraire, on nous tient à l'œil...

La lutte contre la radicalisation islamiste est le dernier prétexte en date pour éradiquer l'instruction en famille. Il y a bien d'autres pays qui laissent le champ libre aux familles, qui n'établissent pas ou peu de contrôles, et qui pourtant, n'ont pas spécialement de problèmes liés au terrorisme. Ce rapprochement entre instruction en famille et terrorisme est une marotte bien française. Mais les problèmes que voit le gouvernement dans ce qu'il nomme « les séparatismes » ne sont -ils pas

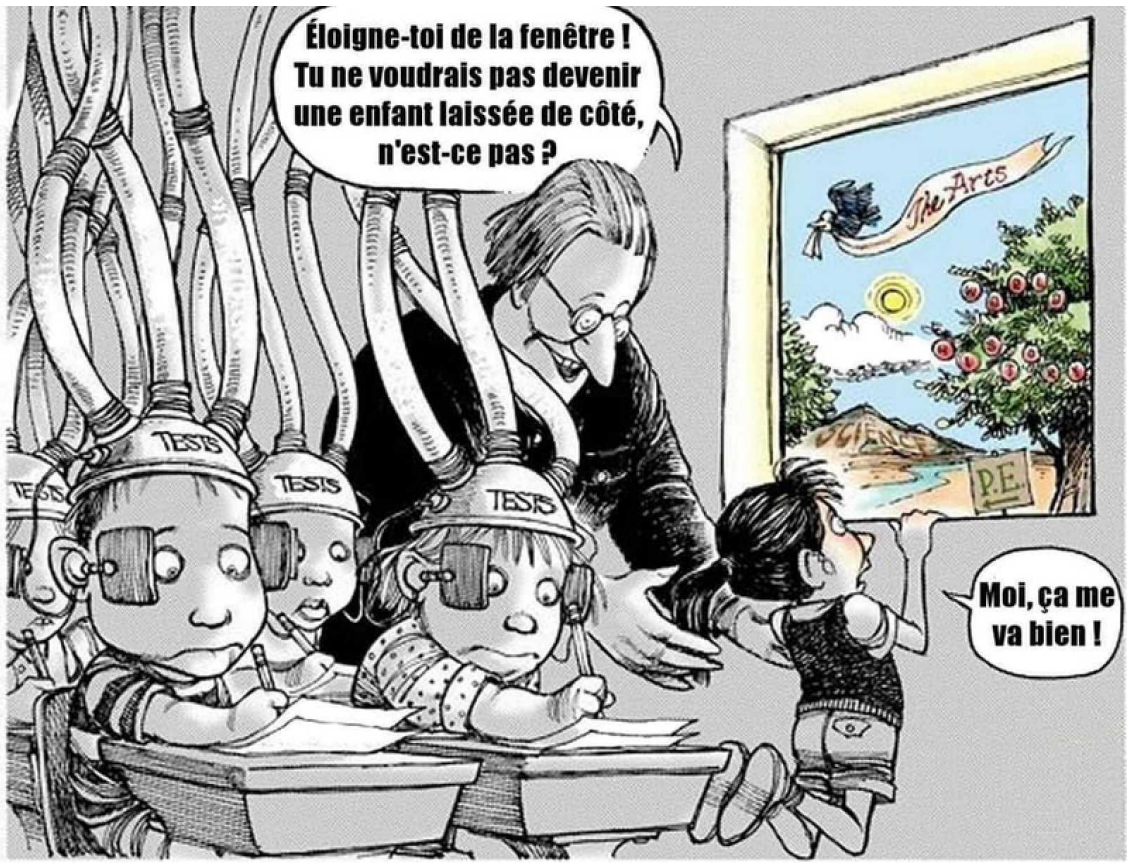

en réalité dus à des décennies de politique coloniale, d'abandon de pans entiers de la population, de détérioration méthodique du tissu de certains quartiers urbains, etc. ? Accuser l'instruction en famille d'être le terreau de l'islamisme radical permet de ne pas regarder les politiques de la ville, les politiques sociales, les politiques économiques, qui ont réduit à la misère économique et sociale des générations entières d'immigrés, leurs enfants et leurs petits-enfants. Quand on regarde depuis 20 ans, combien de mesures ont été prises contre l'instruction en famille, avec des motifs aussi variés qu'infondés (dérive sectaire, islamisme radical, contre la pauvreté, contre les inégalités, prévention de la délinquance...) il est facile et rapide de comprendre que c'est en réalité une liberté de plus que ce gouvernement, comme les précédents, veut faire disparaître.

Une liberté vieille de 150 ans

Mettre fin à la liberté d'instruire les enfants en dehors des écoles, c'est mettre fin à une liberté vieille de près de 150 ans, née en même temps que le droit à l'instruction. C'est vouloir mettre fin à la possibilité pour les familles d'exercer un choix sur leurs vies. Toutes les familles risquent de perdre ce droit, pas uniquement celles qui, aujourd'hui, instruisent elles-mêmes leurs enfants. Les analyses des parcours scolaires montrent que la plus grande part des enfants instruits en famille alternent vie sans école et à l'école. Toutes les familles peuvent, un jour, avoir envie ou besoin de vivre quelques mois, quelques années, en dehors de l'école. Cette respiration peut être salvatrice pour certains jeunes. Si ce projet passe, ce choix ne sera plus possible. JM Blanquer nous assure que les choix des familles ne seront pas diminués, car il leur restera les écoles hors-contrat ! Quelle blague ! Ces écoles ne sont pas accessibles pour la plupart des foyers, pour des raisons d'éloignement géographique ou financières. De plus, il passe complètement sous silence la mise au pas des écoles alternatives qu'il a fièrement initiée il y a plus de deux ans. Elles sont visées par le même projet de loi que l'instruction en famille et devront bientôt mouler leurs enseignements sur les exigences de l'Éducation nationale. L'idée est bel et bien d'avoir un modèle scolaire unique, un programme unique, une pensée unique. Et cela, avec les dérives que l'on connaît ces dernières années concernant les programmes : sciences économiques et sociales, philosophie, arts, histoire sont autant de matières qui permettent de se forger une pensée critique sur le monde, et ce sont précisément celles qui sont attaquées et réduites à peau de chagrin dans les programmes officiels. L'école elle-même est menacée dans sa mission de dispenser une instruction émancipatrice. Alors que JM Blanquer prétendait vouloir rendre les enfants libres grâce aux apprentissages, depuis qu'il est ministre de l'Éducation nationale, il révèle un très inquiétant côté réactionnaire et autoritaire. Il n'y aura bientôt qu'un seul programme possible pour instruire tous les enfants et les faire entrer, de gré ou de force, dès l'âge de trois ans dans le même moule. Au-delà de l'instruction en famille, il s'agit donc de la défense de la liberté d'instruction dans son ensemble. Et même de la défense d'une liberté tout court.

En voulant éradiquer l'instruction en famille, E. Macron veut, une fois de plus, mettre fin à des modes de vie alternatifs et à des îlots de résistance et d'autonomie. L'État intervient partout où des espaces de liberté émergent, que ce soit dans les ZAD ou dans les familles qui se passent d'école. Vouloir mettre un terme définitif à l'instruction en famille, c'est vouloir faire disparaître des personnes critiques de la société, qui permettent à des enfants de grandir en connaissant le goût de la liberté. Il est vrai que ces enfants risquent de devenir des citoyens difficiles à gouverner. Dans cette ultime attaque contre l'instruction en famille, c'est donc encore la volonté d'éradiquer les alternatives et de mettre au pas les récalcitrants qui s'exprime. Après la répression et les violences policières, après les manipulations et distorsions du langage, après tant de choses ces derniers mois, vient maintenant la volonté d'une uniformisation complète de la formation des jeunes personnes, de leur pensée et de leurs vies. Tout ça commence à fleurer bon le totalitarisme...

Marina,
groupe Libertad de la Fédération Anarchiste, Toulouse
avec le collectif Libres Apprenants du Monde

MONDIALISATIOON, JE LE VEUUX !

L'entreprise, cette violeuse, a pénétré le goûter des enfants, elle a pris les manuels scolaires. En classe terminale *générale*, le programme de géographie traite presque exclusivement de LA MONDIALISATION.

Ou comment préparer les élèves d'aujourd'hui à l'esclavage néolibéral de demain. Il faut dire qu'elle assure tellement le bonheur et l'émancipation des peuples, la mondialisation ; il faut dire aussi qu'on ne peut tellement pas revenir en arrière (ce serait une régression)… Dame ! Comment que c'est-y qu'i feraient, les gens, pour se nourrir, pour s'habiller, pour se chauffer ? comment que c'est-y qu'on ferait, nous toutes et tous, pour vivre avec ostentation, s'il n'y avait plus moyen que meurent en silence les petits Jaunes, les moyens Rouges et les grands Noirs ? Si le modèle amish, comme dit l'autre rigolo zozotant, si la décroissance et le *retour à la bougie* privaient le monde de débouchés ?

Parmi les notions et le vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe de terminale, tout ce qui permet, en considérant la planète comme un gigantesque gisement d'exploitation propre à une infinie croissance, de s'enrichir, de s'enrichir – indéfiniment : *haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive, attractivité, intégration territoriale, agglomération industrielle,* etc. Et quant aux chapitres étudiés : *« Mers et océans : au cœur de la mondialisation »*, *« Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation »*, *« L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes »*, et ce thème conclusif en prime, histoire de bien emballer le conditionnement : *« La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation. »* Ce qui porte en tout l'étude de la mondialisation à plus de 48 heures de classe, pour se faire à cette belle idée de l'avantage comparatif, cette théorie dominatrice selon laquelle chaque pays, chaque région, chaque groupe de travailleurs, contribue à l'épanouissement global en fonction du domaine dans lequel il brille par sa compétitivité : le Bangladesh pour son droit du travail, la Chine pour son coût du travail, etc.

Où comment préparer des générations entières de lycéens à un monde meilleur, sans dieu argent ni maître patron ni valet lointain, un monde meilleur fait de liberté, d'équité, d'adelphité, de laïcité, de diversité.

Cours 1 : *« La mondialisation en fonctionnement : processus, acteurs et débats. »*

Cours 2 : *« La mondialisation : mobilités, flux et réseaux. »*

Cours 4 : *« Pôles et espaces majeurs de la mondialisation. »*

Cours 5 (la tête qui tourne) : *« Les territoires dans la mondialisation : une inégale intégration. »*

Cours 6 : *« Les espaces maritimes : approche géostratégique. »*

Sans oublier, cours 3 : *« En vous appuyant sur le cas de l'iPhone* [qui comme chacun sait est un produit mondialisé, il procure du travail, et donc les moyens de subsistance, au monde entier, sic], *vous présenterez la mondialisation en fonctionnement. »*

Bref, la mondialisation à toutes les sauces industrielles, avec en prime quelques gros plans sur le continent américain et ses accords de libre-échange, sur le continent africain et son homme qui, comme disait l'autre nain aux oreilles pointues, *« n'est pas assez entré dans l'histoire »*, sur le Sahara,

ce prodigieux *« espace de ressources »*, bref, bref encore et bref toujours. La mondialisation – toujours plus loin, toujours plus vite, toujours moins cher ; le profit, la concurrence, la compétition à outrance.
Et qu'on te justifie la mondialisation par son origine lointaine (la route de la soie) ;
Et qu'on te compte les réfugiés – politiques et climatiques – en chiffres auxquels on ne peut rien ;
Et qu'on t'explique que l'augmentation des mobilités est due à la modernisation des modes de déplacement *« plus rapides, plus sûrs et moins chers »* ;
Et qu'on te dépeint le tourisme international comme *« une activité en plein développement auprès des populations des pays du Sud »* (va dire ça aux Africains en croisière sur la mer Méditerranée) ;
Et qu'on te pointe avec fierté *hubs*, *spokes* et ZIP (grands aéroports, petits aéroports et Zone industrialo-portuaires) sans aucune considération écologique ;
Et qu'on te décrit la marque américaine à la pomme de long en large, un véritable panégyrique, vu qu'à la porte elle a payé plus que sa concurrente chinoise, et sans qu'aucun sort ne soit fait, bien sûr, à sa politique d'évasion fiscale ;
Qu'on te présente Foxconn comme une entreprise non point esclavagiste, mais à la main-d'œuvre peu coûteuse ;
Qu'on te pointe l'iPhone, non point comme un tenant actuel des ravages humains et écologiques, mais comme un *« symbole de la sélectivité de la mondialisation »* ;

Heureusement que le Tiers-Monde a disparu : le mot n'apparaît pas une seule fois dans le cours. Peut-être que depuis les années 80, les pauvres, les exploités, les petits Jaunes, les moyens Rouges et les grands Noirs, ont joué en Bourse et se sont enrichis ? Eh bien non, les pauvres existent toujours, ils ont juste changé de nom : ce sont les *« nations émergentes »*, maintenant, et les PMA (oh le bel acronyme), ou Pays les Moins Avancés. Et face à eux il y a les mégalopoles (New York, Londres, Tokyo), qui sont riches et elles n'y peuvent rien ; ils n'ont qu'à *traverser la rue*, les pauvres, pour se payer une ville mondiale ou une grande façade maritime.

Il y a bien un mot quelque part sur le fait qu'un monde est possible, un autre monde, fait de conscience et d'humanisme ? Voyons… *Centres, périphéries intégrées, périphéries en marge…* Oui ! Voilà… Non ? Si ! Une sous-partie entière, dix lignes (sic), sur l'altermondialisme, la décroissance, l'anarchisme, l'idéal… ah non, juste sur l'altermondialisme. *« La mondialisation est au centre de débats qui* parfois [nous soulignons] *la remettent en cause. Mais pour quelles raisons ? Et par qui ? »* demande le professeur, ébahi. Réponse : par *« le mouvement altermondialiste,* [qui] *compte dans ses rangs des gauchistes et des écologistes »*. Vous avez bien entendu : *des gauchistes et des écologistes*. Vous savez, ces écologistes des sapins de Noël desquels la presse officielle fait ses choux gras, afin de mieux discréditer toute idée d'écologie, bravo ! Par les temps qui courent, vu ce qu'elle déverse sur les Gilets Jaunes et les Khmers Verts, la presse officielle, on devine ce que des générations entières d'élèves en retiendront. *« Tous revendiquent une mondialisation moins économique et plus sociale, une mondialisation moins soucieuse de profits et plus de justice »,* explique le professeur (ouf), qui ajoute : *« Ils ne sont pas contre la mondialisation en soi, mais contre la mondialisation libérale et, à l'inverse, pour une autre forme de mondialisation, à la fois plus juste, plus propre et plus respectueuse des identités culturelles. »* Comme si la mondialisation pouvait s'enticher du bio, du local et du de saison ; comme si les icônes médiatiques citées en exemple, les grands leaders de la gauche latino-américaine (Che Guevara, Chavez, Lula), le cinéaste américain Michael Moore et le Français José Bové (sic), y pouvaient quelque chose…

C'est une blague ? Non. Et voilà, le tour est joué : toujours plus de générations qui suivent des études de commerce.

Stéphane L. POLSKY,
Liaison William Morris de la Fédération Anarchiste
Extrait de l'émission UN POING, C'EST TOUT ! sur Radio Libertaire (20.09.20).

EN FINIR AVEC LES ANIMAUX ?

Beaucoup d'antispécistes sont probablement victimes du syndrome de Bambi. Ils sont restés définitivement inconsolables du fait que la maman de la gentille Bambi a été tuée par un méchant chasseur. Bien sûr, celui-ci aurait pu se contenter d'aller bouffer du tofu plutôt que de gâcher un si tendre spectacle, et tant pis si ça ne se passe pas comme ça dans la vraie vie ! En effet, la prédation existe depuis toujours, mais depuis la célèbre production de Disney certains ne veulent plus l'assumer. Mais cela ne suffit pas, pour certains, il est bien évident qu'il faut aller plus loin : il faut aussi empêcher la prédation des animaux entre eux...

Voici ce qu'écrit David Olivier sur son blog : « Faut-il moralement tuer les lions afin de sauver les gazelles ? L'idée selon laquelle remettre en cause la prédation implique de vouloir tuer les lions nous est souvent lancée en tant que réfutation par l'absurde dès que nous abordons la question de la souffrance des animaux sauvages. Nous-mêmes tendons alors à récuser une telle idée, expliquant que nous préférons des moyens plus « doux », comme le développement de préparations alimentaires végétaliennes adaptées pour les lions, ou la modification progressive de leur génome (par des technologies type gene drive par exemple) pour qu'ils cessent de devoir et vouloir tuer, ou encore par l'extinction progressive de leur espèce par la stérilisation. En tout cas, nous ne voulons pas tuer les lions. Quels militants animalistes serions-nous, si nous appelions à tuer des animaux ! »

Donc on ne leur veut aucun mal, on veut juste qu'ils disparaissent... Après contradictions et absurdités, l'auteur n'en reste bien sûr pas là : il apporte enfin sa réponse au problème qui taraude tous les lecteurs et la voici : « Si nous appliquons les normes que nous appliquons aux humains, nous ne devons pas tuer les lions ; mais nous ne devons pas non plus leur permettre de manger les gazelles. Et si les lions ne peuvent survivre sans manger les gazelles, ils mourront. Cela ne signifie pas que nous les aurons tués, mais seulement que nous les aurons laissés mourir. » Ce n'est donc pas compliqué, quand on joue au philosophe et qu'on est pris dans une contradiction, on s'en sort par un jésuitisme, une illusion de logique juste pour sauver la face et préserver sa bonne conscience. Mais ne soyons pas de plus mauvaise foi que l'auteur et reconnaissons lui la réalité de son remord à la fin de son texte : « On peut objecter qu'il serait moins cruel de tuer le lion que de le laisser lentement mourir de faim. Cela peut bien être vrai, et dans ce cas l'euthanasie serait justifiée. » Eh ben voilà, hein ! C'était pas si compliqué !

A part ça, Darwin n'a jamais existé. Pas un mot d'écologie non plus puisque pour le coup ça compliquerait vraiment beaucoup le raisonnement. Par exemple, que faire des chauves-souris (espèce protégée) qui sont des prédateurs des moustiques ? Devra-t-on préférer les moustiques ? Et alors de quel droit les imposer à tout le monde, avec les maladies qui vont avec ? C'est bien plus simple de ne pas y penser... Et puis tous les oiseaux qui se nourrissent d'insectes ? On se passera d'oiseaux ? On pourrait aussi parler du choix des exemples, même s'il n'est probablement pas facile de contraindre un lion dans la nature à un régime végétalien, qu'est-ce qui est prévu pour les requins ? Cela représente pas mal d'espace à couvrir, et puis après, même si c'était possible...

C'est a priori une bonne idée de vouloir pousser un raisonnement jusqu'au bout. Ça peut servir à voir s'il tient vraiment la route. Mais alors, il faudrait alors faire l'inventaire de tous les prédateurs, qui donc seront euthanasiés (ou presque) et s'il faut en épargner, alors nous dire sous quel prétexte (qu'on rigole un peu). On se passe des oiseaux ? Oui ? Non ? Lesquels garde-t-on ? Pour quelles raisons ?

Ignorant la chaîne alimentaire tout en prétendant la révolutionner par une extermination qui ne dit pas son nom l'antispéciste propose simplement un raisonnement ne tient pas debout et, étrangement, alors que durant des années les antispécistes ont abondamment comparé les abattoirs d'animaux aux camps d'extermination de la Seconde Guerre mondiale, leur solution à la souffrance animale fait penser a une vieille plaisanterie antisémite qui consistait a dire que pour en finir avec la question juive il suffisait d'en finir avec les juifs : un mélange de mauvaise foi et de débilité. Finalement, le plus choquant n'est pas l'absurdité d'un raisonnement prétendument philosophique, mais bien plutôt le fait qu'il s'agisse d'une apparence de raisonnement, et même pire car le propos n'est pas seulement irrationnel, il est délirant.

Une solution serait pourtant simple pour les prétendus animalistes de cet acabit : des vols habités sont programmés pour aller sur des planètes réputées sans animaux sauvages : la lune, mars, peut-être bientôt plus loin encore... Pourquoi pas postuler pour un aller simple ?

Le Furet

NDLR : nous publions le second et dernier article de la série de Thierry Lodé décrivant une interprétation anarchiste de l'évolution du vivant.

NI DIEU, NI DARWIN, L'ÉCOLOGIE ÉVOLUTIVE - 2

Néodarwinisme et gènes égoïstes

Darwin jugeait « *les espèces comme de simples catégories arbitraires inventées pour notre commodité* ». On peut en effet, considérer le flux du vivant comme une ligne continue dont la fragmentation en espèces ne consisterait qu'en des coupures arbitrairement définies par la biologie. Ou pas. Ainsi, Mayr, pourtant darwiniste, reconnaît à l'espèce une propriété intrinsèque *a priori*. Mayr invente *l'isolement reproducteur* comme fondement d'une espèce. L'évolution reste la sélection des individus, mais il s'ajoute le tri aveugle de leurs gènes à travers leur *succès* reproducteur. La sélection naturelle présente plus clairement ses deux facettes, *l'élimination* des gènes à faible valeur adaptative d'une part, et le *succès reproducteur* différentiel d'autre part. Watson, en 1997, conclut qu'une « *femme doit avorter si son enfant possède des gènes homosexuels* » ou encore Crick écrit « *qu'un nouveau-né perd son droit à la vie* » s'il ne « *réussit des tests génétiques pour être reconnu humain* ».

La variabilité des gènes est directement due à des erreurs de transcription dont certaines seraient favorables, par hasard, c'est-à-dire favoriseraient le succès reproducteur dans un environnement donné. L'évolution est donc saisie en termes binaires, un caractère phénotypique est favorable ou non à la reproduction d'un individu, la concurrence intervient dans ce succès binaire. Dawkins préfère dire « *l'évolution est la sélection des meilleurs gènes* ». L'évolution est alors conçue comme une *fonction mathématique d'invasion*, le gène se dissémine et le caractère favorable se répand progressivement dans la nouvelle population jusqu'à former une nouvelle espèce. Immortel, le gène serait donc *égoïste* ?

Darwin et après ?

Actuellement, la théorie synergique de l'évolution tente de réactualiser la théorie moderne. Elle admet une *sélection naturelle* agissant à plusieurs niveaux qui peuvent se contrarier, et inclut d'autres événements biologiques. Enfin, un consensus scientifique s'accorde sur une définition moderne de l'évolution, réduite maintenant à « *des variations de fréquences relatives d'allèles (les variants des gènes) transmis d'un individu à l'autre via un support d'information biomoléculaire (l'ADN) au sein d'une population donnée* ». Admettant donc un certain nombre de processus de dissémination des gènes, la théorie reste encore bizarrement ancrée dans le tri de la sélection naturelle. Aujourd'hui, des dizaines d'événements non-darwiniens ont été découverts, les endosymbioses, la dérive génétique, les transferts horizontaux de gènes, l'épigénétique, les catastrophes, et même la spéciation sympatrique, le dé-

placement de caractères et la construction des niches. Mais il n'existe pas de consensus sur ces épisodes et beaucoup ont été réintégrés à la théorie moderne après des réinterprétations en minorant les effets. On sait aussi que l'arbre de la vie dissimule une évolution beaucoup plus buissonnante que linéaire. La théorie évolutive elle-même gomme peu à peu l'idée que la concurrence serait le moteur de l'évolution et commence à incorporer la coopération. Et comme l'affirmait déjà Piotr Kropotkine, l'entraide est indispensable en biologie.

Comment passer en effet d'une cellule à un corps organisé sans se réunir ? Les êtres vivants tirent une grande part de leur diversité de la variation fortuite des gènes. Toutefois, il est possible de proposer d'autres interprétations de l'histoire évolutive. Ainsi, le gène n'a rien d'un organisateur, il est juste *un livre de cuisine*. Le gène ne peut rien faire sans que la cellule ne l'exprime. De même, on peut considérer que le vivant s'est formé, non pas le long d'une série continue, mais par morceaux, l'espèce constituant une unité discrète et fonctionnelle dans les écosystèmes. Se séparant définitivement des bactéries, des bulles prébiotiques, des cellules encore archaïques, sont entrées en interaction et leur association a formé des tissus chez les seuls eucaryotes. C'est le principe *des poupées russes*. Les interactions entre ces tissus ont fait émerger des organes, à la manière de ce que forment les siphonophores par exemple. La simple *force structurante des interactions* a engendré des corps vivants au cours d'une longue histoire évolutive. À chaque étape de ces poupées russes, les communautés vivantes se sont liées, sans hiérarchie, sans chef, sans état central.

Ni gènes égoïstes, ni gènes altruistes, la survie n'a rien de moral et le *succès reproducteur* des espèces sexuées dépend souvent de la coopération des deux partenaires ou, du moins, des apports, si minimes soient-ils, de chacun des protagonistes. La reproduction est une *interaction* car le succès reproducteur ou l'échec de l'un dépend de l'autre. C'est aussi pourquoi les conflits génomiques, biologiques et sexuels dynamisent les alliances. Le concept actuel de succès reproducteur devrait donc perdre toute dimension darwinienne.

Le succès reproducteur est typiquement dépendant des autres espèces. Le cas des espèces batésiennes illustre plus complètement encore cette relativité évolutive. Un batésien est une espèce dont le phénotype copie la physionomie d'une espèce venimeuse. Ainsi, les syrphes, des mouches batésiennes inoffensives, exhibent les mêmes coloris que des guêpes. Une espèce batésienne qui affiche ce même type de couleur bénéficie d'une protection relative même sans posséder d'organes venimeux. Mais si cet avantage du batésien lui conférait un plus grand succès reproducteur, les individus batésiens pourraient dépasser en nombre les individus des espèces qu'ils miment. Les prédateurs ne pourraient plus apprendre à éviter les batésiens. Du coup, leur succès reproducteur ne peut excéder celui des espèces venimeuses qu'ils copient. Le succès reproducteur des espèces est donc contraint par l'ensemble des interactions écologiques qui dessinent l'espace-temps de l'espèce. La dynamique de l'évolution répond bien davantage à ces mathématiques du chaos permettant de mesurer comment un système très sensible à des conditions fortuites initiales, comme les nommait Henri Poincaré, change et se modifie. C'est l'effet « *papillon* ».

Une écologie évolutive

L'évolution biologique paraît beaucoup plus contingente, car à chaque étape, les probabilités aléatoires se font plus fortes. L'évolution est une écologie libertaire, où chaque élément, chaque être vivant cherche et trouve sa place dans la communauté écologique des espèces où chacun dépend des autres et les autres de chacun. L'autonomie caractérise le vivant, alors que les virus ne sont que des miettes ratées. Nous sommes tous fait de morceaux, associés par en bas, dans une écologie qui s'organise depuis les origines dans des poupées russes et où chaque épisode rend plus probable le suivant. Et chaque moment géologique voit s'organiser des flores, des faunes, comme un château de cartes où chaque espèce qui disparaît peut mettre à terre tout l'édifice du vivant.

Il est possible de regarder les espèces comme des unités discrètes et fonctionnelles constituées de groupes d'individus qui sont d'abord susceptibles de se séduire. Pour reprendre la définition de Paterson, l'espèce serait un groupe d'individus qui possèdent en commun un *système de reconnaissance spécifique*. Il faut encore nuancer cette idée, car la reconnaissance n'est jamais *spécifique*, mais reste *individuelle*. L'individu appartient à une espèce parce qu'il reconnaît un individu *sans* le connaître, et c'est bien sa résolution délibérée de séduction, d'affinité ou de rivalité qui accomplira la dimension spécifique. Cette espèce forme l'un des emboîtements irrévocables de la série des emboîtements du vivant dans les autres éléments, des poupées russes depuis l'organisation cellulaire jusqu'à l'individu et l'inscription dans les écosystèmes.

À partir de ces milliers de liaisons et de coopérations, se sont formées les communautés écologiques de notre histoire évolutive. À la fin de cette cascade évolutive faite de milliards d'interactions, c'est toujours la reproduction qui est décisive. Le sexe y a sa part. Loin de constituer un tri aveugle, l'évolution est aussi faite des multiples choix sexuels des espèces. Les espèces existent de s'aimer et, corollaire absolu, se séparent de ne plus s'aimer. En dépit des inconnus qui restent sur l'origine du sexe, on peut supposer qu'il dérive d'une interaction très ancienne. La théorie des « bulles libertines » interprète le sexe en tant que l'une des interactions les plus puissantes de l'évolution depuis l'apparition des premières bulles prébiotiques. Ces bulles ont échangé de l'ADN et, répétant la réduction méiotique, ces bulles, devenues de plus en plus libertines, ont inventé le sexe et toute sa diversité. Loin d'être une solution à la reproduction, le sexe résulterait d'une interaction archaïque. Et depuis, l'évolution n'est pas aveugle, mais résulte de choix sexuels délibérés. Les préférences sexuelles vont le plus souvent à des partenaires qui diffèrent, entraînant la diversification du monde.

On peut par conséquent regarder l'évolution comme l'effet des interactions d'un ensemble de communautés dynamiques, théorie libertaire que je nomme *l'écologie évolutive*. Ces communautés libres dirigées par elles-mêmes forment ensemble sur notre planète une écologie qui évolue. Voilà, l'écologie évolutive est le résultat des milliards d'interactions qui, depuis la nuit des temps, associent les molécules entre elles, les cellules, les organes et les corps, sans hiérarchie dominante, sans chef, sans dieu, sans Darwin.

Thierry Lodé

NDLR : pour entrer plus à fond dans la thèse présentée par l'auteur de l'article, on pourra se reporter à deux de ses livres les plus récents :

– Pourquoi les animaux trichent et se trompent - Édition O. Jacob - 2013.

– Manifeste pour une écologie évolutive, Darwin et après – Édition O. Jacob - 2014.

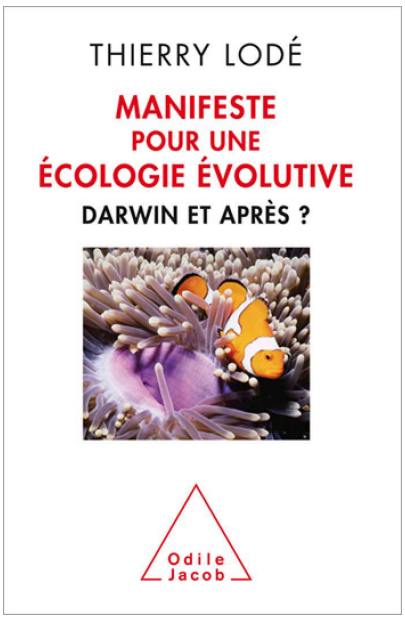

ET LA PUB, C'EST POUR LES CHIENS ?

Le chocolat

Spoiler : si vous aimez la marmotte qui met le chocolat dans le papier d'alu, et que vous voulez continuer à l'aimer, ne lisez pas cet article qui démonte quelques-uns des rouages de la publicité pour le chocolat.

Car l'envers du décor, c'est que l'histoire du chocolat est inextricablement liée aux ravages du colonialisme. Depuis le XVIIe siècle, puisque c'est entre autres pour répondre à une demande européenne grandissante de cacao que les armées espagnoles réduisent alors les Mésoaméricains, puis la main d'œuvre africaine, en esclavage dans les plantations - et jusqu'à nos jours, bien longtemps après la fin de l'esclavage « légal ». Si vous l'ignorez, c'est, précisément, que la publicité essaie de nous le faire oublier. Quand on regarde l'évolution de la publicité pour le chocolat, on peut distinguer deux grandes périodes.

Dans une première phase, jusque bien après la Deuxième Guerre mondiale, ce qu'on appelait encore alors la réclame se fait sans trop de scrupule l'écho de l'exploitation dans les colonies auprès d'un public acquis aux bienfaits du colonialisme, dans un savant mélange d'exotisme et de clichés racistes. Il suffisait à l'époque de plaquer un sourire caricatural sur le visage d'africains présentés comme infantiles et perpétuellement ravis de leur sort pour nier la violence de l'exploitation. Exemple emblématique de ce racisme décomplexé, l'affiche de Félix Potin qui en 1922 représentait un personnage noir hilare en habits de domestique, préparant un chocolat chaud. Slogan : *Battu et content*. Le slogan étant évidemment supposé s'appliquer au domestique aussi bien qu'à la boisson.

Avec les deux guerres mondiales et surtout la décolonisation, les représentations et la sensibilité du public finissent enfin par évoluer, et les publicitaires font disparaître progressivement les références exotiques, devenues trop risquées, de leur communication. L'histoire de la société Banania illustre bien cette évolution. Tout le monde connaît l'image du tirailleur sénégalais (lui aussi hilare) qui servait d'emblème à la marque, assortie du slogan en petit nègre : *Y'a bon Banania*. Déjà stigmatisés par Senghor dans *Hosties noires* en 1940 (« *Je déchirerai les rires Banania sur tous les murs de France* »), la société Banania s'obstine à maintenir image et slogan dans sa communication : résultat, ses ventes s'effondrent inexorablement au fil de scandales successifs, et elle sera finalement contrainte de les retirer - mais seulement en 2011, et après une action en justice du MRAP.

Les publicitaires vont donc s'employer à partir des années soixante à séduire un consommateur occidental moderne supposément plus affûté sur les questions sociales et environnementales. Le problème, c'est que la réalité de la filière cacao, elle, est toujours aussi destructrice. Aujourd'hui si vous achetez du chocolat, vous avez 99% de risques d'acheter un produit ni bio ni équitable. Une étude du BASIC (Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne), réalisée pour la plate-forme du commerce équitable montre que l'exploitation du cacao, c'est 5 millions de petits producteurs payés autour de 2 dollars par jour. Pour survivre, la plupart sont obligés d'étendre leurs parcelles et on estime que 80% de la forêt ivoirienne originelle ont été victimes de la déforestation liée à cette activité depuis 1960. Sur les plantations d'Afrique de l'ouest, environ 2 millions d'enfants esclaves sont soustraits à leurs familles pour cultiver le cacao, maltraités et mis au contact de produits toxiques et d'outils dangereux.

Pour vous dissimuler cette réalité qui dissuaderait à peu près n'importe qui d'acheter du chocolat, les publicitaires vont supprimer quasiment toutes les références exotiques de leur communication, et inventer de toutes pièces un univers onirique occidentalo-centré, en inversant quasiment terme à terme les problématiques de la filière : du déni calibré pour lever tous les freins à la consommation… Je vous passe les enfants blancs joufflus et ravis, les familles bourgeoises épanouies et les femmes voluptueuses au bord de l'orgasme parce qu'elles viennent de croquer dans une tablette de chocolat, le B.A. BA de la pub dont nous aurons l'occasion de reparler.

Voyons plutôt ce que donne la filière cacao touchée par la baguette magique des publicitaires :

1/ LA PRODUCTION :
Tout d'abord, le chocolat ne provient plus des fèves de cacao cultivées en Afrique ou en Amérique latine : désormais il coule spontanément, à flots, d'une source invisible et inépuisable. Vous avez tous à l'esprit les images de chocolat fondu dégoulinant de nulle part en ruisseaux, rivières et éclaboussures sensuelles au ralenti - exit les plantations, le travail et le savoir-faire des ouvriers et producteurs, même la fève de cacao n'est plus représentée que dans quelques plaquettes de chocolat équitable. Le chocolat, ça coule de source.

2/ LA TRANSFORMATION
Non non, le chocolat industriel n'est pas produit en usine ! Si vers 1900 les réclames représentaient parfois les premières usines et leur architecture de métal des débuts de l'industrialisation, les ravages sociaux et environnementaux font que l'usine n'a plus la cote. Les publicitaires vont donc puiser à fond dans l'imagerie de l'artisan chocolatier haut de gamme, avec son savoir-faire ancestral (en fait, à peine trois siècles en Europe). C'est ainsi que Lindt par exemple, dans une campagne de 2018, essaie de nous faire avaler que les chocolats de ses assortiments, qu'on retrouve pourtant par palettes entières dans les hypermarchés, sont confectionnés à la main par un "Maître Chocolatier" à la toque et au tablier immaculés.
Ou – on y arrive - chez Milka (Campagne 1998, reprise récemment), que c'est la marmotte, dans un atelier artisanal - cette fois inspiré des fromageries traditionnelles - découvert par un promeneur manifestement sous LSD, dans décor alpin enchanteur, qui "met le chocolat dans le papier d'alu".

3/ LA CONSOMMATION :
Il y a de moins en moins de cacao - supposément bénéfique pour la santé - dans des produits chocolatés de plus en plus saturés de sucre et de gras. Même dans le chocolat, puisque les lobbys de l'oléagineux ont obtenu en 2000 (Directive européenne 2000/36) l'autorisation d'utiliser d'autres matières grasses, moins chères que le beurre de cacao, dont l'huile de palme, pour sa fabrication. Mais dans le monde merveilleux de la pub, les enfants ne sont pas sédentaires, en surpoids ni bloqués devant la télé : non, ils courent, volent, accomplissent des exploits de super-héros grâce à l'énergie que leur apporte toujours le chocolat - généralement accompagné à l'image de quelques fruits frais et épis de céréales avec l'argument imparable : un goûter équilibré (admettant implicitement que si bienfait nutritif il y a, ce n'est certainement pas du produit chocolaté qu'il provient).

La marque Kinder détient incontestablement la palme d'or de la manipulation en jouant systématiquement sur le désir mimétique et le détournement d'« autorités alimentaires » supposées fiables :
- un sportif de haut niveau, Joe Wilfried Tsonga, dans une campagne télé de 2013
- la mère de famille (blanche éduquée bien sûr), supposément ultra-sourcilleuse sur la qualité nutritive de ce qu'elle accepte de donner à son enfant et qui finit par concilier à l'écran « nutrition et plaisir » dans un grand moment de complicité familiale.

Kinder surfe cyniquement sur la culpabilité des parents modernes qui ne voient leurs enfants que deux heures par jour après le travail (peut-être pour « mettre le chocolat dans le papier d'alu » en usine) en faisant de «la pause Kinder » un moment de « rachat » et de complicité parents-enfants. Un moment censé racheter toutes les démissions et soumissions desdits parents aux mensonges des lobbys industriels, dont je propose que ladite barre chocolatée soit désormais considérée comme le symbole écœurant...

Aline PIRES

Et la Pub, c'est pour les chiens ? Numéro 1 - LE CHOCOLAT
Émission ***Un poing c'est tout*** du 20-09-2020 sur *Radio Libertaire*

AU PAYS DU SOPHISME DÉCONCERTANT

Jadis, c'est-à-dire hier encore, les révolutionnaires, et parmi eux les anarchistes, se réclamaient du **rationalisme**. Il s'agissait là d'adjoindre à leur combat contre l'exploitation et l'oppression, celui contre les obscurantismes religieux, politiques, sociétal… qui forgent les chaînes de l'**aliénation**. Oh, bien sûr, le rationalisme fit parfois montre d'une certaine psycho-rigidité et de certains excès. Mais de là, comme c'est devenu une tendance lourde actuellement, à chausser les bottes de sept lieux de l'**irrationnel** et de son faux nez **sophiste**, c'est assurément jeter le bébé avec l'eau du bain !

De quelques sophismes emblématiques

C'est bien connu, le fainéant n'aime pas travailler. Or le chômeur, par définition, ne travaille pas. Donc, le chômeur est un fainéant. Et peu importe qu'on puisse être fainéant pour certaines choses et non fainéant pour d'autres et que la plupart des chômeurs, s'ils ne travaillent pas, s'épuisent à chercher un travail de plus en plus rare. L'irrationnel à la mode café du commerce reste imperméable à toute rationalité. C'est ainsi et il suffit de traverser la rue et de tendre l'oreille pour s'en persuader. De prime abord on peut essayer de se rassurer en estimant que ce genre de sophisme n'est l'apanage que de gens incultes. C'est bien sûr souvent le cas, mais… Mais, ici, là et ailleurs, et même dans nos rangs, il est de plus en plus de gens a priori non incultes qui surfent sur le sophisme et l'**amalgame**.

Le sophisme consiste en un raisonnement faux malgré une apparence de vérité. L'amalgame, quant à lui, relève d'une méthode englobant artificiellement, en exploitant un point commun, diverses attitudes politiques. Dans ce cadre là, Hitler étant végétarien, tous les végétariens ou presque ne peuvent être que des nazis. L'extrême droite d'hier se targuant d'écologie au sens d'un retour à la nature tatoué à la loi de la jungle, tous les écologistes ou presque ne peuvent qu'être d'extrême droite. L'extinction de masse des dinosaures et des ¾ des espèces vivantes de l'époque ayant eu lieu sans que l'homme y soit pour quelque chose, l'extinction présente (de 1970 à nos jours) des ¾ des vertébrés et autres petites bestioles est peut-être due à d'autres causes que l'activité humaine de ce dernier siècle et il faut, par conséquent, la faire bénéficier de la présomption d'innocence. Les Amish étant réfractaires depuis des siècles à la plupart des « progrès » techniques, tous ceux qui, aujourd'hui, osent simplement s'interroger sur le bien fondé de ce soi-disant progrès technique que serait la 5 G, ne peuvent être que des adeptes du retour à la bougie. Proudhon, le « père » de l'anarchisme, étant un phallocrate et un homophobe notoire, tous les anarchistes ou presque ne peuvent être que…

Ni rire ni pleurer, mais, comprendre.

Devant ce tissu d'imbécillités sophistes dont les climato-sceptiques sont le dernier avatar, rire ou pleurer est de peu d'intérêt. Et d'autant moins d'intérêt que ce **virus** est en train de virer **pandémie** un peu partout dans le monde.

Aussi il convient de ne jamais baisser la garde et de dénoncer sans relâche la **fausseté**, **l'ineptie** et la **perversité** du pseudo-raisonnement sophiste. Car oui, même si Hitler était effectivement végétarien, cela ne prouve en rien que le végétarisme porte le nazisme en lui comme la nuée, l'orage. Car, oui, même si l'extrême droite d'hier se targuait d'un retour à la nature made in *Loi de la jungle*, si une frange des écologistes (les politicards) œuvrent pour un capitalisme vert et si une autre frange a des tendances mystiques, ça ne prouve en rien que tous les écologistes soient de cet acabit ni que sur la base de ce sophisme, on puisse mettre en doute ou **nier** des faits comme le réchauffement climatique, la fonte des pôles, l'absurdité d'une croissance sans fin dans un monde fini, les pollutions de toutes sortes, le pillage des bien communs, l'épuisement des sols et des ressources fossiles et animales, l'industrialisation outrancière… et la responsabilité évidente de l'activité humaine d'hier et d'aujourd'hui dans le désastre écologique du moment.

De même, il convient également, et dans le même temps, d'analyser pourquoi le sophisme, qui a toujours existé et qui existera toujours, a pris une telle ampleur, y compris parmi nous. L'érosion de la conscience de classe et, plus généralement de toute conscience collective, via une montée indéniable des individualismes de toutes sortes ; la vérole des réseaux sociaux et le règne du plaisir immédiat ; la croissance exponentielle des inégalités et du déclassement des non premiers de cordée ; la morgue et le mépris de ceux d'en haut par rapport à ceux d'en bas ; la conjugaison d'innombrables révoltes légitimes au seul temps de l'émiettement des jacqueries ; l'abrutissement des masses par les médias, la pub, la surconsommation de l'inutile… qui les réduisent à n'être que des estomacs (de plus en plus vides) sur pattes et de simples parts de cerveau disponible…, expliquent sans aucun doute cela. Comme explique cela, notre impuissance à produire et à populariser un rêve social, écologique, sociétal… **crédible** et **désirable**.

Je vous laisse réfléchir là-dessus !

Jean-Marc Raynaud

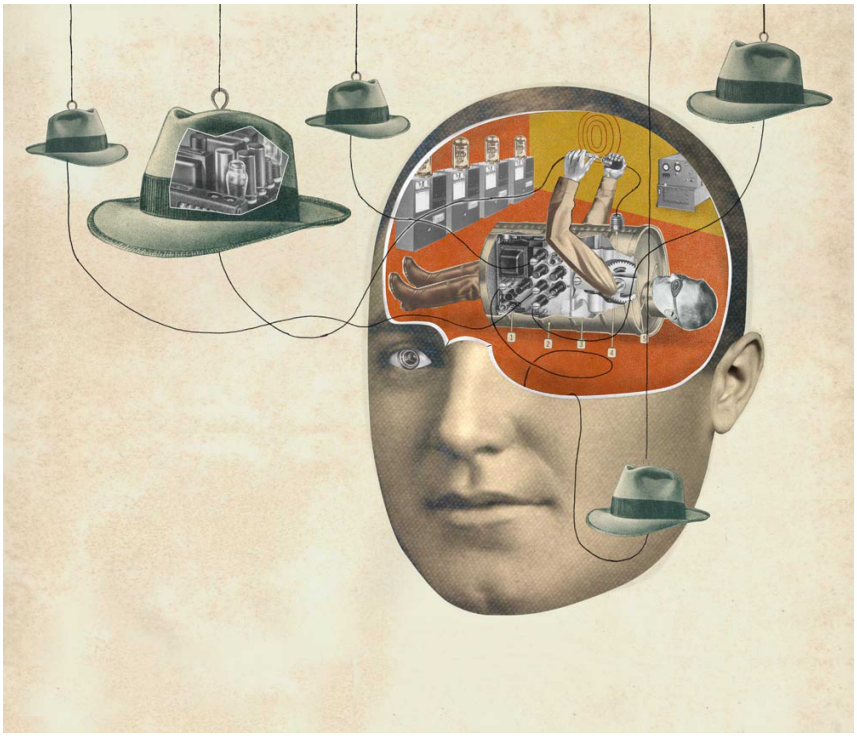

IL SERAIT BIEN TEMPS, MAIS NE VOUS LEURREZ PAS...

« C'est dans les vieux pots qu'on fait la meilleure soupe », parce qu'on ne les lavait jamais. Cette expression populaire ne sied pas pour les politicard.es, car plus ils/elles vieillissent, plus le contenu de leur politique sent le rance et est indigeste. Le grand-père Justhom ajoutait « *oui mais avec des carottes nouvelles* ». Pour une fois, je ne serai pas d'accord avec lui car même les jeunes politicard.es sont tout aussi pourri.es que leurs aîné.es.

Voilà des hommes du passé que sont Jacques Attali et Edouard Philippe. Ces deux hommes se sont rencontrés le 8 septembre dernier pour préparer le neuvième LH Forum(1) à la bibliothèque Niemeyer au Havre, qui se tient les 24 et 25 septembre prochain. Tenez-vous bien, le thème de ce forum est de réfléchir sur l'avenir : « penser l'avenir, réfléchir le présent ». Il est grand temps !

C'est dire si nous avons beaucoup de soucis à nous faire quant à notre avenir !
Car confier notre avenir à des vieux et vieilles badernes de retour qui pendant plusieurs dizaines d'années ont sévi au gouvernement, à l'Assemblée nationale, au sein des conseils généraux et régionaux et dans les mairies ont montré de quoi ils/elles étaient capables. C'est-à-dire peau de balle, comme disait le grand-père Justhom. Ils/ elles ont servi les intérêts du capital et porté atteinte aux libertés en asservissant le peuple sous le poids de la répression, des impôts, du chômage et semé désespoir, pauvreté et misère.

Le peuple est loin de leurs préoccupations
Quand ces vieilles badernes prétendent vouloir le bonheur du peuple, elles se posent manipulateurs et en manipulatrices, cela relève de l'imposture et du foutage de gueule. Le peuple n'est pas leur préoccupation. Seul compte pour elles le pouvoir, leur réélection afin de continuer à servir leurs mandataires et financeurs des campagnes électorales « le grand patronat et la finance ».

Car, une fois élu, il leur pousse une queue fourchue et des cornes rouges.
Il faut vraiment oser et prendre le peuple pour un imbécile pour prétendre que les invités à ce forum vont demain mettre en œuvre ce que, depuis toujours, ils ont refusé en reniant toutes les promesses qu'ils/qu'elles lui ont faites lors des différentes élections.

N'est-ce pas Monsieur Edouard Philippe, lorsque vous dites :
«... *Réfléchir et échanger autour de solutions*

pour bâtir un monde meilleur et plus résilient, qui n'est pas dépassé par le réel, me semble encore plus urgent dans le contexte de la Covid. »
Vous mentez effrontément. Vous savez pertinemment que ce ne sera pas avec vos invité.es/casseurs.ses, ces femmes et ces hommes d'un autre monde, les conservateurs dont vous faites partie et qui ont fait leurs preuves quant à la casse du service public. Votre seul souci et le leur est de relooker le capitalisme afin de lui donner un visage acceptable. Avec des personnes comme : Anne Hidalgo, la maire de Paris, les présidents des Régions Normandie et Hauts-de-France, Hervé Morin et Xavier Bertrand, Philippe Close, le maire de Bruxelles, et Eric Piolle, le maire de Grenoble, il ne faudra pas s'attendre à un changement en faveur du peuple. Certes les discours des bonimenteurs seront sûrement aguicheurs… il faut créer l'illusion.
D'autant que ce pseudo aréopage d'individus bigarrés qui vont participer à ce forum sera encadré et présidé par Jacques Attali, un ancien conseiller de François Mitterrand et que 70 orateurs sont attendus. Une véritable overdose.
C'est ainsi que ce « voyou » d'Attali a donné la feuille de route de ce forum. Elle est liée avec les souhaits des chefs d'entreprises qui ont décidé de jeter leur dévolu sur les territoires (régions, département, métropoles et communes), au niveau national l'horizon étant bouché, la crise sanitaire oblige…
Ce grand économiste au service du grand capital et président de Positive Planet, la fondation qui organise le LH Forum donne le la : « *Cette neuvième édition se concentre sur la notion de territoires positifs.* » (sic) « *La positivité n'est pas qu'économique* », (resic) *elle est sociale, humanitaire, intellectuelle.* »
On est prié de le croire. Il s'agit d'attirer les sceptiques, le miel attrape plus de mouches que le vinaigre. « *La pandémie nous rappelle que travailler dans l'intérêt des générations futures, c'est d'abord s'occuper de nous-mêmes.* »
Ce n'est pas avec des gourous de cette espèce que le peuple verra poindre le changement. Il a intérêt à se prendre en charge et ce, sans intermédiaires, sans beaux parleurs, sans prophètes de malheur. Il lui faut se libérer de ses chaînes. Il lui faut impérativement cesser de se donner des maîtres en remplaçant le système électoral par le mandatement, en remplaçant le pouvoir par le fédéralisme et en s'appropriant les moyens de production pour en finir avec la propriété privée par la possession collective de l'outil de travail.
C'est possible car le peuple est le nombre. Il faut donc qu'il s'organise collectivement en s'appuyant sur tout ce qui rassemble et qui fera la force et l'unité. Cela concerne tous les membres de la société, qui, en libre association, selon leurs affinités, leurs volontés se fédéreront en reconnaissant les diversités des regroupements. Alors pourra naître et se bâtira une société égalitaire et autogestionnaire dans le cadre du fédéralisme libertaire. .

Je vais terminer cet article par une citation de Victor Considerant qui fut un des premiers à dénoncer le système de délégation : une « *prison* », une « *mystification* », un « *traquenard* ». « *La souveraineté du peuple qui s'exerce par ses représentants n'est déjà plus qu'une ombre* », écrit-il ; voyant en elle le mécanisme qui conduit « *à l'enterrement formel de cette souveraineté en son nom.* »

Justhom

1) Le Havre Forum, créé autour de l'économie positive en 2012. (NDLR)

PETITE RÉFLEXION AUTOUR DES « PSYS »

NDLR : dans la rubrique « Oppressions » du numéro 1814 du Monde libertaire, publié en février 2020, se trouvait paragraphe intitulé « Pas de psy dans nos vies » (p.36) qui appelait une réflexion et un développement plus approfondis. Voici une nouvelle contribution au sujet.

Les nuances « psy »

Les trois lettres du mot « Psy » souvent usitées pour désigner les professionnels de la « psyché », tendent à réduire et à homogénéiser un ensemble de praticiens qui reste à différencier afin de mieux cerner les nuances et les modalités de leurs champs d'exercices. Dans cet amas « psy » se distinguent, premièrement, les professions réglementées : les psychiatres qui sont des médecins, et possèdent un doctorat en médecine ainsi qu'une spécialisation en psychiatrie. Les psychologues qui ont un Master 2 en Sciences humaines mention psychologie avec des spécialisations qui valident, via une période de stage, l'usage du titre professionnel de psychologue qui est réglementé par un cadre législatif depuis 1985. Les psychothérapeutes, qui sont des professionnels habilités à utiliser ce titre après une demande auprès de l'Agence régionale de la Santé (ARS) et une inscription sur le répertoire national des psychothérapeutes ainsi que la validation d'une formation complémentaire en psychopathologie. Le titre de psychothérapeute est réglementé par décret depuis 2012. Ces praticiens doivent également pour exercer, figurer sur le répertoire des professionnels de santé « ADELI » gérée par les sections départementales des ARS. Aussi, si les psychiatres sont affiliés au conseil de l'ordre des médecins, la pratique de la psychologie est, elle, guidée par le code de déontologie des psychologues actualisé en 2012 [1]. Ce cadrage universitaire et de santé publique, valide des titres professionnels soumis à des réglementations précises et un champ de compétences spécifiques. Deuxièmement, les professionnels non soumis à réglementation avec notamment les psychanalystes dont l'usage du titre reste libre et non soumis à des validations institutionnelles. Néanmoins, pour être psychanalyste il faut avoir réalisé une analyse personnelle/didactique, être affilié à une école psychanalytique et en suivre les enseignements et les procédures hétéroclites qui ouvrent à la voie du passage à l'analyste. Dans la grande majorité, les psychanalystes sont des psychiatres ou des psychologues et possèdent une formation universitaire empiriquement ancrée. Enfin, une autre complexité du terme « psy » est qu'il est galvaudé et assimilé à un ensemble de pratiques très à la mode de « coaching » ou des techniques issues du grand marché du développement personnel et du bonheur « en kit ».

La psychanalyse. Du sujet au savoir.

Il ne s'agit pas ici de proposer une définition de la psychanalyse, mais plutôt d'en situer brièvement son lieu épistémologique et éthique. La psychanalyse est avant tout une praxis construite sur une méthodologie spécifique dont la règle fondamentale est l'association libre et spontanée des idées. Il s'agit de dire ce qui passe par la tête, sans censure, et de suivre l'envol de cette parole libre dans la dynamique du transfert. Le discours psychanalytique s'articule autour d'un paradigme subjectiviste/interprétatif, proche de la phénoménologie (Edmund Husserl 1859-1936). Elle prône finalement que la « vérité », notamment celle qui noue le symptôme, se situe du côté du sujet. Autrement dit, c'est la personne qui construit son propre savoir sur elle-même, savoir inconscient et sans cesse en réécriture, qu'elle dénoue à travers l'expérience de la parole et dans le transfert. Cette conception vient rompre avec les approches actuellement dominantes dans les champs « psy » que sont les neurosciences, les sciences cognitives ou encore les Thérapies cognitives et comportementales (TCC). Ces dernières sont construites à partir d'approches scientifiques héritées des sciences de la nature, objectivables, évaluables, aboutissant sur des protocoles cadrés et homogénéisés. C'est le discours scientifique et ses protocoles statistiques et expérimentaux qui donne la tonalité du savoir sur soi, il fixe la question du normal et du pathologique et des critères normaux d'adaptation à la vie sociale. Il ne

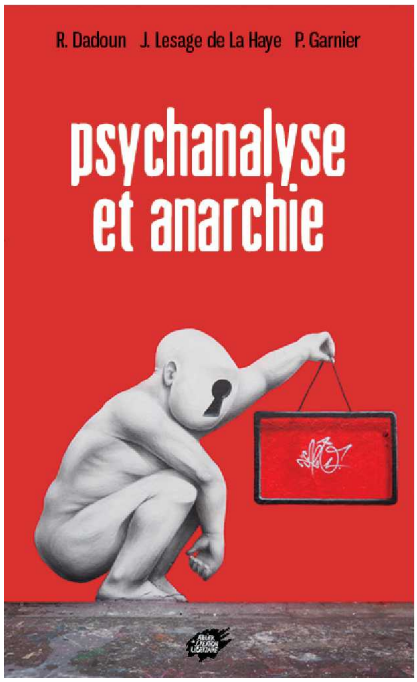

s'agit pas ici d'avoir une position critique vis-à-vis de ces formes thérapeutiques qui restent pertinentes pour certains publics, mais d'en mettre en perspective l'axe épistémologique.

Pour résumer, d'un côté le discours scientifique et ses protocoles proposent au patient un savoir pour régler son symptôme, de l'autre c'est le patient, l'analysant qui construit son propre savoir sur son symptôme via le dispositif analytique. La psychanalyse opère un renversement dans l'architecture pyramidale du savoir que proposent les approches scientifiques. Dans l'éthique psychanalytique il s'agit surtout de laisser parler le patient, de l'écouter comme un individu singulier avec une histoire propre et de ne pas lui inférer un savoir qui serait institutionnel, normatif ou académique. C'est-à-dire un savoir qui serait extérieur à lui-même, par essence aliénant, d'où l'éternel silence de mort des psychanalystes. L'interprétation psychanalytique n'est valable qu'à partir d'un sujet la produisant dans l'expérience d'une analyse.

La question de la demande « psy »

La psychologisation des individus dans nos sociétés ne peut faire aucun doute et pose question. Dans ce contexte, il faut différencier d'une part, les démarches de consultations psychologiques, psychothérapeutiques ou psychiatriques motivées par une demande autonome et personnelle – consulter un « psy » est en ce sens un acte libre, éclairé, qui vise à un mieux-être, à mieux se comprendre, une atténuation d'un symptôme qui altère la vie quotidienne – et d'autre part, les consultations psychologiques qui s'inscrivent au sein d'institutions, où la rencontre avec les « psys » s'articule autour de dispositifs institutionnels spécifiques et dans lesquels la demande de rencontre psychologique est parfois confuse ou inexistante ou faite par un tiers. C'est sur ce dernier point, lorsqu'elle se situe à l'interface des institutions et des personnes, que le phénomène de psychologisation peut s'avérer problématique. Si elles participent au lien social, les institutions exercent un pouvoir normatif sur les individus. Elles hiérarchisent, classent, divisent, déterminent, imposent des miroirs symboliques identificatoires. Au-delà de l'institution hospitalière et de la prise en charge des maladies mentales (Foucault, 1954) [2], l'univers socio-économique et les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle (travail, RSA, chômage, insertion 15-25 ans…) sont autant d'espaces où la psychologisation des individus opère.

De la psychologisation à la Z(S)AD

La pensée ultra-libérale dominante propose une vision purement individualiste des phénomènes socio-économiques. Cette vision très médiatisée, définit un individu auto-engendré, a-historique, coupé de l'ensemble des déterminismes et des interdépendances systémiques, et pour lequel prime, à l'instar du héros hollywoodien, l'axe psychologique de l'autodétermination et la motivation intrinsèque pour asseoir sa réussite sociale. Imbibées de ces conceptions, les politiques publiques tendent à déplacer le poids des problématiques socio-économiques engendrées par le système libéral vers l'individu via un discours martelant l'internalisation culpabilisante de ses difficultés. L'axe du travail d'inclusion vise à combler les manques et défaillances personnelles (compétences, savoirs, personnalité…) qui permettrait à cet « Autre », auto-défaillant, de lui fournir les outils permettant de « *traverser cette rue* » et trouver sa place dans l'idéal vertical de la cordée. Ainsi, les demandes institutionnelles dans le champ socio-économique s'articulent autour d'un modèle adaptatif dont la finalité est de conformer le sujet aux problématiques économiques. Le psychologue s'avère un des « outils » institutionnels permettant de réguler les difficultés individuelles à partir d'un travail « sur soi » visant à modifier ce qui fait psychiquement défaut, ce qui manque, rate, freine, et qui empêche le sujet d'accéder à une forme d'autonomie économique.

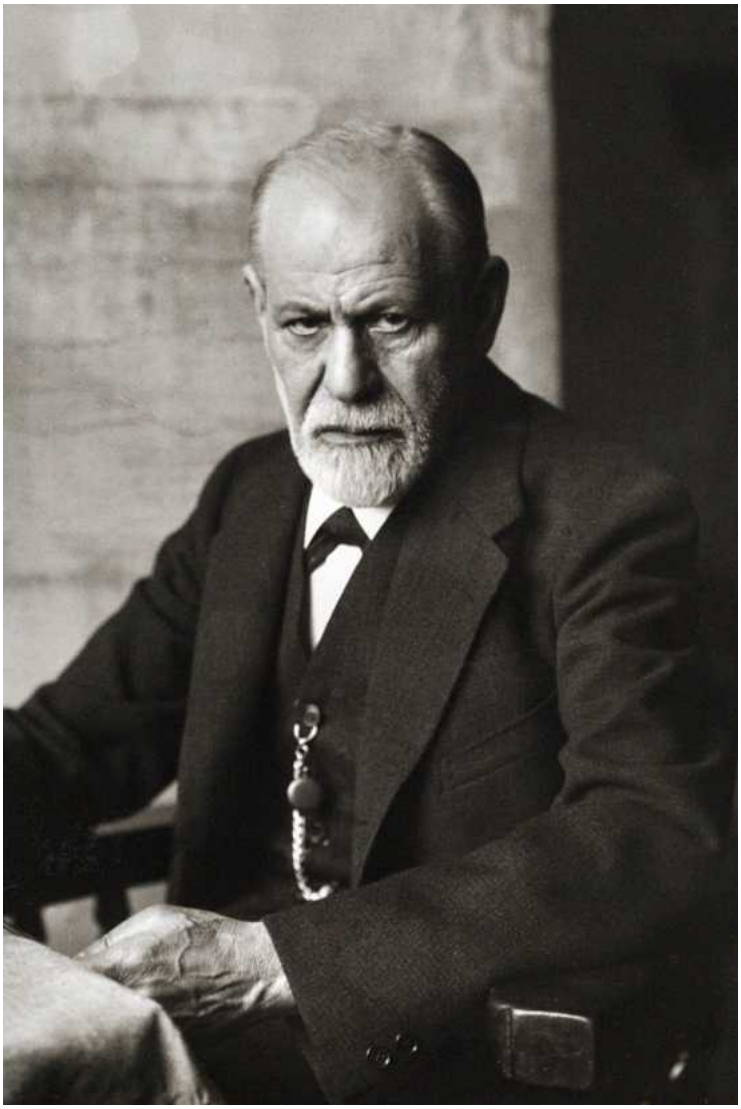

D'où le développement d'une psychologie comportementaliste (collective) visant un travail sur différentes dimensions de la personnalité : motivation intrinsèque, estime de soi, image de soi, esthétisation de soi, autodétermination, sentiment d'efficacité personnelle, renforcement identitaire. C'est là que se situent majoritairement les demandes institutionnelles plus ou moins formelles du travail psychologique visant le changement, changement dans le sens, non pas de l'émancipation du sujet, mais du pouvoir, de la norme et de l'aliénation de ce dernier. C'est cela que nous pouvons nommer psychologisation. Créer des modifications intrinsèques chez le sujet afin qu'il puisse s'adapter à un environnement socio-économique normatif. Néanmoins, l'exercice de la psychologie demande, et ce, quelle que soit sa position (expertise, évaluation, accompagnement…) de percevoir et d'analyser les enjeux de pouvoirs relatifs au contexte institutionnel et de construire des réponses étayées sur l'éthique et la déontologie. Un des fondements du code de déontologie des psychologues indique : « *Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues* ». Pour les psychologues, il s'agit donc d'être garant de l'intégrité psychique des sujets, d'être porteur de la parole du sujet au sein de l'institution et de garantir une forme de Z-S-AD, *Zone Subjective A Défendre*. Lieu de la prise en compte de la singularité des sujets que la normalisation et les procès de mise au travail coercitive tendent à annihiler.

Éman«psy»pation ?

De façon générale, l'individu n'est pas à penser comme une forme de cire molle sur laquelle viendra s'inscrire le sceau d'une acculturation unilatérale de la norme dominante. À un premier niveau, avec ou sans « psy », les individus mettent en place des formes de résistances, des oppositions face aux aliénations institutionnelles qu'ils peuvent rencontrer. Ces résistances individuelles forgent des coalitions permettant la mise en place de luttes et d'avancées sociales d'envergure dont l'histoire nous donne de nombreux exemples. À un second niveau, il y a la question du symptôme, du conflit intrapsychique à l'origine de la plainte, qui vient parfois s'articuler autour d'une question plus vaste en balayant parfois violemment les certitudes établies, une question liée à un mal être existentiel, une souffrance ontologique. Les thérapies comportementales, comme les médicaments, les neurosciences peuvent traiter le symptôme, l'atténuer, l'adapter à un fonctionnement social conventionnel, mais elles ne viennent pas répondre à un questionnement qui touche l'intime, le rapport au monde, la profondeur de l'être, l'inavouable du désir inconscient. Se confronter à cette question sur le divan d'un psychanalyste s'avère une mise en miroir libératoire permettant une forme de désaliénation partielle et singulière, de « liberté » apportée par une « révolution subjective ». L'acte d'introspection permet une mise à distance de soi, de son histoire, des déterminismes inconscients mais également des dogmes et des discours dominants. Il permet de s'inscrire différemment dans le lien social et renforce la capacité à créer, innover, sortir de l'ornière de la répétition. Effectivement, comme l'écrit Dadoum (2002, p.13-14) [4] la psychanalyse est une discipline bourgeoise, mais son histoire est marquée par une volonté des systèmes totalitaire à l'éradiquer, l'interdire, à incinérer ses productions de livres, car elle est perçue comme dangereuse par les pouvoirs dogmatiques. Élisée Reclus (1894) évoque, que vivre entre égaux, reste une perspective individuellement plus complexe qu'évoluer dans une société hiérarchisée : « *Il faut chercher âprement la vérité, trouver le devoir personnel, apprendre à se connaître soi-même, faire continuellement sa propre éducation.* » (2006, p.45-46) [5].

La psychanalyse, la psychologie clinique peuvent être un « outil » du processus de compréhension de soi et de mise à distance des enjeux de domination. Psychanalyse et Anarchie peuvent entretenir des oppositions, des conflits, mais également des liens, des rapprochements marqués par l'émancipation et la quête d'une forme de liberté. C'est cette question qui est développée dans l'ouvrage de Dadoum, R. Lesage de la Haye, J. et Garnier, P. (2002). Qu'en est-il dans notre monde contemporain où le discours dominant de la science et de ses expertises a considérablement réduit l'espace subjectif et la capacité à construire, créer son propre savoir sur soi En quoi mieux se connaître avec ou sans « psy » ne participerait pas à une forme d'émancipation libertaire, une révolution singulière, subjective ?

Vincent Bouzignac

[1] Code de déontologie des psychologues (2012): www.codededeontologiedespsychologues.fr
[2] Foucault M. (1954). Maladie mentale et psychologie. Paris, France - PUF.
[3] Laval C. (2009). Des psychologues sur le front de l'insertion. Toulouse, France - Édition Ères.
[4] Dadoum R. (2002). Anarchie et Psychanalyse, Psychanalyse et Anarchie. Dans Dadoum R., Lesage de la Haye & JP Garnier, Psychanalyse et Anarchie (p.13-21). Lyon, France - Atelier de création libertaire. (5ème édition).
[5] Reclus E. (2006). L'anarchie. Paris, France - Édition Sextant.

La prison

La prison sans sursis
à vie. À vie !
Condamné sans remords
au motif que si je sors je mords.
Ça leur a pris comme une envie de sanction,
la prison :
"Emprisonnons-le à perpète
même pour des cacahouètes
même s'il y a suspicion de méprise,
quoi qu'il en soit on le méprise
et puis y'a la récidive
dont son casier s'enjolive.
Il est en soi un outrage à l'autorité
un danger pour la société
il n'a rien appris
il a été repris
c'est un malappris.
Exclusion, damnation !
Nous avons une solution très prisée :
la prison."

Ces ronds-de-cuir
m'ont mis hors d'état de nuire :
envoyer en prison
les libres électrons
tourner en rond
dans une cour carrée,
c'est ça leur fonction,
qui leur vaudra une promotion.
Moi ça me fera les pieds,
la perpétuité.

Et ça préservera la propriété privée,
privée de ses éléments à la con
qui ne veulent pas entendre raison
et respecter le pognon.

Et depuis... ?
J'ai appris la nulle beauté et la vacuité
l'élimination de tout horizon
l'enfer de l'enfermement
la violence et le beurre rance,
le poison administré par la prison
à en perdre la raison
à en confondre les saisons.

J'en suis parfois pris de convulsions
incurablement épris d'évasion.
Mais nulle remise de peine
et ma peine se mue en haine.
Passage à tabac et justice fumeuse
boiteuse, tueuse,
tirant à bout filtre sur gueux et gueuses.

La liberté, toujours remise
à plus tard, dévorée par les cafards,
sans fin est reprise
dans mes rêves de grève
sablonneuse, gravier des murs abattus
où je cours pieds nus...
Délires de la grève de la faim.
Loin, loin, loin, encore plus loin,
Ailleurs !

Monica Jornet

Groupe Gaston Couté

ILLÉGALISME (1934)

Extrait de L' Encyclopédie anarchiste

Rien ne sert de le dissimuler, car, qu'on le reconnaisse ou non, il y a des anarchistes qui résolvent leur question économique de façon extralégale, c'est-à-dire par des moyens impliquant atteinte à la propriété, par l'usage constant ou occasionnel de différentes formes de violence ou de ruse, la pratique de métiers ou professions que la police ou les tribunaux désavouent. C'est en vain que les doctrinaires, anarchistes communistes - et pas tous- veulent se désolidariser des « illégalistes », tonner contre « la reprise individuelle », qui remonte cependant aux temps héroïques de l'anarchisme, à l'époque des Pini, des Schouppe, des Ortiz, des Jacob. C'est en vain que les doctrinaires de l'anarchisme individualiste, tels les Tucker, combattront 1'outlawry anarchiste : il y a eu, il y aura toujours des théoriciens de l'illégalisme anarchiste, spécialement en pays latins.

Avant de nous enquérir de ce que disent ces « théoriciens » qui sont surtout des camarades qui cherchent à expliquer et à s'expliquer la tournure d'esprit de l'illégaliste anarchiste, il convient de faire remarquer que la pratique de l'illégalisme n'est ni à prôner ni à propager ; il offre de redoutables aléas. Il n'affranchit économiquement à aucun point de vue. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'il n'entrave pas l'épanouissement de la vie individuelle ; il faut un tempérament exceptionnel pour que l'illégalisme ne se laisse pas entraîner et finisse par être réduit au rang de déchet social.

Ces réserves faites et proclamées à son de trompe, s'il le faut, s'ensuit-il que le camarade qui se procure son pain quotidien en recourant à un métier stigmatisé par la coutume, interdit par la loi, puni par « la justice », ne doive pas être traité en « camarade » par celui qui accepte de se faire exploiter par un patron ? Somme toute, tout anarchiste, adapté ou non, est un illégal, parce qu'il nie la loi. Il est illégal et délinquant toutes les fois qu'il émet et propage des opinions contraires aux lois du milieu humain où il évolue. Entre l'illégaliste intellectuel et l'illégaliste économique, il n'y a qu'une question d'espèce.

L'anarchiste illégaliste prétend qu'il est tout autant un camarade que le petit commerçant, le secrétaire de mairie ou le maître de danse qui ne modifient en rien et pas plus que lui les conditions de vie économique du milieu social actuel. Un avocat, un médecin, un instituteur peuvent envoyer de la copie à un journal libertaire et faire des causeries dans de petits groupes d'éducation anarchiste, ils n'en restent pas moins les soutiens et les soutenus du système archiste, qui leur a délivré le monopole leur permettant d'exercer leur profession et aux réglementations duquel ils sont obligés de se soumettre s'ils veulent continuer leur métier.

La loi protège aussi bien l'exploité que l'exploiteur, le dominé que le dominateur, dans les rapports sociaux qu'ils entretiennent entre eux et, dès lors qu'il se soumet, l'anarchiste est aussi bien protégé dans sa personne et ses biens que l'archiste ; dès lors qu'ils obtempèrent aux injonctions du « contrat social » la loi ne fait pas de distinction entre eux. Qu'ils le veuillent ou non, les anarchistes qui se soumettent, petits artisans, ouvriers, fonctionnaires, employés, ont de leur côté la force publique, les tribunaux, les conventions sociales, les éducateurs officiels. C'est la récompense de leur soumission ; quand elles contraignent l'employeur archiste à payer demi-salaire au salarié anarchiste victime d'un accident de travail, les forces de conservation sociale se soucient peu que le salarié, intérieurement, soit hostile au système du salariat ; et la victime profite de cette insouciance. Au contraire, l'insoumis, le réfractaire au contrat social, l'anarchiste illégal a contre lui toute l'organisation sociale, quand il se met, pour « vivre sa vie », à brûler les étapes. Il court un risque énorme et il est équitable que ce risque soit compensé par un résultat immédiat, si résultat il y a.

Alexandre Marius JACOB

"Pourquoi j'ai cambriolé?!...(...) Moi aussi je voudrais vivre dans une société où le vol serait banni. Je n'approuve et n'ai usé du vol que comme moyen de révolte propre à combattre le plus inique de tous les vols : la propriété individuelle. Pour détruire un effet, il faut au préalable en détruire la cause. S'il y a vol, ce n'est que parce qu'il y a abondance d'une part et disette de l'autre ; que parce que tout n'appartient qu'à quelques uns. La lutte ne disparaîtra que lorsque les hommes mettront en commun leurs joies et leurs peines, leurs travaux et leurs richesses ; que lorsque tout appartiendra à tous. Anarchiste révolutionnaire, j'ai fait ma révolution, vienne l'anarchie".

Tout anarchiste, soumis ou non, considère comme un camarade, celui d'entre les siens qui refuse d'accepter la servitude militaire. On ne s'explique pas que cette attitude change quand il s'agit du refus de se laisser exploiter. On conçoit fort bien qu'il y ait des anarchistes qui ne veuillent pas contribuer à la vie économique d'un pays qui ne leur accorde pas la possibilité de s'exprimer par la plume ou par la parole comme ils le voudraient, qui limite leurs facultés de réalisation ou d'association dans quelque domaine que ce soit. Tout bien considéré, les anarchistes qui consentent à participer au fonctionnement des sociétés où ils ne peuvent vivre à leur gré, sont des inconséquents. Qu'ils le soient, c'est leur affaire, mais qu'ils n'objectent pas aux « réfractaires économiques ».

Le réfractaire à la servitude économique se trouve obligé, par l'instinct de conservation, par le besoin et la volonté de vivre, de s'approprier une parcelle de la propriété d'autrui. Non seulement cet instinct est primordial, mais il est légitime, affirment les illégalistes, comparé à l'accumulation capitaliste, accumulation dont le capitaliste, pris personnellement, n'a pas besoin pour exister, accumulation qui est une superfluité. Maintenant, qui est cet « autrui » auquel s'en prendra l'illégaliste raisonné, conscient, l'anarchiste qui exerce une profession illégale ? Ce ne sera pas aux écrasés de l'état de choses économiques. Ce ne sera pas non plus à ceux qui font valoir par eux-mêmes, sans recours à l'exploitation d'autrui, leur « moyen de production ». Cet « autrui », mais ce sont ceux qui veulent que les majorités dominent ou oppriment les minorités, ce sont les partisans de la domination ou de la dictature d'une classe ou d'une caste sur une autre, ce sont les soutiens de l'Etat, des monopoles et des privilèges qu'il favorise ou maintient. Cet « autrui » est en réalité l'ennemi de tout anarchiste - son irréconciliable adversaire. Au moment où il s'attaque à lui, - économiquement, - l'anarchiste illégaliste ne voit plus en lui, ne veut plus voir en lui qu'un instrument du régime archiste.

Ces explications fournies, on ne saurait donner tort à l'anarchiste illégaliste qui se considère comme trahi lorsque l'abandonnent ou s'insoucient d'expliquer son attitude les anarchistes qui ont préféré suivre un chemin moins périlleux que celui sur lequel lui-même s'est engagé.

À l'anarchiste révolutionnaire qui lui reproche de chercher tout de suite son bien-être au point de vue économique, l'illégaliste lui rétorque que lui, révolutionnaire, ne fait pas autre chose. Le révolutionnaire économique attend de la révolution une amélioration de sa situation économique personnelle, sinon il ne serait pas révolutionnaire ; la révolution lui donnera ce qu'il espérait ou ne le lui donnera pas, comme une opération illégale fournit ou ne fournit pas à celui qui l'exécute ce qu'il escomptait. C'est une question de date, tout simplement. Même, quand la question économique n'entre pas en jeu, on ne fait une révolution que parce que l'on s'attend personnellement à un bénéfice, à un avantage religieux, politique, intellectuel, éthique peut-être. Tout révolutionnaire est un égoïste. Quant aux objections de ceux qui font un travail de leur goût, qui exercent une profession qui leur plaît, il suffira de leur opposer cette remarque que me fit personnellement Elisée Reclus un jour qu'à Bruxelles, je discutais la question avec lui : « Je fais un travail qui me plaît, je ne me reconnais pas le droit de porter un jugement sur ceux qui ne veulent pas faire un travail qui ne leur plaît pas. »

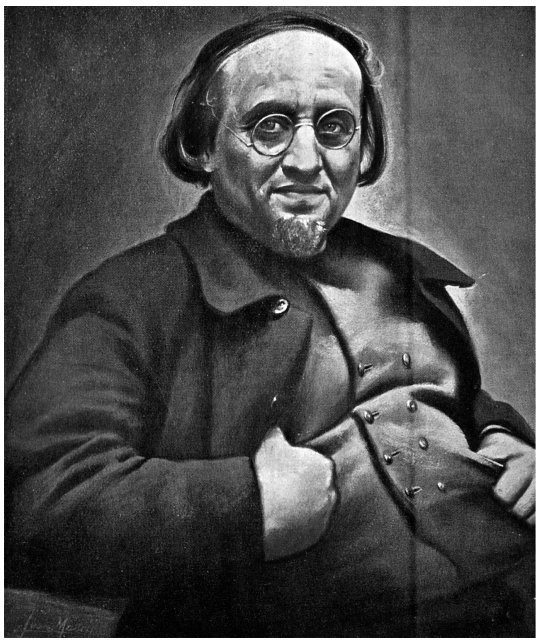

L'anarchiste dont l'illégalisme s'attaque à l'État - ou à des exploiteurs reconnus - n'a jamais indisposé « l'ouvrier » à l'égard de l'anarchisme. Je me trouvais à Amiens lors du procès Jacob qui s'en prit aux églises, aux châteaux, aux officiers coloniaux ; grâce aux intelligentes explications de l'hebdomadaire Germinal, les travailleurs amiénois se montrèrent très sympathiques à Jacob, récemment libéré du bagne, et aux idées de reprise individuelle. Même non anarchiste, l'illégal qui s'en prend à un banquier, à un gros usinier, à un manufacturier, à une trésorerie, etc., est sympathique aux exploités qui considèrent quelque peu comme des laquais ou des mouchards les salariés qui s'obstinent à défendre les écus ou le papier-monnaie de leur exploiteur, particulier ou État. Des centaines de fois, il m'a été donné de le constater.

Bien que je ne possède pas les statistiques voulues, la lecture des journaux révolutionnaires indique que le chiffre des emprisonnés ou des tués, à tort ou à raison, pour faits d'agitation révolutionnaire (dont la « propagande par le fait ») laisse loin derrière lui, le nombre des tués ou emprisonnés pour faits d'illégalisme. Dans ces condamnations, les théoriciens de l'anarchisme, du communisme, du socialisme révolutionnaire ou insurrectionnel ont une large part de responsabilité, car ils n'ont jamais entouré la propagande en faveur du geste révolutionnaire des réserves dont les « explicateurs » sérieux entourent le geste illégaliste.

Dans une société où le système de répression revêt le caractère d'une vindicte, d'une vengeance que poursuivent et exercent les souteneurs de l'ordre social sur et contre ceux qui les menacent dans la situation qu'ils occupent - ou poursuit l'abaissement systématique de la dignité individuelle - il est clair qu'à tout anarchiste, « l'enfermé » inspirera plus de sympathie que celui qui le prive de sa liberté ou le maintient en prison. Sans compter que c'est souvent parmi ces « irréguliers », ces mis au ban des milieux fondés sur l'exploitation et l'oppression des producteurs, qu'on trouve un courage, un mépris de l'autorité brutale et de ses représentants, une force de résistance persévérante à un système de compression et d'abrutissement individuels qu'on chercherait en vain parmi les réguliers ou ceux qui s'en tiennent aux métiers tolérés par la police.

Nous nourrissons la conviction profonde que, dans une humanité ou un milieu social où les occasions d'utiliser les énergies individuelles se présenteraient au point de départ de toute évolution personnelle, où elles abonderaient le long de la route de la vie, où les plus irréguliers trouveraient faculté d'expériences multiples et aisance de mouvements, les caractères les plus indisciplinés, les mentalités les moins souples parviendraient à se développer pleinement, joyeusement, sans que ce soit au détriment de n'importe quel autre humain.

Emile ARMAND

LA JUSTICE DANS LES SOCIÉTÉS SANS ÉTAT

Les cultures pré-modernes ont des opinions variées sur ce qu'est la justice et son administration. Les ethnologues se sont bien sûr intéressés à ces questions et l'anthropologie sociale inclut classiquement parmi ses sous-disciplines, à côté de l'anthropologie politique, économique ou religieuse, une anthropologie juridique. Les formes et dispositifs que ces groupes sans État adoptent pour trouver des solutions justes aux problèmes de la vie collective sont très divers. Mentionnons la fameuse « loi du talion », la vendetta, les conseils d'anciens, l'ordalie, l'opinion publique, les joutes oratoires, le duel et d'autres moyens qui passent par le religieux et les rituels. Nous ne pouvons généraliser facilement, ni mettre toutes les sociétés et groupes non étatiques dans le même sac. De nombreuses sociétés pré-modernes vues comme « primitives » sont hiérarchisées et ont des institutions qui préfigurent l'État. Il n'y a pas d'Homme primitif standard, il y a des hommes qui vivent et vivaient dans des cultures aux valeurs distinctes. La courte note qui suit n'a pas l'ambition d'être une synthèse anthropologique complète et ne souligne que quelques principes importants.

La justice telle que nous la connaissons en France par exemple repose sur des lois écrites par des spécialistes (des juristes). Ces codes sont d'application universelle (personne n'est supérieur à la loi, elle s'applique également à tous), doivent s'appliquer rigoureusement (*dura lex sed lex*), impliquent la punition et un appareil répressif, carcéral. À la punition et à la répression j'ajouterai la notion d'exemplarité. Ces idées aboutissent fréquemment à accroître l'injustice et à approfondir le malheur. Enfin, personne ne peut se faire justice soi-même. Nous sommes en présence de l'idée fondamentale dans nos sociétés étatiques du principe de transcendance. De même que l'État est transcendant (supérieur et éternel, dispensateur des valeurs de toute vie en société), de même la Loi est supérieure, éternelle et commande souverainement tous les rapports justes entre humains. Nous vivons donc dans des sociétés d'aliénation pure. La personne n'est rien, l'État et la Loi sont tout.

Ces notions de punir et d'emprisonner, chères à Michel Foucault, ne sont pas celles qui commandent l'idée de justice dans nombre de sociétés pré-étatiques, notamment les petites communautés très égalitaires que j'ai appelées « anarcho-grégaires » (1).

Je ne prendrai que deux exemples que je connais un peu mieux que les autres et qui nous opposent des perspectives diamétralement opposées à celles que je viens d'énoncer. Il s'agit des Palawan du sud des Philippines, une population d'essarteurs et de chasseurs-cueilleurs qui vivent - ou vivaient encore récemment - en petites communautés très solidaires, égalitaires et non violentes. Il s'agit d'autre part des Inuits ou Eskimos de l'Arctique, chasseurs et pêcheurs de la banquise vivant eux aussi en petits groupes ou bandes familiales, population également ultra-démocratique et non-violente dans l'ensemble, ou en tout cas non guerrière.

Palawan : justice défensive et non punitive

Les Palawan des Hautes-Terres, très traditionalistes, sont des gens gais et affectueux mais terriblement procéduriers. Ils possèdent un appareil judiciaire composé de « juges » ou spécialistes de droit coutumier. Ils imposent des « amendes » à ceux ou celles convaincus d'un crime ou d'un délit (vol de poulet, médisance, négligence ayant entraîné une blessure, adultère, etc.). Les décisions des juges constituent une jurisprudence et on en appelle aux jugements précédents pour établir une sentence. Donc, selon toute apparence, le système de justice palawan ressemble au nôtre. Mais tout d'abord cet appareil judiciaire a été emprunté à une culture indo-malaise islamisée et tous les termes qui désignent le « juge », la « loi », l'« amende », le « procès » (ou discussion juridique en présence du ou des anciens, des plaignants et des accusés) sont d'origine arabe ou malaise. Il s'agit en fait d'un habillage d'origine extérieure pour un système de justice en réalité non répressif, destiné surtout à rétablir l'harmonie dans le groupe. L'opinion considère que les meilleurs juges sont les plus indulgents. J'ai récemment rencontré un homme des Hautes-Terres qui avait changé de résidence parce que, me disait-il, « *les juges y étaient trop sévères* ». Le juge peut d'ailleurs être et souvent est un chamane guérisseur, à l'instar du grand Tuking, vénéré dans la région des vallées de Kulbi et de Kenipaan. Ainsi le « juge » est celui qui apaise les âmes et guérit les corps. Il tente de concilier et d'apaiser, de resserrer les liens entre ceux qui sont voisins et parents. C'est une justice non répressive et immanente qui est séculière et gratuite. Le juge n'est investi d'aucun rôle sacré et il ne reçoit pas de paiement pour ses services. C'est également une justice communautaire. Tout le monde est entendu : accusés, plaignants, témoins, parents, voisins. Les palabres sont longues et souvent répétitives. On reprend inlassablement les moindres détails de sorte que finalement un effet de saturation se produit. Tout est passé au crible *ad libitum* et même *ad nauseam.*

Dans certains cas on tuait les coupables. A ma connaissance il n'y a que deux cas, l'inceste et le viol ou le meurtre. En ce qui concerne l'inceste (relations sexuelles entre parents proches, comme père-fille ou frère-sœur) la situation est la suivante. L'inceste

fait peser sur toute la communauté régionale un danger grave et imminent. Le *tandayag*, dragon ou *naga* chtonien (2), provoque un tremblement de terre, un déluge, un effondrement du sol, un cataclysme qui engloutit la population. L'inceste est donc un danger plus que sérieux et si les incestueux ne sont pas mis à mort, c'est toute la communauté qui périt. Il ne s'agit nullement de « punir » les incestueux mais de se prémunir contre une catastrophe générale. De même dans les populations des Hauts-Plateaux du Vietnam, quand un tigre attaquait les villageois, on faisait une battue et on le tuait. On ne le « punissait » pas et on ne faisait pas de procès aux animaux comme c'était le cas chez nous au Moyen Age. Nous voici donc en présence d'une justice non punitive et purement défensive.

Inuits : ni juges ni tribunal

Ce point nous renvoie aux Inuits. Au contraire des Palawan, il n'y avait chez eux ni juge ni tribunal et encore moins de répression systématique. De notre point de vue on pourrait dire que c'était une société sans justice. Bien qu'essentiellement non-violents et opposés à toute forme de confrontation et de manifestation de colère, il y avait des homicides (le plus souvent pour acquérir une femme) et ils devaient faire face à des individus violents ou agressifs, le « bully » (3) de service qui prenait sans donner et voulait accaparer les biens et les femmes. Que faire alors ? Des témoignages ethnographiques nous renseignent bien. La stratégie consistait d'abord à essayer d'éloigner l'individu nocif du groupe. Si on échouait et que l'individu continuait ses harcèlements, c'est le groupe tout entier qui prenait de la distance. Enfin, si le « bully » suivait le groupe en continuant ses exactions, quelques hommes se réunissaient un soir. Quelques jours ou semaines après, ledit « bully » avait un « accident ». Fin du « bully ». Personne ne se vantait de l'avoir tué. La situation est tout à fait analogue à celle du tigre chez les montagnards du Vietnam et des incestueux chez les Palawan. On ne punit pas, on se protège. C'est de la pure autodéfense. Les conflits entre individus se réglaient également par des joutes verbales humoristiques durant lesquelles chaque parti ridiculisait l'autre. Le vainqueur était celui dont la verve surpassait celle de son adversaire. Le jugement était prononcé par l'hilarité générale. Les Inuits noient le conflit dans le rire. Des duels pouvaient aussi être organisés en public et chaque adversaire, tout à tour frappait l'autre à la tempe et à main nue. Justice individuelle, encadrée par le collectif, immanente, recourant même au rire. Nous sommes très loin du droit romain.

Aux sources de **notre** moralité

Ces quelques exemples permettent de mesurer la distance idéologique et morale qui nous sépare de ces communautés dont la cohésion reposait sur les liens entre personnes concrètes, presque toujours parentes, sur le désir de cohésion elle-même fondée sur l'interaction bienveillante, la solidarité et l'autonomie de la personne. La loi est alors immanente, son cours dépend des individus et des circonstances et non de codes édictés par d'autres (pour leur profit le plus souvent). D'autres sociétés pré-modernes recourent à des formes violentes de justice (la vendetta, la vengeance de sang par exemple) en fonction de leur structure sociale (celle des Bédouins par exemple), mais dans une très grande proportion, la justice reste immanente aux rapports entre personnes dont les relations sont fondées sur la coopération, la parenté, le voisinage, les rapports personnels, l'autonomie individuelle et un respect de l'éthique collective et non sur des lois abstraites édictées par des juristes qui ne sont finalement que des théologiens du social.

On pourrait considérer que toutes ces remarques n'ont qu'une importance anecdotique. Après tout, pense-t-on généralement, ces petites sociétés marginales et exotiques sont situées en dehors de notre histoire à nous les « Civilisés ». Il n'en n'est rien. Les nombreux groupes de type anarcho-grégaire dont j'ai parlé ont très probablement formé la majorité, voire la totalité, de la population humaine durant toute sa préhistoire en tant qu'espèce moderne, soit plus des 9/10e de sa vie sur terre (4). Et c'est là, dans ces petits groupes qui ont admirablement survécu pendant des dizaines de millénaires, périodes infiniment plus longues que celles de nos États, que s'est formée notre moralité et qu'est né notre sens de la justice. C'est cette moralité et cette justice que revendiquent les anarchistes.

Charles Macdonald

1) Macdonald, Charles - *L'Ordre contre l'Harmonie. Anthropologie de l'Anarchie* - Éditions Petra, Paris, 2018
2) Divinités infernales ou souterraines (NDLR)
3) American Bully, chien molosse dérivé du Pit Bull (NDLR)
4) Demoule, Jean-Paul - *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire. Quand on inventa l'agriculture et les chefs* - Fayard, Paris 2017

ROBOCRATIE : M. LE JUGE 2020-356

Alors que le pays n'a pas fini de compter ses morts, le gouvernement entame la mise en place de la tarification de la vie humaine. La Justice confinée assiste à la construction d'un corps de robots-juges indemnisateurs qui décideront du prix des larmes et du sang, conférant au final aux assureurs le monopole de l'indemnisation des victimes.

C'est en catimini, par décret n° 2020-356 du 27 mars (1) en pleine crise sanitaire, que le Premier ministre lançait son projet DataJust : « *le développement d'un algorithme* » chargé entre autres de « *l'élaboration d'un référentiel indicatif d'indemnisation des préjudices corporels* » et surtout de « *l'aide à l'évaluation du montant de l'indemnisation à laquelle les victimes peuvent prétendre afin de favoriser un règlement amiable des litiges* », en d'autres termes : un robot-juge. Il faut marquer cette date car c'est le jour inaugural de la robotisation de la Justice française. On nous dit qu'il ne s'agit que d'aider à l'évaluation des montants d'indemnisation des victimes de préjudices corporels, mais c'est la technique habituelle du pied dans la porte. L'important est d'initialiser le mouvement de robotisation, et au-delà des professionnels – médecins, avocats, magistrats et assureurs – nous sommes tous concernés.

Acte de naissance de Datajust #2020-356

Ce décret autorise en effet le ministre de la Justice à mettre en œuvre, pour une durée de deux ans, le développement d'un algorithme qui recensera pour chaque type de préjudice, les montants demandés, proposés, et finalement alloués aux victimes et sera « nourri » des «*décisions de justice rendues en appel entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2019 par les juridictions administratives et les formations civiles des juridictions judiciaires dans les seuls contentieux portant sur l'indemnisation des préjudices corporels* ». C'est à partir de milliers d'exemples – de cas passés – que l'algorithme va créer des réseaux de neurones artificiels aptes à prononcer de nouveaux jugements. Comme le dit le Conseil national du numérique attaché au cabinet du Premier ministre, "*la valeur créée par l'Intelligence artificielle provient des données nécessaires à l'apprentissage bien plus que de l'algorithme".* Une ressource critique, et que dans le cas d'une organisation aussi centralisée que l'administration française, un simple décret suffit à mobiliser !

Dans le domaine médical, par exemple, la course avait démarré lors de la création fin 2019, également par arrêté ministériel, du *Health data hub* (2) qui doit fournir l'accès aux données de santé et faciliter leurs utilisations par les chercheurs, start up et Big Pharmas… nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enfin, à l'échelle de l'événement, c'est presque un détail, mais qui nous paraît tout à fait significatif. Car on se pince quand même à la lecture de l'article 6 qui affirme crânement que le respect du droit d'accès et de rectification des citoyens à leurs données – ici celles des procès et jugements – constituerait un « *effort disproportionné* » et « *ne s'applique pas au présent traitement* » ! Exit le sacro-saint RGPD (3), la bannière éthique fièrement brandie par l'Europe digitale. Car l'État Souverain ne respecte pas sa propre loi ; quand bon lui semble, il la déchire. Piétiner sans vergogne le grand acquis européen en matière de protection des données privées, comme signature de l'acte inaugural, de délégation de la justice aux robots on ne pouvait imaginer pire… ou plus explicite.

C'est pour le bien public !

Les intentions comme toujours sont louables et bienveillantes… le Garde des Sceaux veut désengorger les tribunaux en « *favorisant un règlement amiable des litiges* », il souhaite mieux informer les juges et l'ensemble des parties sur des indemnisations « de référence ». Et sur le site d'Etalab (4) – le bras armé du Premier ministre pour digitaliser la Fonction publique – on découvre avec ravissement que ce robot d'un nouveau genre garantira « *un traitement égalitaire et juste des demandes d'indemnisation de préjudices corporels* ».

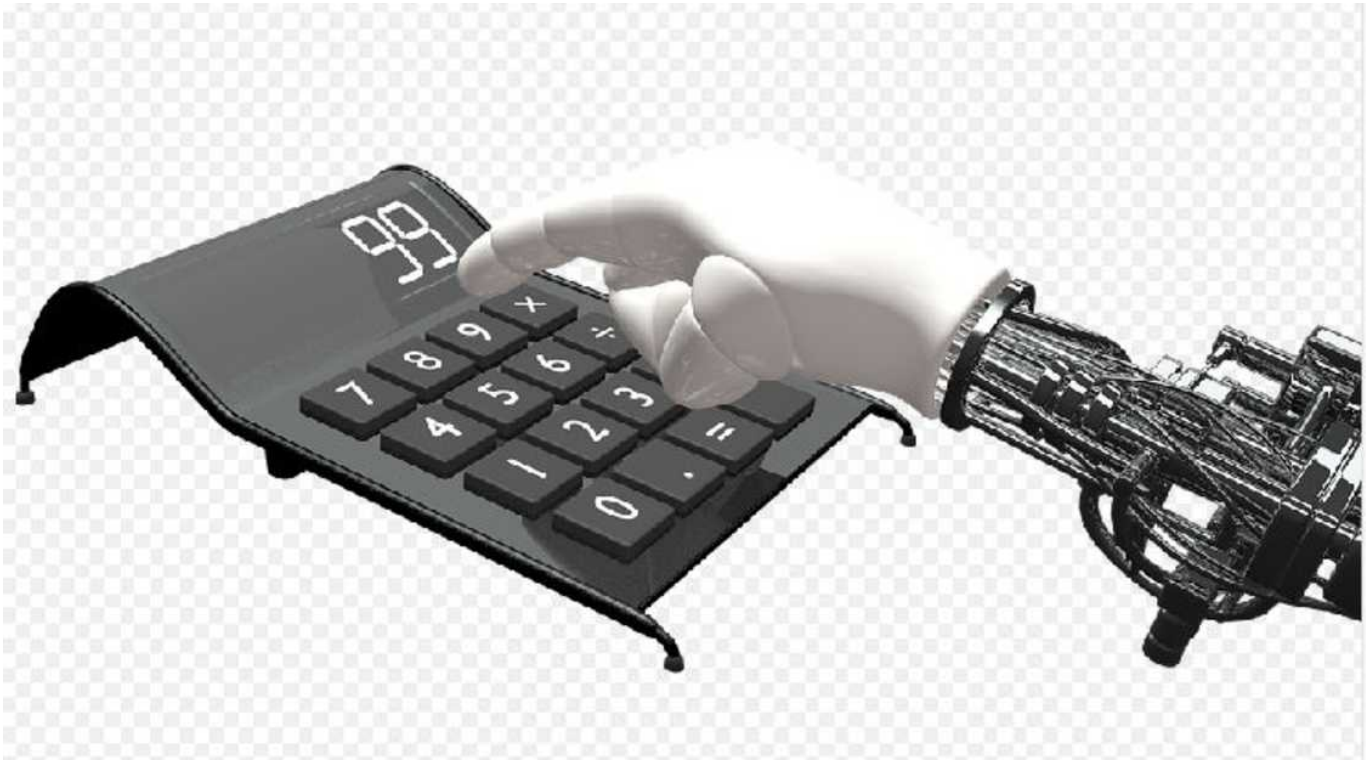

On s'inquiète peut-être un peu en se demandant pourquoi, afin de « *préparer et accompagner l'introduction de cet outil* », le ministère de la Justice fera appel à des spécialistes des sciences comportementales…

Le discours de la robotisation mobilise toujours la même rhétorique à deux temps : l'efficacité, la *fairness* ou équité. Aux « décideurs » on vend l'efficacité et au peuple l'équité. Le robot on le sait est efficace, tant du point de vue de sa rapidité, de sa disponibilité que de son coût. Après l'investissement initial, il ne coûte plus très cher car le zélé serviteur, fait de mécanique siliconée, peut travailler 24 heures par jour et sept jours par semaine. Pas de maladies, pas de congés parentaux, pas de vacances et bien sûr pas de ces épouvantables grèves qui ont été jusqu'à toucher les avocats inquiets de la démolition de leur système de retraite…

On brandit aussi l'équité, une des formes de l'égalité ! L'égalité républicaine, on le sait, n'est pas économique, c'est une égalité devant la loi. Un progrès certain bien sûr par rapport aux temps où chaque ordre avait ses propres lois, chaque groupe religieux ses propres juridictions. En France, le juge civil juge « en droit et en équité ». Là où la loi est muette, il lui faut malgré tout dire le droit et en toute impartialité. On attend donc d'un robot qu'il soit « objectif », « impartial », que contrairement au Lion de la fable, il juge pareillement le misérable et le puissant. Un grand progrès donc pour le misérable...

Alors… où est le problème ??

Eh bien… le problème… en matière de robot est toujours le même. Le problème est que l'on « délègue » le contrôle d'êtres humains à des machines, aussi intelligentes soient-elles. Et un humain ne doit pas être contrôlé par un robot : c'est un crime ontologique ; c'est un crime contre notre humanité.

Pour ce qui est de la justice, l'article de l'anthropologue Charles Macdonald dans ce numéro, nous dit les innombrables formes qu'elle peut prendre et comment elle exprime et façonne tout à la fois le lien social. « Pas de justice, pas de paix » répètent inlassablement les anarchistes depuis deux siècles ; la justice est au cœur des sociétés humaines. Déshumaniser la justice, la robotiser, revient à déshumaniser la société, à la dissoudre encore plus. A pousser Mordor toujours plus sur les terres de Gondor (5).

Déshumanisation… un robot juge sera contraint de transformer une victime en un problème mathématique à résoudre. L'Intelligence artificielle, c'est la mathématisation de l'intelligence, et qui passe nécessairement par la simplification des problèmes, on le constate toujours. Les mathématiques ne peuvent résoudre un problème humain, elles ne peuvent résoudre qu'un « modèle » de ce problème. Un modèle nécessairement biaisé et simplifié. C'est bien ce que nous dit Etalab qui veut « modéliser » la victime, l'agresseur et la situation avec, quarante et une « variables » ! L'indemnisation de la victime est transformée en un problème d'optimisation multicritères qu'un robot – c'est sûr – résoudra bien mieux, bien plus vite et pour beaucoup moins cher qu'un tribunal de justice.

Ce chiffre de 41 nous dit la folie de la robotisation. On veut nous réduire à 41 paramètres : âge, genre, profession, type de dommage, passé judiciaire, critères de gravité du dommage, etc. La subjectivité humaine demanderait pourtant des milliards de paramètres pour commencer à être approchée. La robotisation de la justice est un crime de lèse-humanité.

Il y a également le problème de la répétition, de la répétition à l'infini des mêmes injustices. Nourri du passé, un robot juge sera condamné à le répéter indéfiniment, à l'identique. Et en complément, sans qu'on puisse en douter, une *backdoor* – une porte dérobée – permettra à qui en a la clef de modifier à loisir la décision du robot. Parfaitement obéissant, un robot juge prononcera les sentences que ses maîtres lui dicteront, et sans jamais « lancer d'alerte » ni même, une fois retiré des affaires, publier ses mémoires.

Juges et avocats s'indignent

La robotisation s'accompagne, on l'a vu, une dé-judiciarisation, et les avocats ne s'y trompent pas. Un simple code-barres servira à « représenter » le dossier et son interprétation sera rapidement automatisée Comme le résume l'avocate Mila Petkova qui prédit que « *La réalité, faite de difficultés d'appréciation, d'absence de temps judiciaire disponible [..] montrera un glissement insensible d'un outil d'aide à la décision vers un référentiel opposable.* »

Le 1er avril, c'est l'avocat Thierry Vallat qui dénonce le danger d'une « *robotisation de la Justice* » et d' « *une marginalisation consciente du rôle des avocats* ». Présenté comme un simple conseil – un *smart assistant* - le robot prendra les décisions ; ce chemin est toujours vérifié. Dès qu'il entre dans la place, on sait que le robot remplacera l'humain.

L'humain finalement est… de trop ; c'est le monde de la Robocratie.

Hépha Istos

1) https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041763205/
2) https://www.health-data-hub.fr/
3) Cf sur Wikipedia.org Règlement général sur la protection des données
4) https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/defis/2019/datajust.html
5) Pour qui a lu *Le seigneur des anneaux* (NLDR)

LE BEL AVENIR DE LA JUSTICE POPULISTE

Selon que vous serez puissant ou misérable
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.
Jean de La Fontaine, *Fables, Les Animaux malades de la peste* (1678)

La Justice exprime la plupart du temps le droit du plus fort. L'image de la balance en équilibre, symbole de la Justice, est souvent flatteuse pour diverses raisons : abattage dans des tribunaux débordés, interprétation du droit, mauvaise volonté ou mauvaise foi, copinage, pressions politiques et/ou économiques, etc. Les exemples de scandales judiciaires sont nombreux. Tout le monde en a en tête.

Et puis il y a les pressions qui peuvent être exercées sur la Justice en dehors de l'institution judiciaire afin d'obtenir gain de cause, y compris parfois à l'encontre des décisions judiciaires ; manifestations, pétitions, etc. Sans oublier certains procès publics : ceux du reportage d'une ou deux minutes sur un fait divers au journal télévisé qui tranquillement désigne vite fait un « suspect numéro 1 »...

Peut-on reprocher à la justice son manque d'indépendance et en même temps chercher à en profiter pour inverser le déséquilibre des plateaux de la balance ? Cela peut bien se comprendre, on peut même défendre que c'est largement légitime.

Des personnes organisées peuvent – pour diverses causes – prendre la parole et influencer le cours des choses. Encore heureux ! Aujourd'hui, les réseaux sociaux y sont pour beaucoup. La porte est grande ouverte, et l'exemple des gilets jaunes montre bien que les réseaux sont capables d'une forme de mobilisation inédite. Evidemment celle-ci est plurielle dans ces motivations et variée dans son niveau de relation à la société : altruisme, nombrilisme, xénophobie, etc. La vindicte est un plaisir évident pour nombre d'accros du clavier. Les réseaux leur permettent aujourd'hui de se mobiliser comme jamais. Il y a pourtant des garde-fous, mais ils sont réservés à quelques domaines bien précis, ceux qui peuvent être qualifiés de terrorisme.

Quelques exemples

Bertrand Cantat a frappé Marie Trintignant. Elle en est morte. Un procès a eu lieu et B. Cantat a été condamné. Il a effectué une peine de prison. Et après ? Faut-il recommencer son procès jusqu'à sa mort ? Dans les États de droits à prétention démocratique, on ne rejuge pas une chose jugée. C'est une garantie contre tout acharnement, et ce n'est pas anodin car l'acharnement est théoriquement aux antipodes de la justice. Pourtant, si B. Cantat veut exercer son ancienne activité, des mobilisations s'activent très rapidement, des pressions sont organisées pour que les responsables de salles de spectacle fassent marche arrière. Que l'on apprécie ou non ses chansons, n'a-t-il pas le droit de tenter de vivre normalement après la parenthèse judiciaire ? Il faut en faire une question de principe si on souhaite qu'une justice plus juste existe un jour et constitue une référence. On n'est pas obligé d'être d'accord avec la sanction prononcée, mais la contester ouvre la porte à une infinité de de contestations du même ordre. On n'est pas non plus obligé d'aimer tous les chanteurs, mais s'ils ont un public pourquoi s'acharner ? Woody Allen a écrit ses mémoires. Sans avoir lu le livre, on peut se dire que cela peut avoir un certain intérêt pour les cinéphiles ou tout simplement les amateurs de ses films. Mais une accusation infamante le poursuit. A-t-il le droit d'avoir autre chose à faire que se défendre ? Des employés de l'éditeur ont jugé bon d'empêcher la parution du livre. Evidemment, un autre éditeur s'en est emparé. Pourtant, ce qui s'est passé n'est pas anodin. L'existence d'une accusation a suffi à provoquer une censure contre la personne accusée. Est-ce raisonnable ? Cette fois encore, on est dans l'ambiance #metoo, entreprise légitime mais qui peut avoir ses dérapages... Faut-il considérer toute accusation comme a priori sérieuse, c'est-à-dire sans jamais se prémunir contre d'éventuels abus ? Cette forme de justice serait potentiellement pire que la justice officielle, car dotée de moins de garde-fous... Faut-il mettre tous les accusés dans le même panier ? Et surtout : voulons-nous d'une société dans laquelle le bashing voire le lynchage feront office de justice ou bien préférons-nous – dans un souci de crédibilité – agir en conformité avec la société que nous voulons, récusant les violences sexuelles ou les discriminations racistes tout en protégeant davantage les personnes de l'arbitraire ?

Les exemples s'accumulent depuis quelques années, nous pourrions citer des dizaines de personnes qui semblent devoir être poursuivies éternellement... Polanski, Mila... Sans oublier qu'il y a aussi des formes de harcèlement qui ne passent pas la barrière des médias. Que ce qu'ils ou elles ont fait soit défendable ou non, qui contrôle les dérapages ? A quoi sert de transformer un ou une coupable en victime ? Et l'accusation est fausse ou abusive ? Qui décide ? La foule des claviers ? Evoquons tout de même Gabriel Matzneff. Les relations sexuelles avec des mineurs – qu'il met en scène dans ses livres –, sont clairement des abus. Cependant, il est inquiétant de voir une progression des risques d'exercice d'un pouvoir populiste car – sous une pression qui a sa légitimité – une enquête est ouverte qui dépasse les délais

de prescriptions de la loi. Si une exception est faite, c'est une brèche qui s'ouvre : il pourra donc y avoir d'autres exceptions. C'est le parquet qui en a décidé ainsi : la Justice passe donc par-dessus le droit. Dans le cas Matzneff, c'est l'institution elle-même qui va au-delà de son rôle. Qui s'en émeut ? Mais, ensuite, à qui le tour ?

Jusqu'où ne pas aller

Tout le monde veut du pouvoir. D'un côté de manière instituée, de l'autre côté, dans le camp d'en face, en tentant de faire pression sur l'institution. Il y a des alternatives possibles : le tribunal populaire organisé ici ou là en forme de parodie et/ou de tribune d'opposition semble avoir fait son temps.
Bien sûr que des accusations correspondent à des faits réels. Mais est-ce toujours le cas et comment peut-on en juger devant un écran d'ordinateur ou un smartphone ? Il est parfaitement facile d'adhérer, de plus-soyer n'importe quelle proposition qui vient à la suite de quelque chose de révoltant, et pourquoi pas, un jour ou l'autre, une rumeur comme n'importe quelle « pizzagate »...
La haine virale que propose ce qui est appelé dans les médias « cancel culture » depuis quelques années est une attaque contre la liberté d'expression. Elle arrive après une longue histoire de spectacles et d'expositions empêchés ou sabotés... Voici maintenant que l'on peut perdre son job si l'on a été l'auteur d'une mauvaise blague quelques années plutôt sur twitter, voire même si l'on a simplement fréquenté quelqu'un qui est devenu infréquentable depuis. Une petite phrase équivoque dans un contexte mal évalué pour son caractère inflammable et les portes se ferment brutalement et pour une durée indéterminée. Car le propre de cette nouvelle forme de justice, c'est d'être intraitable et de susciter des sanctions symboliques lourdes pour une durée indéterminée. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler une justice libertaire, qui viserait à comprendre et autant que réparer si possible. Et d'ailleurs, les anarchistes eux-mêmes sont-ils à l'abri ? Que se passerait-il si un individu ou un groupe faisait pression, par exemple, sur le comité de rédaction du *Monde libertaire* afin qu'une signature disparaisse du journal pour des raisons qui regardent la vie privée de son auteur ? Espérons que cela ne se produira jamais... Si certains pensent qu'on ne fait pas de révolutions sans bavures, on peut aussi penser que la révolution consisterait entre autres choses à éviter les bavures, et proposer un monde nouveau qui lui, ne ressemblerait pas à l'ancien, voire l'ancien en pire.
La chasse aux impurs de tous les bords et de toutes les sectes n'est pas nouvelle. Les dénonciations aux fins de nuire aux personnes jusqu'à les faire disparaître de la vie active – et ont pouvait espérer que cela n'aille pas plus loin jusqu'à ce qu'un enseignant soit assassiné dans la rue par un islamiste – ne sont pas nouvelles non plus. Cependant, toutes ces actions sont aujourd'hui remarquées parce qu'elles jouissent de moyens d'actions qui sont nouveaux, grâce à des moyens de mobilisation qui sont nouveaux. Il faut surtout noter que tout ceci se passe dans un certain contexte qui est celui, en différents pays du monde, de la montée de l'extrême droite, laquelle est historiquement tout à fait familière de ce type de pratiques. La coïncidence a une certaine importance.
Quand une personne est condamnée, que ce soit par la Justice instituée ou par celle de « la rue », voire maintenant dans certains cas les deux à la fois, l'équilibre des plateaux n'est pas forcément atteint. Pendant ce temps, le cardinal Barbarin est relaxé, Alain Soral est régulièrement condamné à des peines de prison qu'il n'effectue pas. Dieudonné s'en sort toujours et Eric Zemmour paraît habiter à la télé... Alors on peut se dire qu'il y a bien un problème de rapports de force dans la société, et en particulier en matière de Justice. Actuellement, avec la montée de l'extrême droite, le rapport de forces penche nettement. Il semble urgent d'en tirer les conséquences et donc éviter, de près ou de loin, d'hurler avec les loups.

Le Furet

SORCIÈRES, FEMMES LIBRES ET REBELLES !

Voici la saison des sorcières. Une occasion de reparler d'elles. Lesquelles ? Celles d'aujourd'hui, au XXIe siècle, toujours là pour le pire et le meilleur ! Un musée, au Danemark, est dorénavant dédié aux chasses dont elles ont été victimes dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles : le *HEX !, Museum of Witch Hunt*. Depuis cette époque, elles excitent encore et toujours l'imagination et les passions.

Les accusations de sorcellerie persistent dans certains pays. A l'occasion de la sortie du film, en 2017, de Rungano Nyoni, réalisatrice d'origine zambienne, *I am not a witch*, les camps de sorcières sont apparus au grand jour en Afrique. Ainsi, le Ghana enferme les soi-disant sorcières dans des camps qui leur sont réservées. Depuis quelques années, ce pays a entrepris de fermer les camps, et pourtant, il reste encore un millier de femmes emprisonnées, dans des prisons à ciel ouvert, installées loin de tout, sans eau ni électricité et sans protection, risquant d'être lynchées ou tuées. Alors que le Ghana est le pays le plus religieux au monde – 96 % de la population – les habitant·es n'hésitent pas à mélanger différentes confessions, étant chrétiens, musulmans ou animistes. Mais ces religions ont toutes en commun, leur croyance en l'existence de la sorcellerie. Les femmes sont des cibles toutes trouvées, spécialement les plus vieilles et les veuves, non protégées par des hommes.

Otages des superstitions locales, de la pauvreté et du manque d'éducation

Dans le camp de Gambaga, situé dans le district de Mamprusi-est, les femmes accueillies, venant du nord du Ghana, ont la même histoire : une accusation subite de sorcellerie, souvent par un proche, après un rêve qui les désigne comme responsables d'une maladie ou d'un décès. Pointées du doigt, insultées, battues et torturées, elles sont chassées de leur village. Autrefois, elles étaient brûlées ou lapidées. D'autre pays africains comme la Gambie, la Centrafrique ou encore le Kenya punissent toujours les sorcières. Les accusations de sorcellerie augmentent avec la pauvreté : la désintégration du lien social est responsable de ce phénomène grandissant comme en Centrafrique qui est, depuis des années, le théâtre d'une guerre civile.

Ce sont toujours les femmes qui sont accusées. Dans tous les pays africains, la magie noire est partout présente. Mais les mauvais sorciers sont toujours des sorcières. « *Une croyance est répandue ; les hommes utilisent la magie pour protéger ; les femmes ne le font que pour nuire*, constate Gatopardo, une revue sud-américaine de grands reportages. *La question du genre est un paramètre constant. Bien que les hommes et les femmes puissent utiliser la magie noire, ces dernières sont accusées parce que leur pouvoir est redouté.* » La chercheuse Susan Drucker-Brown explique aussi : « *la peur des sorcières a augmenté de la même manière que les dépendances des hommes à l'égard des femmes* ». La sorcellerie devient alors le moyen ultime d'une société patriarcale pour faire en sorte que les femmes ne prennent pas trop de place.

Déjà à la Renaissance, aucune preuve n'était nécessaire pour accuser une femme de sorcellerie : une mauvaise réputation, la connaissance de l'art de la guérison par les herbes médicinales ou la mort subite d'un enfant ou d'une vache suffisaient à la dénoncer et à la faire condamner. Armelle Le Bras-Chopard, de l'université de Versailles-St-Quentin en Yvelines, expliquait au Monde le 1er novembre 2018 : « *Les magistrats et les inquisiteurs tiraient d'ailleurs parfois bénéfice des condamnations puisqu'ils prenaient les biens de celles qu'ils désignaient comme sorcières.* » Car une sorcière n'était pas nécessairement pauvre et laide ; elle pouvait être jeune, riche ; elles étaient aussi artisanes ou commerçantes, bien insérées dans la société. Une autre facette du personnage de la sorcière qui renforce cette analyse est celui d'avoir fait un pacte avec le diable en couchant avec lui. L'universitaire explique : « *La sorcière, c'est la femme qui s'échappe des mains de son mari, par la cheminée avec son balai pour – littéralement – s'envoyer en l'air.* » Elle veut être libre, maîtriser sa sexualité mais aussi aider les autres femmes à faire de même.

Et au XXIe siècle, cette violence imposée aux sorcières est donc encore et toujours emblématique du système patriarcal, les femmes libres encore et toujours taxées de sorcières. Une insulte devenue maintenant un symbole pour les féministes. C'est donc le meilleur qui puisse arriver à une sorcière, celui d'être reconnue par les féministes. Dans l'image de la sorcière, elles voient le pouvoir patriarcal qui écrase les femmes qu'il trouve dangereuses. Elles voient les femmes mises au banc pour leur savoir qui entre en concurrence avec celui des médecins hommes du Moyen-âge. Elles voient le pouvoir des femmes que les hommes rejettent absolument. Elles ont reconnu les femmes libres et rebelles.

Marie-Jo Pothier et Hélène Hernandez
Emission Femmes libres
femmeslibresblogspotcom/

Portrait d'un justiciable…

ERRICO MALETESTA

Né le 4 décembre 1853 à Santa Maria Capua Vetere, dans la province de Caserte, en Campanie, Italie - mort le 22 juillet 1932

Voici ce qu'en dit *Wikipedia* : « *Étudiant en médecine à Naples et déjà républicain, il adhère à l'anarchisme à la suite de la Commune de Paris (1871). Au congrès de Berne de l'Association internationale des travailleurs (1876), il préconise la* « propagande par le fait » *comme moyen d'action. Il est condamné à seize mois de prison pour sa participation à l'insurrection de Bénévent (1877). Rentré en Italie en 1914, il est considéré comme le principal responsable de la* « Semaine rouge » *d'Ancône (7-14 juin 1914). Il occupe une place importante dans le mouvement libertaire international du fait de sa capacité critique et pratique.*

Il est avec Pierre Kropotkine l'un des principaux théoriciens du communisme libertaire *et élabore le concept de* « gradualisme révolutionnaire », *qui postule que l'*anarchie *ne peut être réalisée que par un processus cumulatif d'étapes additionnées.* »

Ce militant authentiquement révolutionnaire fit trembler l'Europe durant toute sa vie. Quand il rentre en Italie et finit ses jours, il est sans cesse sous la garde des spadassins de Mussolini qui le craignait et qui ne lui laissait aucun espace possible, ne serait-ce que pour vivre et même survivre.

Il commença sa vie militante comme un républicain partisan de Mazzini, puis devient anarchiste. Sa vie fut une aventure permanente, chercheur d'or en Patagonie, électricien, cafetier, réparateur de cycles. Il vécut 13 ans en exil à Londres et voyagea sur tous les continents.

Sa conduite politique était résumée par sa formule : « *Il faut d'abord comprendre, après on verra* ». En 1877, avec des anarchistes internationalistes il applique la théorie de la propagande par le fait et organise la « *libération* » de deux villages dans le massif du Matese, ce qui se termine par un échec et la prison.

Il dira : « *Nous ne reconnaissons d'autre patrie que la révolution universelle, d'autres ennemis que la tyrannie sous quelque forme qu'elle se présente, religieuse, doctrinaire, politique, économique ou sociale.* » « *La destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat* ».

Il s'opposera au terrorisme en soulevant cette contradiction ultime : « *Ces anarchistes qui ne veulent pas de juges, pas de tribunaux, deviennent ensuite eux-mêmes juges et bourreaux, et condamnent à mourir, puis exécutent ceux qu'ils jugent inutiles ; aucun gouvernement n'a jamais fait avouer autant ! Pareil pour les explosions. Pour tuer un pauvre procureur, on risque de tuer cinquante innocents... Une révolution dans laquelle triompheraient ces instincts, serait une révolution perdue. Ces anarchistes, on dirait qu'ils veulent être des distributeurs de grâce et de justice, ce qui n'est nullement anarchiste. Nous devons être des libérateurs.* »

En juin 1914, il participe à l'insurrection à Ancône. C'est à nouveau l'échec et l'exil, à nouveau à Londres le temps de la Première Guerre. Il se lie avec des bolcheviks eux-aussi en exil. Il repart en Italie où il constate amer que la grande révolte révolutionnaire fut brisée par la complicité des socialistes et des réformistes. C'est à ce moment qu'il fut surnommé « *le Lénine d'Italie* ». La répression fut terrible, la moitié des anarchistes se retrouvent en prison. La voie était ouverte pour le fascisme.

Durant la Première guerre mondiale, il rompit avec Kropotkine, son ami de toujours, et refusa jusqu'au bout l'Union sacrée. À la mort de Lénine, il écrivit ses lignes : « *Nous qui ne pûmes l'aimer vivant, nous ne pouvons le pleurer mort. Lénine est mort. Vive la Liberté !* »

Laissons-lui les mots de la fin : « *Anarchie veut dire non-violence, non-domination de l'homme sur l'homme, non-imposition par la force d'un seul ou de plusieurs sur les autres. C'est seulement par l'harmonisation des intérêts, la coopération volontaire, l'amour, le respect, la tolérance réciproque, c'est seulement par la persuasion, l'exemple, la contagion et l'avantage mutuel de la bienveillance que peut et doit triompher l'anarchie, c'est-à-dire une société de frères librement solidaires qui assure à tous la liberté maximale, le développement maximum, le maximum de bien-être possible.*

Ce qui importe le plus, c'est que le peuple, les hommes, perdent l'instinct et les habitudes grégaires que l'esclavage millénaire leur a insufflés, et apprennent à penser et à agir librement. Et c'est à cette grande œuvre de libération que les anarchistes doivent se consacrer. »

Christian Eyschen

Sources :
- *Errico Malatesta* par **Vittorio Giacoponi** – Éditions Lux -235 pages – 18€
- *Malatesta – BD Éditions libertaires et Éditions du Monde libertaire – 110 pages – 15€*

Cet article aurait dû paraître dans le Monde libertaire d'octobre. Un oubli malheureux fait que… (Bernard CRML)

COMMENT LE POUVOIR EST-IL TRAITÉ DANS LES ALBUMS ILLUSTRÉS POUR ENFANTS ?

Suite du Monde Libertaire de septembre.

Une rencontre qui transforme et bonifie un monarque :

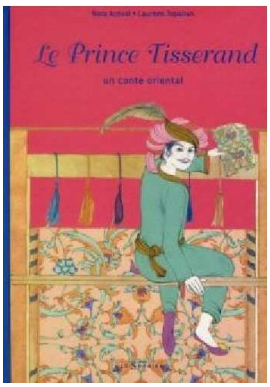

Le prince tisserand, un conte oriental aux illustrations raffinées à la manière des miniatures persanes, met en scène un prince amoureux d'une bergère qui accepte de l'épouser s'il apprend un vrai métier. « Le pouvoir ça va ça vient, mais ce que l'on sait faire de ses mains, c'est un trésor que l'on garde en soi toute sa vie. » Après moult péripéties, c'est elle qui délivre le prince, reconnu grâce au tapis qu'il a tissé. Tendre, sage et féministe, même si la royauté en soi n'est pas remise en cause.
Aceval, Nora, *Le prince tisserand*, ill. Topalian, Laureen, 2007, éd. Du Sorbier, 13€50, dès 8 ans.

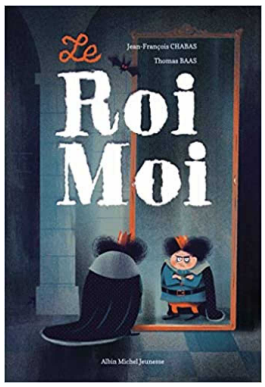

Le Roi Moi, richissime, vaniteux et colérique, règne seul. Un petit ramoneur déclenchera involontairement sa métamorphose. Un conte sur le partage.
Chabas, Jean-François, *Le Roi Moi*, ill. Baas, Thomas, 2017, éd. Albin Michel, 15€, dès 4 ans.

Lu dans des cailloux dans l'engrenage n°62 du 18 octobre 2017.

Les monarques sages et pacifiques :
Ils sont aux antipodes des autocrates absolus et tyranniques mais si rares !

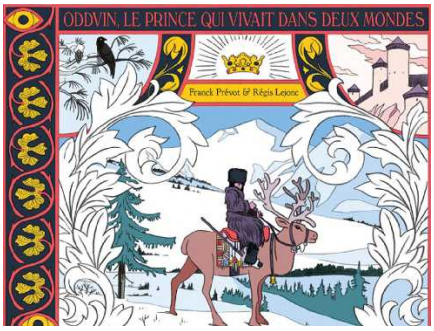

Oddvin, le prince qui vivait entre deux mondes est l'un des fils de souverains dispendieux, débauchés et corrompus qui enfoncent le peuple dans la misère. Ses yeux en or le rendent aveugle. Confié à un renne, il apprend le langage des animaux jusqu'à l'âge de quinze ans au moment où surviennent de sanglants pillages et des émeutes de famine. À l'issue d'une errance, devenu orphelin, il découvre les ruines de son pays où les survivants se terrent. Il pleure des larmes d'or et recouvre la vue. Le peuple célèbre son avènement. Somptueuses illustrations à la lisière de la bande dessinée.
Prévot, Franck, *Oddvin, le prince qui vivait dans deux mondes*, ill. Lejonc, Régis, 2018, éd. HongFei, 18€, dès 8 ans.
Lu dans *des cailloux dans l'engrenage*, l'émission "hybride" du 29 juillet 2020.

Le si petit roi est champion de la lenteur. Il ne néglige pas ses proches. Sa vie entière ne lui suffit pas à terminer sa quête de savoir car on n'a jamais fini d'apprendre. Il meurt tranquille en sachant vivre l'instant. La transmis-sion se fait entre les générations. Ce conte dégage une grande sensibilité qui est un fil conducteur chez cette maison d'édition jeunesse qui publie une dizaine de titres par an depuis une douzaine d'années.
Brière-Haquet, Alice, *Le si petit roi*, ill. Julie Guillem, 2019, éd. HongFei, 15€, dès 7 ans.
Lu dans *des cailloux dans l'engrenage* n°100 du 29 janvier 2020.

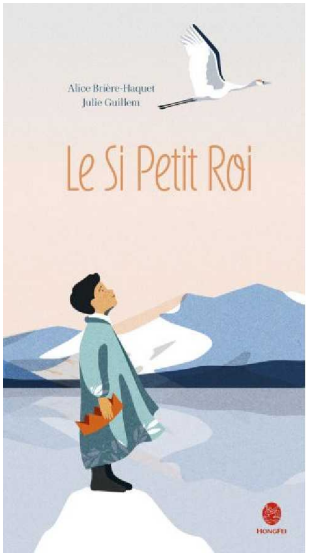

Ils ont délaissé ou refusé le trône, préférant une vie simple :
Ils sont les exceptions, ils ne disent ni « je veux » ni « nous voulons », ils ne se satisfont pas de leur pouvoir et le quittent. Ce refus est-il individuel ou politique ? Ce qui ne leur convient pas est-il le rôle de commandement ou le sens même du pouvoir ? Car refuser de prendre le pouvoir n'est pas le contester.

Othon le roi qui interdisait tout fut un enfant gentil et espiègle qui rêvait de ne jamais oublier de rigoler une fois couronné. Hélas, le pouvoir lui ôta son insouciance. Il devint un autocrate balourd, grincheux et ventru. Il partit en guerre contre ses voisins qui se moquaient de lui. Il perdit et fut fait prisonnier.

Cela lui donna le temps de réfléchir à l'enfant qu'il fut. Une fois libéré, amaigri, il reconnu son attitude ridicule puis abandonna la couronne et choisit de devenir un simple musicien.
Ben Kemoun, Hubert, *Othon le roi qui interdisait tout*, ill. Pelon, Sébastien, 2019, éd. L'Élan vert, 15€, dès 4 ans.

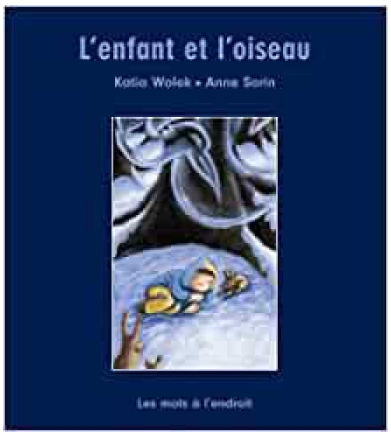

L'enfant et l'oiseau est un ovni dans l'édition jeunesse française par sa démarche collective, par sa construction exigeante en chapitres facilitateurs, par la cible non commerciale visant un public somme tout moins restreint qu'il n'y paraît mais peu acheteur de livres, par l'importance des personnages issus du peuple. Sans plus dévoiler une intrigue sur un fond médiéval, la base du pouvoir n'est pas sapée puisqu'à la mort du cruel seigneur, l'héritier cède son trône au bon serviteur méritant, afin de vivre simplement dans la forêt avec son épouse. Ici c'est le mérite et la qualification qui priment.
Wolek, Katia, *L'enfant et l'oiseau*, ill. Sorin, Anne, 2006, éd. Danger Public, coll. *Les mots à l'endroit* pour lecture accompagnée des enfants "mal-lisants", 15€, dès 8 ans.

Des fables misant sur l'absurde :

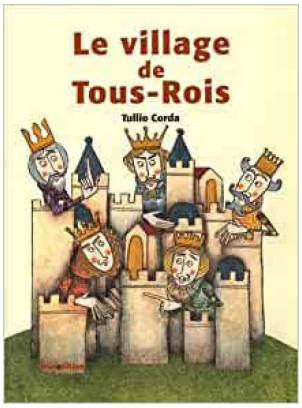

Le village de Tous-Rois est appelé ainsi car ses habitants, cinq hommes, se sont décrétés rois en se donnant des ordres sans accepter d'en recevoir. Ils se querellent donc incessamment. Un étranger de passage se repose sous un arbre près du village. Les cinq rois veulent lui faire payer une taxe. Il réussit par un habile subterfuge à s'en débarrasser. Il reprend sa route et le village est vide. La vanité imbécile et le pouvoir sont ridiculisés de façon très comique.
Corda, Tullio, *Le village de Tous-Rois*, 2015, éd. Minedition, 14€20, dès 5 ans
Lu dans des cailloux dans l'engrenage n°50 du 18 janvier 2017.

Furio est une fable espiègle d'une jeune maison d'édition engagée. Les couleurs sont vives et gaies, le trait du dessin est dépouillé, facile d'accès. Deux châteaux commandés par deux rois ennemis entrent en guerre sur des prétextes loufoques et entraînent les enfants, les musiciens et les cuisiniers. La chute inattendue suscite un questionnement philosophique très sérieux. L'album est soutenu par Amnesty international. Un délicieux coup de cœur.
Baum, Gilles, *Furio*, ill. Armellini, Chiara, 2019, éd. des éléphants, 14€, dès 5 ans.

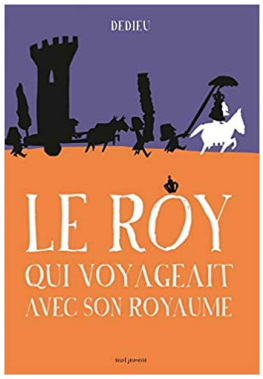

Le roy qui voyageait avec son royaume est une satire autant sur le désir de puissance et la folie du pouvoir que sur le mode de voyage qui confond effort et confort par un grand auteur-illustrateur prolifique. Le roi capricieux, prétentieux et paresseux est aussi curieux. Il exige que les voyageurs lui rapportent des curiosités et des récits toujours nouveaux.
Dedieu, Thierry, *Le roy qui voyageait avec son royaume*, 2018, éd. Seuil Jeunesse 15€, dès 6 ans
Lu dans des c*ailloux dans l'engrenage* n°68 du 21 février 2018

Entre enfants :

Sophie et les petites salades est l'exemple de la prise de pouvoir par les grands au détriment des petits qui n'ont aucune voix au chapitre. La plus jeune, pas d'accord, fait un coup en douce. Que la plus âgée s'autodécrète chef sans concertation aboutit au chacun pour soi et au mensonge.
Green, Ilya, *Sophie et les petites salades*,

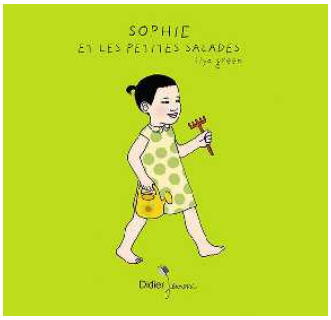

2008, éd. Didier Jeunesse, 11€, dès 4 ans.

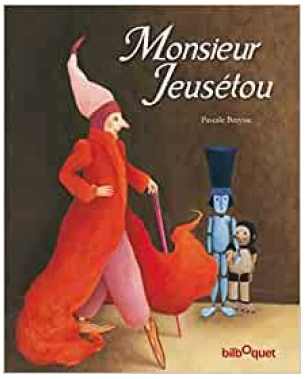

La technologie aux manettes :
Monsieur Jeusétou, dicte ses lois, distribue ses ordres et contrôle la population le jour du haut de sa tour et la nuit devant ses écrans d'ordinateurs. Jusqu'au jour où il appuie sur une drôle de touche dont les conséquences lui échappent pour la première fois. La touche supr ne réagit plus devant l'intrus qui envahit tous les écrans, sort des ordinateurs et empoigne Mr Jeusétou. Pour aller où ?
Ce n'est pas une révolte d'un peuple muet apeuré et soumis qui le délivre de la tyrannie mais un être éthéré sorti du cosmos qui délivre en même temps Monsieur Jeusétou de sa propre prison, et après un jeu vidéo le ramène aux temps anciens.
Le peuple est un objet non pensant à l'instar des pantins du jeu vidéo. La fin ouvre sur le réveil dans la nature verdoyante. L'interprétation du retour dans les cieux de l'intrus sauveur, reste libre quoi qu'explicitement déiste. À moins que ce conte ambigu ne soit une métaphore alertant contre la profonde aliénation due au totalitarisme numérique vu comme une déshumanisation et une perte de soi.
Breysse, Pascale, *Monsieur Jeusétou*, 2010, éd. BilbOquet, 14€, dès 6 ans.

Bonne écoute et bonnes lectures.

Florence
émission *des cailloux dans l'engrenage*

Sauf la première année, les émissions sont conservées et écoutables sur le site http://cail-

À propos de la révolte et de la révolution

VIVRE… AVEC !

Un livre. Pas un livre ! Le livre d'aujourd'hui, d'hier et de demain ! Celui de Claire Auzias, *Un fait d'été* (1).

Toutes celles et tous ceux qui ont eu au cœur l'immense espoir d'un printemps trop bref vont prendre un jeton à la lecture de ce livre. Je parle de tous ces obscurs, ces sans-grade et autres va-nu-pieds qui sont le cœur et l'âme de toutes les révoltes et qui restent sur le sable une fois la vague passée. Quant à tous ceux et celles qui s'éveillent aujourd'hui à l'éternelle révolte contre l'intolérable, nul doute que ce livre, qui relate le parcours de Claire Auzias et de ses camarades, va les mettre sur le cul.

Ça commence le 12 août 1971, à Lyon. Ils sont un petit groupe de desesperados tatoués à la descente aux enfers de toutes les illusions perdues. Ils ne croient plus à grand-chose. Au niveau politique comme personnel c'est un peu le baroud d'honneur : braquages, vols de voitures, des armes dont la Sten (la mitraillette des maquis, pas la Kalach des…), l'ivresse de l'illégalisme, de l'argent facile, la toute-puissance des revenus de tout sachant qu'ils vont nulle part, la défonce… Ce 12 août, donc, ils sont bien embarqués à l'acide. Un petit resto, en bas de chez eux. Une rixe à la con. Retour à l'appart. On se saisit d'armes comme les mômes, de soldats de plomb. Et ça tiraille, bêtement dans l'appart. Nul doute que le voisinage s'en soit ému. Il faut se barrer. Et on se barre. Les armes à la main. Didier aperçoit un fourgon de police dans le lointain. Claire se barre avec la Petite (sa sœur de 14 ans) pour la mettre en sécurité chez ses grands-parents. Les flics, dont aucun n'a été touché, ripostent. Didier se mange cinq balles. La suite : classique. Presque tout le monde est très vite entôlé. Claire avait 20 ans. Oui, elle avait loué l'appart. Oui, elle vivait avec Didier. Oui, mais pour le reste, pas grand-chose. Elle fera huit mois et demi de prison. Procès en Assises fin mars 1973. Claire prend cinq ans avec sursis. Entre temps elle avait épousé Didier, en prison, le 16 août 1972. Et, Didier décédait, en prison, en février 1973. L'agonie d'un rêve révolutionnaire, la mort d'un grand amour, ça faisait beaucoup. Beaucoup trop pour Claire. Restait la fuite. Loin. Très loin. Le plus loin possible. Et ce fut l'Éthiopie. Puis Djibouti, le Kenya… et embarquement à Mombassa sur un vieux rafiot pourri, direction l'Inde. Bombay, Dehli, Bénarès où elle va brûler la photo de son chéri avant d'en jeter les cendres dans le Gange. Des rencontres rares noyées dans un océan de côtoiements de hippies, de junkies, de mystiques… avec pour « nourritures terrestres » poudre, morphine, acide, opium… Suicidaire. Finalement, arrêtée par la police pour s'être baladée à poil dans les rues de Bombay. Direction l'HP. Électrochocs, cures de sommeil, Largactil, camisole de force… Heureusement, intervention du Consulat. Rapatriement en France en avril 1974. Embastillement à Lauzanne dans une institution pour drogués, *Le Levant*. Relâchée. S'ensuit cinq ans de came. Mais, sans dépendance, nous dit-elle. Vers 1976, elle jette son sachet de poudre aux toilettes et, nous dit-elle, « *C'est fini* ». Enfin, presque. Car pendant encore quelques années, ce fut l'alcool. Et puis… plus rien que la Claire que l'on croyait connaître. Celle d'aujourd'hui. Celle de toujours, en fait. Celle qui fait qu'on a du mal à croire ce qu'elle nous narre dans ce livre. Et pourtant !

Par-delà le côté personnel et autobiographique de ce livre, son intérêt principal est politique. C'est l'histoire d'une génération ayant vécu une période sinon historique du moins de l'histoire récente. Celle de 68 et de son immédiat après. Celle de ces gueux qui, contrairement à ces clowns de Cohn-Bendit, July, Glucksman… ne jouaient pas à la révolution mais s'y sont donnés corps et âme. Et, pour avoir perdu, s'y sont perdus. Eh oui, Claire était déjà mourante avant que ne meure Didier en 1973 et qu'elle ne meure avec lui. Et elle a continué de mourir, ensuite, à petits feux suicidaires, pendant des années. Et pourtant, malgré toutes ces morts qui ne pourront jamais s'oublier, elle est toujours là, debout, en fait depuis toujours et à toujours. Comme quoi on peut vivre avec la mort !

Merci à toi Claire de ce livre bouleversant et de cette pudeur te faisant dire simplement : « *Mon métier, c'était de vivre* ». J'oubliais, ce livre est d'une écriture rare. D'une sobriété confinant à l'épure. Et d'une mise en scène cinématographique digne de la nouvelle vague. Bref, une putain d'écrivaine que cette Claire Auzias qu'on croyait connaître et qu'on n'a pas fini de découvrir !

Jean-Marc Raynaud

(1) Un fait d'été, de Claire Auzias, Édit The book édition, 169 pages, 12 €, en vente à la librairie Publico, 145 rue Amelot, 75011 , Paris, chèque à l'ordre de Publico, rajoutez 10 % pour participation au port.

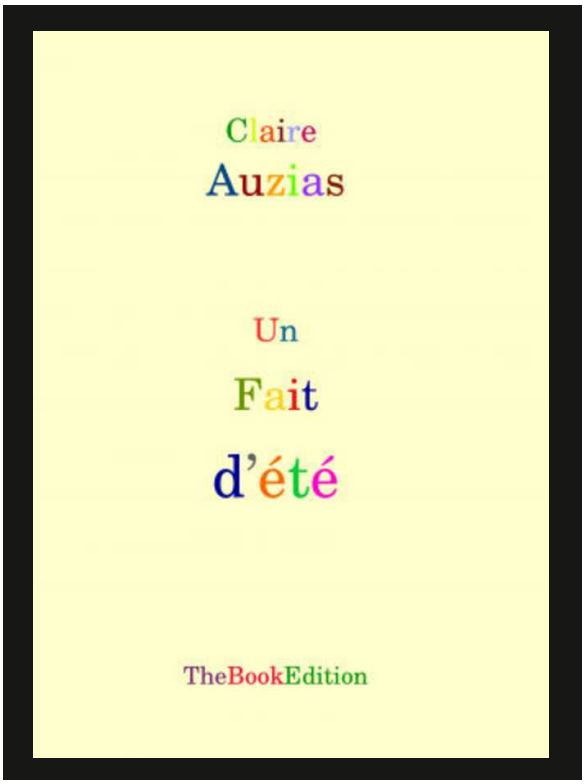

ANARCHISTES ET GUERRES COLONIALES

Il s'agit d'une réédition d'un livre de S. Boulouque (1) paru en 2003. Il traite de la période 1945-1962. Une bonne initiative de l'ACL car il existe trop peu de choses sur ce thème dans la littérature libertaire. Suite à une nouvelle préface, l'auteur rappelle la situation du mouvement anarchiste en France de la Libération à 1962, évoque ses positions anti-guerre et son analyse du colonialisme dont celle de Reclus qui considère que son but « sous couvert des formules les plus honorables, n'est autre que de voler et de piller ».

Indochine et Algérie

L'ouvrage analyse ensuite la condamnation des libertaires (FCL/FA) face à la guerre d'Indochine qui en France ne satisfait « que les fous, les traîneurs de sabre et les politiciens ». L'auteur poursuit par le conflit algérien, la dénonciation dès 1945 du massacre de Sétif par les troupes françaises qui fit plus de 10 000 morts et des ratonnades du 17 octobre 1961 condamnées dans le n° 75 de décembre 1961 du *Monde libertaire*. Libertaires qui avec d'autres, n'auront de cesse de réclamer la paix en Algérie et de dénoncer la torture qui « continuera tant que l'État et sa raison supérieure continueront » sans pour autant négliger une critique de nationalisme et les « féodalités indigènes » en quête de pouvoir. Dans le même temps les anarchistes dénonceront les pratiques fascistes de l'OAS ce qui aura pour conséquence le plastiquage de la librairie Publico le 13 mars 1962. Le livre se clôt sur quelques réflexions sur les écarts d'analyse des libertaires face aux luttes de libération nationales (FCA/FA/Pacifistes), une rapide évocation des réseaux d'insoumission, le Manifeste des121…

L'ouvrage souligne aussi la faiblesse du mouvement libertaire dans les colonies malgré quelques belles figures du mouvement comme Mohamed Saïl (2) dont on trouvera la biographie en fin de l'ouvrage.

Sinistre journée du 17 octobre

A l'occasion de cette réédition, je pense qu'il n'est pas inutile de citer quelques extraits du *Monde libertaire* de décembre 1961 sur la sinistre journée du 17 octobre de la même année. Ce numéro 75 contient un long article signé Henri K. sur le massacre des Algériens venus des bidonvilles et autres hôtels meublés pour manifester pacifiquement dans les rues parisiennes. Massacre est bien le mot, les historiens s'accordent en effet pour dénombrer entre 200 et 300 victimes sous les coups de bidules, voire les coups de feu, et les noyades dont fut responsable la police gaulliste. Henri K. écrit : « il y a eu ce mardi, un mardi d'octobre ou quelques milliers de « non-civilisés » (3) comme toi ont protesté et manifesté dans les rue de Paris. Vous vouliez dénoncer une iniquité incroyable […]. De Nanterre à Auschwitz la route n'est plus très longue. De Gaulle, Debré, Frey et Papon sont sur la bonne voie […]. Amar quand tu nous décrivais ton calvaire et celui de tes camarades, nous étions tentés de mettre au compte de la crédulité, les atroces récits de violence et d'arbitraire. Seulement, vous étiez seize dans votre chambre à Boulogne et vous restez à six. Oui, en ce mardi d'octobre, du sang a coulé sur le pavé de Paris, du sang d'Algérien, du sang de prolétaire […]. Il fut un temps où pour une poignée de ces mêmes cadavres, Paris se serait couvert de barricades […]. La haine du régime contre votre « race » est en fait la haine d'une classe contre une autre classe, la violence, celle de ceux qui possèdent contre ceux qui n'ont rien et que leurs victimes, toi, tes camarades sont les martyrs du prolétariat international ».

Bidules et ratonnades hier, nassages, grenades GLI-F4 et balles de « défense » aujourd'hui, les techniques changent, les victimes demeurent. Comme quoi, les violences policières ne datent pas d'hier et sont consubstantielles à l'existence de l'État et son bras armé : la police.

Hugues
Groupe Commune de Paris

(1) Boulouque S, 2020, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales*, Lyon, ACL à Publico.
(2) Voir *Appels aux travailleurs algériens*, Saïl Mohamed (1894-1953) ; Boulouque Sylvain . 1994 - Antony : Volonté anarchiste n° 43, Groupe Fresnes-Antony (de la Fédération anarchiste) .
(3) Termes employés par les colons et le pouvoir pour nommer les « indigènes » des colonies.

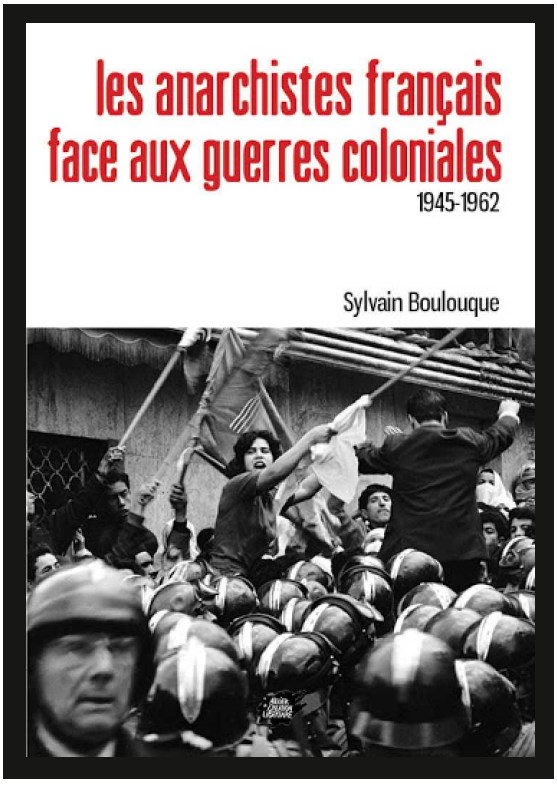

RECONQUISTA *

Reconquête. C'est l'opération lancée en 1944 par des républicains espagnols réfugiés en France pour reconquérir l'Espagne et en chasser Franco.
Comment revisiter la révolution espagnole de 1936, la guerre civile, le combat anti-franquiste ?
Comment approfondir les aspects des luttes internes au sein du camp républicain ?
Comment replonger au cœur de Barcelone pendant les journées de feu de juillet 36, puis de la contre-révolution de mai 37, continuer en suivant la Retirada, l'exil, les maquis ?
En lisant ***Reconquista***.
En septembre dernier , le groupe *Salvador Seguí* accueillait à la librairie du *Monde libertaire*, Serge Legrand Vall, l'auteur de ce roman historique. Deux heures d'échanges et de débats autour de ces thèmes abordés dans son livre. Il faut dire qu'en plus d'être passionnant et superbement écrit, ***Reconquista*** est particulièrement original : le personnage central, Mateu, est un policier dans la Barcelone des années 1930. Policier oui, et qui plus est, proche des staliniens, mais au cheminement quelque peu tortueux, qui lui fera prendre conscience, peu à peu, des saloperies utilisées pour entraver la révolution sociale en marche et procéder à la chasse aux anarchistes et poumistes à partir de mai 37.
Problème pour ce policier chargé d'exécuter les basses œuvres du PCE aux ordres des « conseillers » soviétiques envoyés en Espagne par Staline, il est entre-temps tombé amoureux d'une jeune ouvrière affiliée à la CNT, qui va lui faire entrevoir le type de société égalitaire que les anarchistes ont commencé à mettre en place. Il en apprécie le caractère social, la quête de justice… Mais voilà, sa fonction n'est pas de se mettre au service de la justice, mais de l'ordre. L'ordre bourgeois ça va sans dire.
Le chemin va être long pour lui, entre trahisons, désillusions, amertume… Chemin qui nous conduit en sa compagnie, de l'effervescence révolutionnaire de juillet 36 aux maquis pyrénéens en 1944.
Reconquista est un roman, mais un roman parfaitement documenté et relatant des épisodes historiques de cette révolution espagnole.
Les quelques 300 pages de ***Reconquista*** ont tout pour vous captiver. Style fluide, récit original superbement écrit, ce livre a toute sa place dans votre bibliothèque, et certes une place de choix.

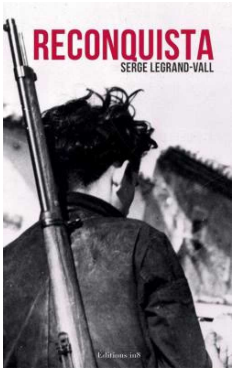

Ramón Pino
Groupe Salvador Seguí (FA)

* 19,90 euros – Éditions in8
En vente dans toutes les bonnes librairies et donc bien évidemment à Publico.

ERNEST PIGNON-ERNEST COMME DES PAS SUR LE SABLE

Les albums racontant l'art aux enfants foisonnent autant sous forme de récits plus ou moins fictionnels que de documentaires. Les plus imposants en encombrement – taille, épaisseur et poids – et en prix ne sont pas forcément les plus intéressants. Nous en avons remarqué un qui pourrait passer inaperçu, issu d'une collection d'aspect modeste chez un petit éditeur peu connu.

Cette excellente initiation à l'artiste des collages poétiques sur les murs des villes présente un court récit sur sa vie artistique, suivi d'un dossier documentaire éclairant qui approfondit le récit de ce voyageur amoureux du poète Rimbaud et de la ville de Naples. Dans un langage clair et concis, on y découvre sa biographie artistique, les personnes qui l'ont marqué, un glossaire des mots utiles et surtout ses engagements envers l'Afrique du Sud, Hiroshima, le Chili, la Palestine.

Ernest Pignon-Ernest est considéré dans le livre comme l'inventeur du street-art, en tant qu'intervention éphémère murale. C'est devenu un mouvement artistique à part entière. En réalité, Ernest Pignon-Ernest n'a pas à proprement parler inventé l'art spontané dans les lieux publics. Ce mode d'expression existe depuis des lustres, peut-être depuis la préhistoire. La fresque monumentale engagée politiquement était d'ailleurs développée au Mexique, dès les années 1920, entre autres par quelques artistes peintres muralistes que l'on nommait *les trois mousquetaires,* le plus populaire étant Diego Rivera qui reprenait une technique précolombienne.

Disons qu'Ernest Pignon-Ernest fut en 1966 l'initiateur du *street-art,* maintenant intégré au marché de l'art et devenu une manne pécuniaire pour certains. Ernest Pignon-Ernest fut donc à 24 ans l'inventeur de l'art urbain "sauvage" de façon délibérée, en sortant des musées, et en signant sur les murs. Il a transformé les rues en œuvres d'art en soi. Ses œuvres en papier collé s'autodétruisent avec le temps et les intempéries, d'où le sous-titre *comme des pas sur le sable.*

Illustré par un choix de l'artiste lui-même, ce petit livre de poche de 64 pages est une valeur sûre, captivante autant pour les enfants que pour les adultes, à un prix modique.

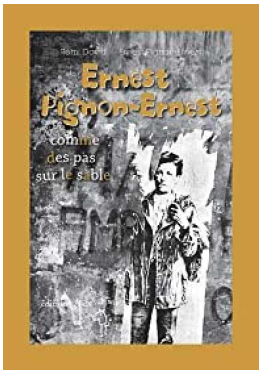

Deux animateurs de Radio Libertaire 89.4
Florence, émission Des cailloux dans l'engrenage 1r, 3e et 5e mercredi 14-16h
& Juan Chica-Ventura émission Un poing c'est tout 3e dimanche 10-12h
Par Rémi David & E.Pignon-Ernest 2020, coll. *Des graines & des guides*, éd. *À dos d'Âne*, 8€50, tout public à partir de 8 ans.

MÉMOIRES DE PRISON D'UN ANARCHISTE

Le titre de ce livre n'est aucunement usurpé ; il s'agit bien des mémoires des quelque quatorze années passées en prison par Alexandre Berkman (1892-1906).

Émigré aux États-Unis dans les années 1880 il est devenu anarchiste aux côtés de ses compagnons d'émigration juifs et sous la propagande de Johan Most. Berkman est un fils de bonne famille qui s'identifie pleinement à la lutte pour l'émancipation des paysans russes menée par les "Narodniki" dont nous connaissons quelques noms, Vera Zassoulitch, Maria Spiridonova par exemple, et soutenus par Kropotkine. Les attentats contre les potentats russes ne sont pas rares en Russie, tout révolutionnaire russe vibre à l'unisson de ces luttes. C'est dans cette formation politique initiale qu'Alexandre Berkman aborde l'anarchisme, notamment aux côtés de David Edelstadt. Après plusieurs années de militantisme et d'éducation de soi, Berkman décide de liquider le patron des aciéries de Pittsburg, (juillet 1892) mais ce dernier en réchappe.
Commence alors ce que le lecteur découvre au fil de ces pages, la destruction systématique des hommes entreprise par le système carcéral incarné par des directeurs et des matons, tous plus sadiques les uns que les autres. Berkman, entré rigide en prison avec des principes intellectuels qu'il n'a jamais confrontés au moindre assouplissement, apprend à son corps défendant et à ses plus grandes douleurs, une face ignorée de l'humain. Berkman s'humanise au contact de la prison. Il reste anarchiste du début à la fin, c'est ce qui lui sert d'armature psychique, mais un anarchiste devenu humain. Il apprend à englober dans sa définition de l'humanité exploitée et souffrante les prisonniers, qu'auparavant il dédaignait. Cet apprentissage est d'une grande sincérité et d'une poignante dignité tout au long de ces quatre cents pages qui se lisent avec une aisance romanesque.

Ce document traduit la vive intelligence de Berkman, en outre, et sa frémissante fraternité avec ses compagnons d'infortune, qui lui deviennent intimes. C'est un engendrement d'une autre façon d'être anarchiste dont certaines pages sont extraordinaires, notamment lors de sa rédaction d'une petite revue clandestine interne à la prison avec ses camarades. Un livre et une expérience qui forcent le respect.

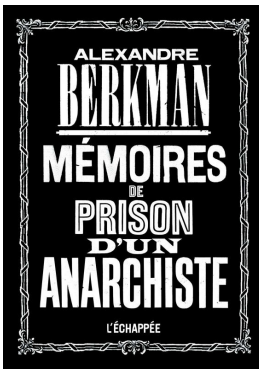

Claire Auzias

Mémoires de prison d'un anarchiste, Alexandre Berkman (Nouvelle traduction par Jacqueline Reuss et Hervé Denes), Editions L'Échappée, 2020, 447 pages, 26 euros

STIG DAGERMAN, LA LIBERTÉ PRESSENTIE DE TOUS

C'est un bel hommage à l'un des plus grands écrivains suédois que Claude Le Manchec signe là : *Stig Dagerman, la liberté pressentie de tous*. S'attaquer à un tel personnage n'est pas évident. Dagerman, l'écrivain ? Le précurseur de l'existentialisme ? Le dramaturge ? L'anarchiste ? Le chroniqueur politique ? Claude Le Manchec choisit de soulever les « paradoxes » chez celui qui a laissé, à sa mort par suicide, à l'âge de trente-et-un ans, une œuvre d'une extrême diversité et surtout d'une extrême densité. Les écrits de Dagerman foisonnent aujourd'hui en français, beaucoup ont été traduits (sa correspondance - un prochain jour ?), Jean-Marie Le Clézio a même rendu hommage à l'écrivain lors de la remise de son Prix Nobel de littérature à Stockholm en 2008. Mais Dagerman est le parfait exemple des auteurs reconnus-inconnus. Pas méconnus : inconnus, au moins du grand public. Ses livres sont édités, disponibles, mais qui les lit ? Qui cogite à leur sujet ? « *Dagerman a vécu finalement en état de dissidence chronique par rapport à l'ordre existant* », observe Claude Le Manchec. L'écrivain l'a payé de son vivant et continue de subir l'ostracisme de nos bons esprits des Lettres, pour lesquels une telle littérature, jamais dépourvue de style ni de pertinence, s'apparente au coup de poing dans les dents. Cet essai brillant passe d'un roman à un autre (*Le Serpent*, *L'Enfant brûlé*), des nouvelles à la poésie et au théâtre (*L'Ombre de Mart*, notamment), revenant évidemment longuement sur ce petit texte, *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier*, qui a brièvement révélé en France (en 1981) un écrivain venu des brumeuses contrées boréales – la littérature nordique n'était pas encore à la mode. Il nous montre que les apparents paradoxes de Dagerman, qu'il est indispensable de replacer dans leur contexte, l'immédiat après Deuxième Guerre mondiale, relèvent, à vrai dire, directement de sa cohérence. C'est le tout qui explicite l'auteur et non deux volumes arbitrairement placés en confrontation. Claude Le Manchec s'emploie bien à le démontrer. « Écriture de soi (…) *et écriture du monde* (…) *se heurtent et leur juxtaposition déroute souvent les amis de Dagerman et cependant c'est bien cette tension interne qui fait que l'importance de son œuvre n'est pas seulement littéraire mais aussi politique et humaine...* » Pour lire et relire Dagerman.

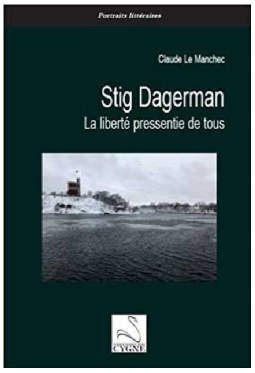

Thierry Maricourt

Claude Le Manchec, *Stig Dagerman, la liberté pressentie de tous*, Le Cygne, 2020

ANNUAIRE DES GROUPES ET LIAISONS DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Si un groupe n'a pas d'adresse postale, merci d'écrire à la Librairie Publico/RI FA, 145 rue Amelot, 75011 PARIS

00 NOMADE
- Groupe la Roulotte Noire
groupe-nomade@federation-anarchiste.org

02 AISNE
- Groupe Kropotkine C/O Athénée libertaire 8 rue Fouquerolles 02000 MERLIEUX
kropotkine02@riseup.net
Athénée Libertaire Le Loup Noir & Bibliothèque Sociale
8, rue Fouquerolles 02000 MERLIEUX
Permanence : 1er, 3ème et 5ème jeudi du mois de 18h à 20h
Athénée Libertaire L'Etoile Noire & Bibliothèque Sociale
5, rue Saint-Jean 02000 LAON
Permanences : tous les lundis de 14h à 19h30 et tous les premiers samedis du mois de 14h à 19h30

04 ALPES DE HAUTE PROVENCE
- Liaison Metchnikoff **metchnikoff @federation-anarchiste.org**

07 ARDECHE
- Groupe d'Aubenas
fa-groupe-daubenas@wanadoo.fr
-Liaison Bookchin Nord Ardèche.
bookchin@federation-anarchiste.org

09 ARIEGE
- Liaison Ariège
ariege@federation-anarchiste.org

12 AVEYRON

- Liaison Sud Aveyron
sud-aveyron@federation-anarchiste.org

13 BOUCHES DU RHONE
- Groupe Germinal.
groupe-germinal@riseup.net
- Liaison La Ciotat.
la-ciotat@federation-anarchiste.org

14 CALVADOS
- Groupe Sanguin de Caen
groupesanguinfa14@laposte.net

16 CHARENTE
- Liaison Charente
charente@federation-anarchiste.org

17 CHARENTE MARITIME
- Groupe « Nous Autres »
35 Allée de l'angle Chaucre
17190 ST GEORGES D'OLÉRON
nous-autres@federation-anarchiste.org

20 CORSE
- Liaison Corsica **corse @federation-anarchiste.org**

21 COTE D'OR
- Groupe « La Mistoufle » Maison des Associations Les Voix sans Maître Boîte BB8 2, rue des Corroyeurs,
21 068 DIJON Cedex ou
lamistoufle@federation-anarchiste.org

22 COTES D'ARMOR
- Liaison Jean Souvenance
souvenance@no-log.org

23 CREUSE
- Liaison Granite
http://anarsdugranite23.eklablog.com

24 DORDOGNE
- Groupe Emma Goldman (Périgueux)
perigueux @federation-anarchiste.org

25 DOUBS
- Groupe Proudhon c/o CESL BP 121
25014 Besançon Cedex
librairie l'Autodidacte 5 rue Marulaz, 25000 Besançon.
Ouverte du mercredi au samedi de 15H00 à 19H00.
ou **groupe-proudhon @federation-anarchiste.org**

26 DROME
- Groupe « la rue râle »
la-rue-rale@riseup.net

28 EURE ET LOIR
- Groupe Le Raffüt **fa.chartres@free.fr**

29 FINISTÈRE
- Groupe Le Ferment
leferment@federation-anarchiste.org

30 GARD
- Groupe Gard-Vaucluse
groupe-du-gard@federation-anarchiste.org

31 HAUTE GARONNE
- Groupe Libertad de Toulouse
site web:**http://libertad-fa.org**
Le chat noir 33 rue Puget 31000 TOULOUSE
libertad@federation-anarchiste.orgil

32 GERS
- Liaison Anartiste 32
anartiste32@federation-anarchiste.org
-Liaison Henri Bouyé
henri-bouye@federation-anarchiste.org

33 GIRONDE
- Cercle Barrué c/o Athénée libertaire 7 rue du Muguet
33 000 Bordeaux
http://cerclelibertaire-jb.wordpress.com
- Groupe Nathalie Le Mel
nathalie-le-mel@federation-anarchiste.org

34 HERAULT
Groupe Montpellier-Hérault
montpellier@federation-anarchiste.org

35 ILLE ET VILAINE
- Groupe La Sociale. c/o local « La Commune », 17 rue de Châteaudun 35000 rennes
ou **contact@falasociale.org**
- Liaison LACINAPSE
liaison-lacinapse@federation-anarchiste.org
- Liaison Redon **redon@federation-anarchiste.org**

37 INDRE ET LOIRE
- Liaison Libertalia **libertalia @federation-anarchiste.org**

38 ISERE
- Groupe de Grenoble
fagrenoble@riseup.net

40 LANDES
- Groupe Euskal Herria – Bayonne **euskal-herria@federation-anarchiste.org**

42 LOIRE
- Groupe Makhno Bourse du Travail Salle 15 bis Cours Victor Hugo 42028 Saint Etienne cedex 1 ou
groupe.makhno42@gmail.com

44 LOIRE ATLANTIQUE
- Liaison de Saint-Nazaire
saint-nazaire@federation-anarchiste.org
- Groupe Déjacque **dejacque @federation-anarchiste.org**

45 LOIRET
- Groupe Gaston Couté
groupegastoncoute@riseup.net

46 LOT
- Liaison Lot-Aveyron **liaison-lot-aveyron@federation-anarchiste.org**
Actif dans la région de Figeac (Lot)/Villefranche de Rouergue (Aveyron)/ Decazeville (Aveyron) /Maurs (Cantal)

50 MANCHE
-Groupe Manche
famanche@riseup.net
www.facebook.com/famanche
Local 11 rue Noël,
50100 Cherbourg-en-Cotentin
Permanence : 1er samedi du mois
Café libertaire : 2ème jeudi du mois à 20h00
Vente du Monde Libertaire sur place.

51 MARNE
- Liaison Reims **reims @federation-anarchiste**

53 MAYENNE
- Liaison Stilgar **stilgar @federation-anarchiste.org**

54 MEURTHE ET MOSELLE
- Groupe Emma Goldman de Nancy
emma-goldman-nancy @federation-anarchiste.org

56 MORBIHAN
- *Groupe Lochu Ferrer.* c/o Maison des associations 31, rue Guillaume Le Bartz 56000 VANNES ou
groupe.lochu@riseup.net

57 MOSELLE
- *Groupe de Metz* c/o Association Culturelle Libertaire BP 16 57645 Noisseville
ou **groupedemetz@federation-anarchiste.org**
- *Groupe Jacques Turbin – Thionville*
jacques-turbin@federation-anarchiste.org
- *Liaison Sarrebourg*
stirner-sarrebourg@federation-anarchiste.org

58 NIEVRE
- *Liaison Pierre Malézieux*
pierre.malezieux@federation-anarchiste.org

60 OISE
- *Liaison Beauvais* **scalp60@free.fr**

62 PAS DE CALAIS
- *Groupe Lucy Parsons in the Sky*
bethune-arras@federation-anarchiste.org

63 PUY DE DÔME
- *Groupe Spartacus* **spartacus @federation-anarchiste.org**
- *Groupe « Mauvaise Graine »*
mauvaisegraine@federation-anarchiste.org
- Liaison Combrailles
Liaison.Combrailles@federation-anrachiste.org

66 PYRENEES ORIENTALES
- *Groupe John Cage*
john-cage@federation-anarchiste.org
vente du ML au 13 El Taller Treize
13 rue sainte croix 66130 Ille sur Tet
- *Liaison Pierre-Ruff*
pierre.ruff.fa66@gmail.com

67 BAS RHIN
- *Liaison Bas-Rhin* **liaison-bas-rhin@federation-anarchiste.org**
- *Groupe de Strasbourg.*
groupe-strasbourg@federation-anarchiste.org

68 HAUT RHIN
- *Groupe du Haut Rhin.*
groupe-haut-rhin@federation-anarchiste.org
- *Liaison Colmar - Maria Nikiforova*
colmar@federation-anarchiste.org
(Entre Colmar et Mulhouse)

69 RHONE
- *Groupe Graine d'anar.*
grainedanar@federation-anarchiste.org
- *Groupe Kronstadt*
kronstadt@federation-anarchiste.org
- *Liaison « Juste une étincelle noire »*
letincelle-noire@riseup.net

71 SAONE ET LOIRE
- *Liaison « La vache noire »*
vachenoire@federation-anarchiste.org

73 SAVOIE
- *Groupe de Chambéry*
fa73@no-log.org

74 HAUTE SAVOIE
- *Liaison Haute Savoie*
haute-savoie@federation-anarchiste.org
- *Groupe Lamotte-Farinet*
lamotte.farinet.fa@protonmail.com

75 PARIS
- *Liaison William Morris*
william-morris@federation-anarchiste.org
- *Groupe Anartiste* **anartiste@sfr.fr**
- *Groupe Berneri Publico 145 rue Amelot 75011 Paris ou*
jacques.de-la-haye@wanadoo.fr
- *Groupe Salvador Segui*
groupesalvadorsegui@gmail.com
- *Groupe Botul Publico 145 rue Amelot 75011 Paris*
botul@federation-anarchiste.org
- *Groupe Orage Publico 145 rue Amelot 75011 Paris ou*
groupe.orage@gmail.com
- *Groupe « Commune de Paris » Publico 145 rue Amelot 75011 Paris*
ou **commune-de-paris @federation-anarchiste.org**
- *Groupe Louise Michel Publico 145 rue Amelot 75011 Paris*
ou **groupe-louise-michel @federation-anarchiste.org**
- Groupe La Révolte *Publico 145 rue Amelot 75011 Paris*
ou **la-revolte @federation-anarchiste.org**
- *Groupe no name.* **no-name @federation-anarchiste.org**
- *Groupe Pierre Besnard.*
pierrebesnard@outlook.fr
Vente du Monde libertaire le dimanche de 10h30 à 12h00 Place des fêtes Paris 19ème.
- Groupe E. Armand
e.armand@protonmail.com
Site web :
https://nidieunicesarnitribunfrancais.wordpress.com
https://twitter.com/EANL_omnirath
- Groupe libertaire La Rue
Bibliothèque La Rue
10 rue Robert Planquette 75018 Paris
Permanence tous les samedi de 15h30 à 18h00
gllr@federation-anarchiste.org

76 SEINE MARITIME
- *Groupe de Rouen.* c/o Librairie l'Insoumise 128 rue St Hilaire 76000 Rouen
ou **rouen@federation-anarchiste.org**

78 YVELINES
- *Groupe Gaston Leval* **gaston-leval @federation-anarchiste.org**

80 SOMME
- *Groupe Georges Morel.*
amiens@federation-anarchiste.org

81 TARN
- *Groupe les ELAF*
elaf@federation-anarchiste.org

84 VAUCLUSE
- *Groupe Gard-Vaucluse*
fa.30.84@gmail.com

85 VENDEE
- *Groupe Henri Laborit*
henri-laborit @federation-anarchiste.org

86 VIENNE
- *Liaison Poitiers* **poitiers @federation-anarchiste.org**

87 HAUTE VIENNE
- *Groupe Armand Beaure*
armand-beaure@federation-anarchiste.org

92 HAUTS DE SEINE
- *Groupe Fresnes-Antony* Fresnes-antony@federation-anarchiste.org

93 SEINE SAINT DENIS
- *Groupe Henri Poulaille* c/o La Dionyversité 4 Place Paul Langevin 93200 - SAINT-DENIS
ou **groupe-henry-poulaille @wanadoo.fr**

94 VAL DE MARNE
- *Groupe Elisée Reclus Publico 145 rue Amelot 75011 Paris ou* **faivry@no-log.org**

95 VAL D'OISE
- *Groupe les Insurgé.e.s*
liaison95@federation-anarchiste.org

97 GUADELOUPE
- *Liaison Guadeloupe Caraïbes*
liaison-guadeloupe-caraibes @federation-anarchiste.org

98 NOUVELLE CALEDONIE
- *Individuel Albert*
nouvelle-caledonie@federation-anarchiste.org

BELGIQUE
-*Groupe Ici et Maintenant.*
groupe-ici-et-maintenant @federation-anarchiste.org

SUISSE
-*Fédération Libertaire des Montagnes (FLM) rue du Soleil 9 2300 La Chaux-de Fonds Suisse ou* **flm@federation-anarchiste.org**

ANGLETERRE
-*Liaison Coventry*
liaison-coventry @federation-anarchiste.org

Une mine d'informations sur ces groupes, sur leurs blogs, leurs sites, leurs librairies, leurs activités : Le site de La Fédération anarchiste à la page suivante https://www.federation-anarchiste.org/?g=FA_Groupes

APPEL À SOUSCRIPTION

MARCHER SUR LES PAS DES COMMUNARDS

La Commune de Paris de 1871, dont les traces sont encore visibles dans les rues de Paris, est une période de l'Histoire bien peu connue et souvent dénigrée par l'Histoire officielle.

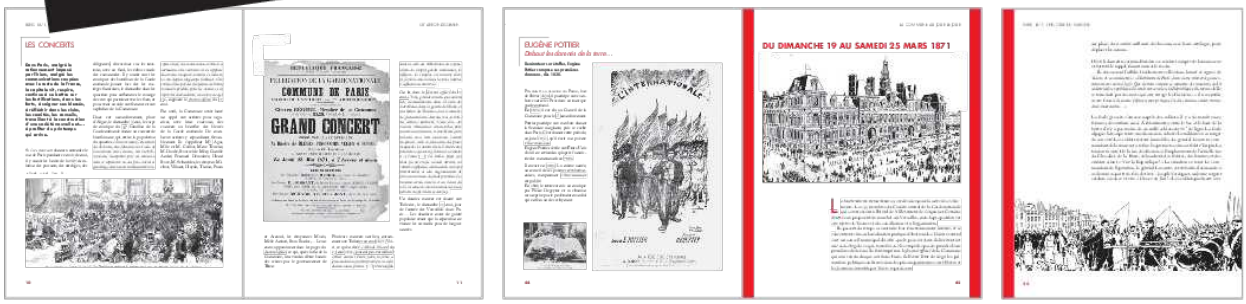

BON DE SOUSCRIPTION

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

commande ... exemplaire(s) du *Paris 1871, L'Histoire en marche*
352 pages en bichromie au format 21 x 26,5 cm, nombreuses illustrations
au prix préférentiel de 30 € (au lieu de 35 €) jusqu'au 15 décembre 2020
Frais de port offert

Prix total de la commande : ... x 30 € = ... €

Date ..... Signature :

Joindre impérativement à votre envoi un chèque
du montant de votre commande à l'ordre des Éditions Libertaires.
à envoyer :

Les Éditions Libertaires
35, allée de l'Angle, Chaucre
17190 St-Georges-d'Oléron

Tél : 05 46 76 73 10
Fax : 05 46 76 82 60
editionslibertaires@wanadoo.fr

Il est aussi possible de le commander sur le site des éditions
www. éditions-libertaires.org et de payer par PayPal

Les Éditions Libertaires

Cet ouvrage propose une déambulation pédestre à la recherche des lieux où se déroulèrent des moments forts de cet épisode révolutionnaire, ainsi qu'une imprégnation historique afin de donner envie d'en apprendre davantage sur ces femmes et ces hommes, ces anonymes de 1871, sur leurs actions et leurs rêves d'avenir.

Marcher sur les pas des communards, dans les endroits où ils vécurent, où ils rêvèrent, où ils édifièrent, où ils combattirent, donne une autre dimension à cet épisode historique.

Parcourir de son regard la place de l'Hôtel de Ville; en imaginer sa façade recouverte de drapeaux rouges, emblèmes de la Commune; entendre la liesse populaire en ce jour de la proclamation de la Commune de Paris; déambuler sur les places où vivait cette population parisienne, les ouvriers, petits artisans, gens du peuple; se mélanger aux femmes qui tenaient réunion dans les nombreux clubs de Paris; se joindre aux petits gavroches édifiant les barricades; prêter l'oreille pour tenter d'entendre les bruits de la révolution du 18 mars sur les hauteurs de Montmartre; puis caresser les murs du jardin du Luxembourg, encore marqués des éclats de balles des fusillades de la Semaine sanglante, c'est toucher du bout des doigts les réalités de cette révolution.

Chaque fois, des informations éclairent l'histoire des lieux parcourus, et des données thématiques complémentaires vous permettent une première approche des évènements. Les écrits de Prosper-Olivier Lissagaray (*Histoire de la Commune de 1871*), de Jules Vallès (*L'Insurgé*), de Louise Michel (*La Commune, Histoire et souvenirs*), et de Victorine Brocher (*Souvenirs d'une morte vivante*), acteurs historiques, vous accompagnent dans cette randonnée.

BAD RABBIT
T'AS CE QUI ME FAUT ?... DE LA NOIRE ?
OUAIP, TOUS LES HAMSTERS TOURNENT À ÇA
UNE DOSE, JUSTE UNE DOSE !
GAFFE C'EST FORT
QU'EST-CE QUE TU FOUS ?
EUH RIEN...
A PLUCHE LES PLUCHES !
ÇA TE PERMET D'OUBLIER ? C'EST ÇA ? JE COMPRENDS
C'EST PAS ÇA C'EST PIRE...
C'EST À CAUSE DE CETTE GAMINE, QUI T'AS PELOTTÉ ? LA DROGUE N'EST PAS UNE SOLUTION FAUT TE BATTRE !
JE VEUX PAS OUBLIER, JE VEUX ME SOUVENIR DE TOUT, DES CARESSES, DES BAISERS TOUT !!!!
ULRIC
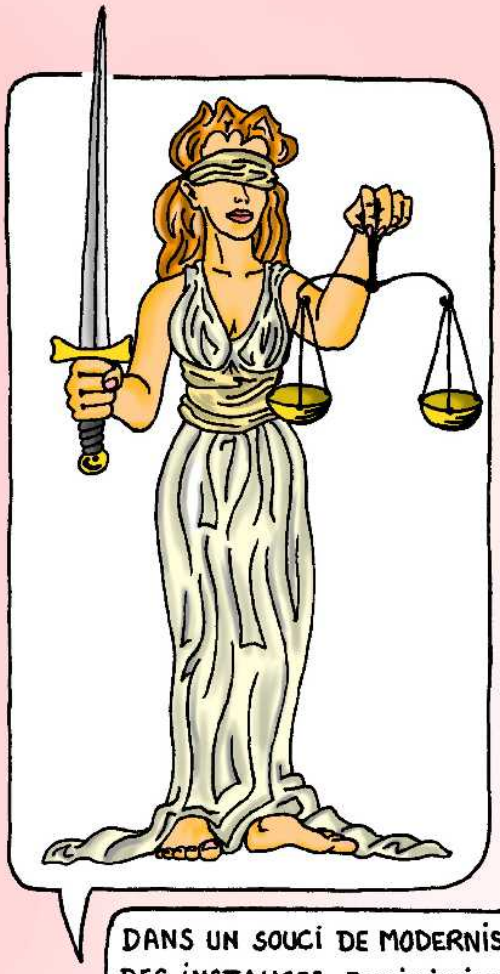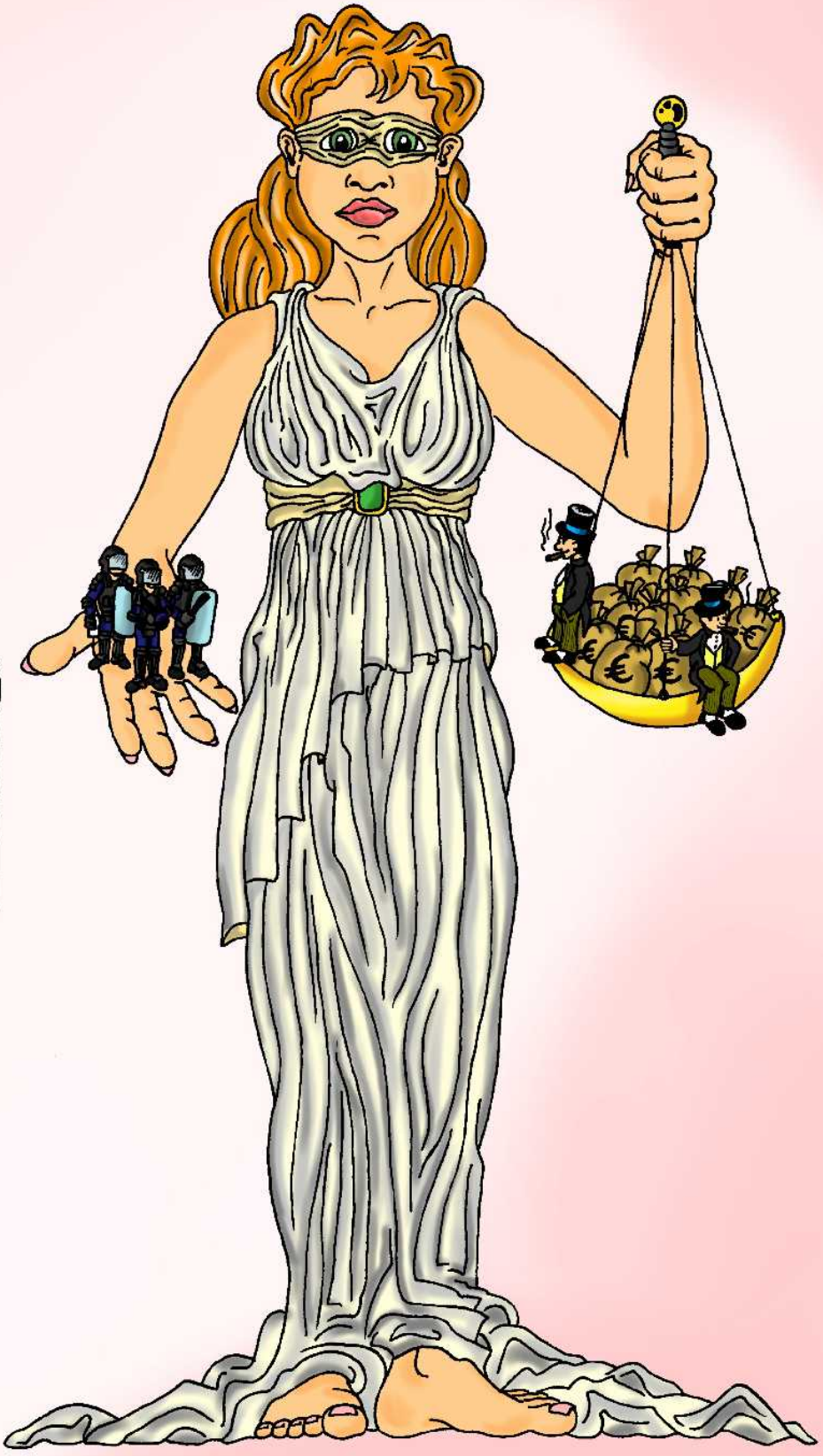
ALLÉGORIE DE LA JUSTICE 2.0